

Consultation publique

2026-2029

LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Présenté par :
Le comité régional en immigration de
l'Abitibi-Témiscamingue

Table des matières

Sommaire exécutif	2
Préambule.....	3
Présentation du Comité régional en immigration	3
Mise en contexte.....	4
Orientations	5
En conclusion	14
Sommaire des recommandations	16

Sommaire exécutif

Le Comité régional en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue, soutenu par divers acteurs économiques, éducatifs et communautaires, a déposé ce mémoire dans le cadre de la consultation publique sur les orientations pluriannuelles du Québec en immigration pour 2026-2029. La région, confrontée à une décroissance démographique rapide, à un vieillissement de la population et à une pénurie structurelle de main-d'œuvre, considère l'immigration — temporaire et permanente — comme un levier essentiel de vitalité économique et sociale.

Constats majeurs

Les nouvelles restrictions sur l'immigration temporaire fragilisent directement les entreprises régionales et la rétention des talents. La régionalisation de l'immigration, bien que déclarée prioritaire par le gouvernement, reste théorique et sans mécanismes concrets adaptés aux réalités territoriales. Les exigences linguistiques envisagées doivent être réalistes et accompagnées de ressources accrues en francisation, surtout en région. Les établissements d'enseignement jouent un rôle stratégique dans l'attraction, la formation et l'intégration des personnes immigrantes, mais subissent les effets négatifs des restrictions au PEQ, PTPD et quotas de CAQ. L'accueil humanitaire en région doit être soutenu par des ressources financières et humaines adaptées.

Recommandations prioritaires

- Cibles régionales et gouvernance décentralisée en immigration. Projets pilotes de régionalisation et concertation territoriale permanente.
- Clause grand-père pour les étudiants et travailleurs touchés par les changements au PEQ. Politique conjointe immigration-éducation pour protéger les programmes stratégiques. Passerelles vers la résidence permanente pour les diplômés régionaux.
- Maintien et élargissement des Journées Québec au bénéfice des PME régionales.
- Soutien financier et humain aux organismes accueillant les réfugiés pris en charge par l'État (RPCE).

Conclusion

Pour l'Abitibi-Témiscamingue, la planification migratoire ne peut se limiter à des orientations provinciales uniformes. Une véritable territorialisation de l'immigration, dotée de leviers concrets, d'objectifs différenciés et d'une collaboration étroite avec les acteurs locaux, est indispensable pour assurer la pérennité économique, sociale et démographique de la région.

Préambule

Le 5 juin 2025, le ministre Jean-François Roberge a présenté à l'Assemblée nationale les propositions d'orientations pluriannuelles en matière d'immigration pour la période 2026-2029. Cette démarche, marquée par une volonté de mieux planifier l'immigration au Québec, fait l'objet d'une consultation publique menée par la Commission des relations avec les citoyens à compter du 16 septembre 2025.

Dans ce contexte, un cahier de consultation a été rendu public, invitant les individus, organismes et instances concernés à se prononcer, que ce soit par un mémoire, un commentaire ou en répondant au questionnaire disponible en ligne, et ce, d'ici le 15 août 2025.

Par cette consultation, le gouvernement du Québec souhaite structurer de manière plus cohérente et inclusive sa planification du volume global d'immigration, tout en répondant aux besoins socioéconomiques du territoire et en respectant sa capacité d'accueil et d'intégration. Le contexte régional dans lequel s'inscrit ce mémoire est marqué par une démographie en décroissance, un vieillissement rapide de la population et des défis croissants en matière de main-d'œuvre. En Abitibi-Témiscamingue, l'immigration — tant temporaire que permanente — est devenue un levier incontournable pour soutenir le développement économique, assurer la pérennité de services de proximité et revitaliser les milieux de vie.

C'est dans cet esprit que ce mémoire est soumis, afin de contribuer à une réflexion collective ancrée dans les réalités de notre région et orientée vers une vision durable et inclusive de l'immigration.

Présentation du Comité régional en immigration

Au cours des dernières années, une vaste mobilisation, menée par de nombreux acteurs du développement régional a permis d'accroître de façon significative l'immigration en Abitibi-Témiscamingue. C'est avec fierté que nous pouvons dire que la synergie déployée sur le territoire, en termes d'attractivité, d'accueil et d'enracinement, témoignait de l'effervescence de l'Abitibi-Témiscamingue, qui se distingue comme une destination pleine d'opportunités tant pour les travailleuses et travailleurs issus de l'immigration que pour les étudiantes et étudiants.

Or, les nombreuses décisions prises ces derniers mois par les deux paliers de gouvernement, qui s'accompagnent de nombreuses restrictions liées à l'immigration, auront des impacts considérables sur notre région. Ces changements, notamment les suspensions dans le PEQ, les plafonds temporaires et les exigences linguistiques nouvelles, risquent d'interrompre des parcours d'intégration déjà bien entamés, d'affaiblir la capacité d'attraction régionale, et de compromettre la pérennité de services et d'entreprises qui dépendent de cette main-d'œuvre.

C'est ainsi qu'à l'hiver 2025, un comité régional en immigration a été mis en place afin d'assurer des représentations politiques demandant aux gouvernements de tenir compte des réalités spécifiques à l'Abitibi-Témiscamingue. Chapeauté par les chambres de commerce de l'Abitibi-

Témiscamingue et formé de représentantes et représentants de diverses sphères du développement socioéconomique (municipalités, éducation, emploi, services sociaux, milieux communautaires et culturels), le comité tenait à saisir la tribune que lui offre cette consultation publique pour défendre les intérêts de notre belle et grande région, mais également de ses résidentes et résidents issus de l'immigration. Le présent mémoire, soutenu et appuyé par les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue, Attractivité Abitibi-Témiscamingue, Expérience Québec, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, reflète donc une volonté partagée d'agir, d'innover et de contribuer à une régionalisation de l'immigration qui soit équitable, cohérente et durable.

Mise en contexte

Notre région a toujours été une terre d'accueil. Depuis des siècles, elle est le point de rencontre de peuples d'origines diverses — d'abord habitée et façonnée par les Premiers Peuples, puis colonisée, et finalement enracinée par des femmes et des hommes venus des quatre coins du monde. Cette cohabitation, cette pluralité, a forgé l'âme même de notre territoire : un milieu résilient, solidaire et profondément humain.

D'emblée, nous saluons la volonté du gouvernement du Québec d'intégrer à sa planification les cibles liées à l'immigration temporaire. Cette démarche témoigne d'un pas vers une gestion plus cohérente et responsable des dynamiques migratoires. Toutefois, force est de constater que les réalités régionales, particulièrement celles des territoires éloignés, demeurent trop souvent absentes des grandes orientations gouvernementales.

Loin des grands centres, notre développement repose en grande partie sur l'immigration. Elle constitue, dans notre cas, non pas un levier parmi d'autres, mais un pilier essentiel pour maintenir notre vitalité économique, sociale et communautaire. Sans cet apport humain, nos défis démographiques seront d'autant plus préoccupants. Selon les plus récentes projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait diminuer de plus de 7 % d'ici 2051. Les chiffres projetés l'an dernier prévoyaient plutôt un recul de 3,3%, mais la diminution de nouveaux arrivants issus de l'immigration a incité l'ISQ à ajuster ses prévisions démographiques. Cette décroissance anticipée met en évidence la nécessité d'un apport migratoire soutenu pour contrer l'érosion démographique de la région. Elle démontre aussi de façon flagrante et drastique les répercussions déjà concrètes des restrictions en matière d'immigration dans une région comme la nôtre.

L'étude commandée par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) à la firme Aiseo (*voir Annexe A*) indique que la quasi-totalité de la croissance nette à venir proviendra de l'immigration. Ce recul démographique, s'il n'est pas inversé, menace directement la capacité de la région à maintenir une activité économique soutenue, à répondre aux besoins de sa population et à assurer la pérennité de ses entreprises.

Dans un territoire où la majorité des secteurs sont en tension de main-d'œuvre, la démographie ne constitue pas un enjeu en soi, mais bien un facteur structurant du développement régional.

Dans ce mémoire, nous mettrons en lumière l'importance vitale de l'immigration pour notre région. Nous rappellerons également qu'au-delà des chiffres et des politiques, ce sont des femmes, des hommes et des familles qui bâtissent nos collectivités depuis notre création. Ils méritent d'être considérés non seulement comme une réponse à nos besoins, mais comme des citoyennes et citoyens à part entière, avec qui il faut construire un avenir commun. C'est pourquoi nous croyons qu'au-delà de la régionalisation de l'immigration, il est temps de reconnaître la nécessité d'une véritable territorialisation de l'immigration : une approche dans laquelle les régions sont appelées à jouer un rôle actif dans la planification, le recrutement, l'intégration et l'enracinement des personnes immigrantes.

Orientations étudiées dans le cadre d'une commission parlementaire

1. Réduire progressivement le nombre de personnes résidentes non permanentes au Québec et choix de scénario

Notre comité régional en immigration réaffirme son opposition claire à la réduction du nombre de personnes immigrantes à statut temporaire, en particulier les travailleurs étrangers temporaires (TET), dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre demeure le principal frein à la croissance des entreprises en région. Cette orientation gouvernementale, telle que présentée dans le cahier de consultation, est non seulement déconnectée de la réalité économique et démographique des territoires comme l'Abitibi-Témiscamingue, mais également contre-productive dans une perspective de développement durable et équitable des régions.

Depuis l'automne 2024, les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), notamment le rehaussement du seuil salarial exigé pour être considéré comme un emploi à bas salaire, ont engendré des conséquences lourdes et immédiates sur la stabilité des entreprises régionales. En pleine période d'incertitude économique marquée par une guerre tarifaire menaçante, ces nouvelles exigences compromettent la capacité de plusieurs PME à maintenir leurs activités, leurs investissements et leurs effectifs. Le tissu économique régional repose sur un équilibre fragile, où chaque maillon est interdépendant. Lorsqu'une entreprise perd des travailleurs essentiels, c'est toute une chaîne économique qui est déstabilisée.

Selon un sondage de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), 64 % des entreprises affirment qu'elles devront refuser des contrats, réduire leur production ou fermer un quart de travail si leurs TET actuels doivent quitter. Ces données sont confirmées sur le terrain : en Abitibi-Témiscamingue, plus de 1 100 permis de travail temporaire ont été délivrés en 2023, soutenant directement les opérations de plus de 400 entreprises. Ces travailleuses et travailleurs, qualifiés, formés, francisés et souvent enracinés dans nos communautés, sont essentiels au maintien de notre tissu économique.

Les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue ont également sondé en juillet 2025 une cinquantaine d'entreprises qui emploient un approximatif de 8 858 personnes à temps plein. Au total les entreprises sondées ont embauché 809 travailleurs étrangers au cours des cinq dernières années. Parmi les faits saillants de ce sondage :

- Parmi les travailleurs étrangers temporaires embauchés, 295 d'entre eux, soit 37 % ont accueilli leur famille, tant partenaire et vie qu'enfants dans la région;
- 83 % des entreprises se disent affectées par les récentes restrictions sur la réglementation de l'immigration;
- 55 % affirment avoir des postes vacants (127 postes) causés directement par les restrictions;
- 52 % des entreprises ont mentionné avoir refusé des contrats par manque de personnel;
- 93 % soulignent avoir tenté de recruter localement avant de se tourner vers les personnes issues de l'immigration.

Par ailleurs, plusieurs entreprises témoignent avoir investi massivement dans l'accueil, la formation, la francisation et l'intégration de leurs employés issus de l'immigration temporaire. Ces investissements, souvent supérieurs à 15 000 \$ par travailleur, sont aujourd'hui mis à risque par des changements soudains et un manque de prévisibilité dans les politiques gouvernementales. Ces reculs en matière de stabilité réglementaire compromettent également la capacité de nos entreprises à planifier, à recruter à l'international, à investir et à maintenir leur crédibilité auprès de partenaires économiques (*voir Annexe B – Revue de presse – Impacts des restrictions en immigration en AT*).

L'étude de la CPAT citée plus haut démontre clairement l'engagement marqué du secteur privé en Abitibi-Témiscamingue alors qu'en moyenne, entre 2020 et 2024, l'Abitibi-Témiscamingue est la région où l'investissement privé a occupé la plus grande part dans l'investissement total, à 80 %. S'il est déplorable de constater la faiblesse des investissements publics en Abitibi-Témiscamingue, nous pouvons au moins témoigner que l'engagement des entreprises en région se reflète également en matière d'immigration. Les PME permettent une immigration primaire et représentent la clé d'une réelle régionalisation de base. Les entreprises privées ont développé des mécanismes d'accueil et d'enracinement qui font en sorte que l'Abitibi-Témiscamingue se démarque comme terre d'accueil. C'est pourquoi nous encourageons la multiplication des projets pilotes en lien avec la régionalisation, lesquels permettent de tester de nouveaux modèles d'accueil et d'intégration, adaptés aux réalités régionales.

Il est également impératif de rappeler que la pénurie de main-d'œuvre au Québec n'est pas conjoncturelle. Avec près d'un million de départs à la retraite prévus d'ici 2031 et un taux de chômage particulièrement bas (5,8 % en mai 2025), les entreprises font déjà face à des difficultés majeures de recrutement. En Abitibi-Témiscamingue plus précisément, où le taux de chômage se chiffre à 4 % en mai 2025, la situation est d'autant plus critique et la structure économique et démographique se distingue nettement du reste du Québec. Le poids du secteur minier, combiné à un tissu entrepreneurial majoritairement composé de PME en région éloignée, fait en sorte que les besoins de main-d'œuvre y sont spécifiques, constants et structurels. Or, plusieurs décisions

récentes prises à l'échelle gouvernementale, notamment concernant les travailleurs étrangers temporaires, sont prises sans concertation avec les acteurs régionaux et nuisent directement à la capacité de ces milieux à répondre à leurs défis de développement.

Cette déconnexion est d'autant plus problématique que des efforts concertés ont été faits en région pour prioriser les secteurs stratégiques en matière de main-d'œuvre, comme en témoigne le Plan d'action régional 2024-2025 ¹ du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), élaboré en collaboration avec le Comité régional des partenaires du marché du travail (CRPMT).

Celui-ci présente, à la page 15, les secteurs priorités en matière de main-d'œuvre soit : l'agriculture et agroalimentaire, la forêt, le tourisme, le transport et le manufacturier. L'absence de dialogue entre les différents ministères et la méconnaissance des réalités régionales, notamment l'important travail concerté avec le CRPMT, contribuent à créer un décalage préjudiciable entre les politiques gouvernementales et les besoins des territoires. Cela illustre à quel point les décisions unilatérales (ex. resserrements pour les TET) peuvent venir court-circuiter les efforts déployés sur le terrain.

Nous reconnaissons la volonté du gouvernement de mieux arrimer l'immigration aux besoins du marché du travail, notamment en favorisant la régionalisation. Cependant, cela ne peut se faire au prix d'une baisse généralisée des seuils. Une approche réaliste et différenciée, fondée sur les besoins réels des régions, doit prévaloir. Dans un contexte où les dynamiques régionales sont hétérogènes, la territorialisation des politiques migratoires devient incontournable. Cela implique de doter les régions d'une marge de manœuvre plus grande dans la planification, la priorisation et la gestion de leur immigration économique.

Il est urgent d'instaurer un moratoire sur les restrictions actuelles au PTET et de rétablir un dialogue ouvert avec les acteurs économiques des territoires. Le gouvernement du Québec doit défendre les intérêts des régions auprès de ses partenaires fédéraux et faire preuve de flexibilité, de créativité et de cohérence dans la gestion de ses politiques migratoires.

Dans son document de consultation, le gouvernement propose de tenir compte de l'évolution du contexte économique et de réévaluer annuellement la situation sur la base d'indicateurs clés du marché du travail ainsi que des besoins sectoriels et régionaux en main-d'œuvre. Nous nous questionnons sur quels seront ces indicateurs et sur les mécanismes qui permettront d'identifier les besoins et surtout, si tout cela sera fait dans une optique de transparence et de réelle collaboration avec les acteurs des régions. Une analyse différenciée du marché du travail, réalisée en amont du dépôt de chaque plan annuel, et dont la méthodologie est partagée avec les régions, est essentielle. Il est également nécessaire de préciser qui sera consulté, à quel moment, et

¹ [Plan d'action régional 2024-2025 - Direction générale de Services Québec Abitibi-Témiscamingue](#)

comment les données seront rendues publiques. L'établissement d'un cadre clair de gouvernance régionale en matière d'immigration renforcerait la légitimité et la robustesse de ces processus.

Pour l'ensemble de ces raisons, à l'instar de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), nous choisissons de ne pas nous prononcer sur l'un ou l'autre des scénarios de planification proposés dans le cadre de cette consultation. Selon l'analyse de la FCCQ, c'est de 106 000 nouveaux travailleurs immigrants par année qu'aura besoin le Québec d'ici 2029 pour répondre aux besoins du marché du travail. Réduire les seuils d'immigration, comme les trois scénarios le proposent, compromettra la croissance économique du Québec. Nous croyons fermement que la capacité d'accueil de la province peut et doit être augmentée, et le gouvernement doit de trouver les moyens à mettre en place pour y parvenir.

Recommandations :

- **Adopter une planification différenciée des seuils d'immigration selon les régions ;**
- **Mettre en place un comité de concertation territoriale permanent pour garantir une gouvernance partagée, ancrée dans les besoins réels du terrain.**
- **Mettre en place des projets pilotes en lien avec la régionalisation, afin de favoriser une immigration économique plus équitablement répartie sur le territoire, et mieux arrimée aux dynamiques locales.**

2. Viser une proportion de plus de 75 % de connaissance du français chez les personnes immigrantes permanentes et favoriser l'apprentissage du français chez les personnes résidentes non permanentes

Nous comprenons et partageons la volonté du gouvernement du Québec de protéger et de promouvoir la langue française. La vitalité du français est un enjeu national, qui doit cependant être abordé avec nuance et réalisme selon les contextes territoriaux. Or, la réalité linguistique des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue est très différente de celle des grands centres.

Sur notre territoire, la loi du sol fait foi de tout : vivre en région implique naturellement l'usage du français au quotidien. Pour occuper un emploi, faire l'épicerie, accéder aux soins ou aux services publics, la connaissance du français n'est pas une option — elle est une nécessité. C'est cette immersion directe dans un milieu francophone homogène qui facilite l'apprentissage, bien au-delà de ce que peut permettre un cadre normatif imposé en amont.

Bien que très limités, certains étudiants étrangers dans nos programmes de maîtrise et de doctorat viennent du monde anglophone. Or Ces étudiants sont, pour la quasi-totalité, de passage pour deux ou trois ans et viennent largement contribuer au développement de la recherche pour nos entreprises en région. Une obligation d'atteindre un niveau de français élevé pour obtenir leur permis d'étude viendrait automatiquement freiner leur présence au Québec et ainsi nuire au développement économique de la région.

Mentionnons, par exemple, que le processus d'admission pour fréquenter l'un des centres de formation professionnelle d'Expérience Québec est déjà très rigoureux pour s'assurer la qualité du français. Tous les élèves internationaux doivent démontrer une qualité de langue française de niveau C1, afin de s'assurer que ceux-ci s'intègrent dans communauté d'accueil et puissent poursuivre des études en langue française. Ces standards témoignent de l'engagement des acteurs de notre milieu envers le français, tout en tenant compte du parcours réaliste des personnes immigrantes.

Concernant la résidence permanente, nous reconnaissons l'importance de définir des seuils linguistiques cohérents. Toutefois, exiger un niveau 7 de français sur l'échelle des *Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)* dès la résidence permanente représente un obstacle potentiellement excessif, particulièrement pour les personnes déjà intégrées sur le plan économique et social. Nous recommandons d'envisager un compromis, à l'instar de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui propose un niveau 5 comme seuil plus réaliste et inclusif. Nous souhaitons également que les étudiants étrangers aux programmes de maîtrise et de doctorat, qui viennent contribuer de façon importante au développement de la recherche pour nos entreprises en région et qui sont pour la quasi-totalité de passage pour deux ou trois ans, soient exemptés de cette exigence.

La connaissance du français ne peut être dissociée de l'accès à des ressources d'apprentissage. Il est donc essentiel d'investir massivement dans l'offre de francisation en région — en diversifiant les modalités (présentiel, virtuel, en milieu de travail), en bonifiant les incitatifs financiers, et en reconnaissant les efforts d'apprentissage déjà entamés sur le terrain. À l'heure actuelle, plusieurs personnes résidentes non permanentes souhaiteraient apprendre le français, mais se heurtent à des délais d'inscription et à une offre insuffisante ou mal adaptée à leur réalité (ex. horaire de travail, garde d'enfants).

Enfin, il convient de souligner que la langue est un outil, mais que l'intégration repose sur un ensemble de facteurs : emploi, logement, vie communautaire, appartenance. Une personne peut évoluer dans un milieu francophone, y contribuer activement, et poursuivre son apprentissage du français de manière progressive, sans que cela ne nuise à sa contribution à la société québécoise. La rigidité des seuils linguistiques, si elle n'est pas accompagnée de souplesse et de soutien, risque de freiner l'enracinement de personnes qui démontrent pourtant un fort potentiel d'intégration.

Recommandations :

- **Pour les personnes résidentes permanentes, exiger un niveau 5 de français sur l'échelle des *Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)***
- **Améliorer et bonifier les services de francisation en région**

3. Accroître la part des personnes immigrantes permanentes déjà présentes au Québec et maintenir une forte proportion d'immigration économique

Tel que mentionné, notre objectif comme comité régional qui vise l'immigration durable et l'attractivité est de permettre aux gens de s'établir de façon permanente en Abitibi-Témiscamingue.

Notre comité régional en immigration appuie sans réserve l'orientation visant à maintenir une forte proportion d'immigration économique. Dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle majeur à la vitalité économique des régions, nous croyons qu'il est essentiel d'augmenter le nombre de personnes immigrantes permanentes afin de répondre durablement aux besoins du marché du travail, tout en favorisant leur enracinement dans les collectivités d'accueil. C'est dans une perspective de prospérité partagée à long terme que nous encourageons une immigration économique mieux arrimée aux réalités régionales, mais aussi l'importance d'ouvrir davantage de voies vers la résidence permanente pour les personnes déjà présentes au Québec à titre temporaire, particulièrement celles qui répondent aux critères établis par le gouvernement notamment en matière de francisation, de formation, de qualifications professionnelles et de régionalisation.

Suspension du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

C'est pourquoi le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), autrefois considéré comme une voie rapide, fiable et accessible vers la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers diplômés du Québec, doit retrouver son rôle stratégique. Ce programme constitue un levier essentiel pour retenir les talents formés et intégrés au tissu social et économique québécois. Enfin, nous nous opposons fermement au **gel du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)**, qui représente une voie naturelle et efficace vers la résidence permanente pour plusieurs TET et étudiants internationaux déjà intégrés au Québec. Ce programme, combiné à un système de sélection stable et prévisible, est essentiel pour assurer la rétention de talents, répondre aux besoins du marché régional et favoriser une immigration durable.

Il faut mentionner que la suspension du PEQ volet diplômé plus précisément entraîne des répercussions significatives pour notre territoire et sur Expérience Québec, le regroupement des centres de formation professionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue (*voir Annexe C – Document présenté à la Chambre de commerce de Val-d'Or d'Expérience Québec*). Rappelons qu'une majorité des élèves étrangers ont planifié depuis plus d'un an leur projet et que plusieurs d'entre eux sont venus en famille. Ils ont vendu maison et voiture, puis investissent tout ce qu'ils possèdent dans l'idée de refaire leur vie au Canada, en plus de déboursier des milliers de dollars pour suivre une formation professionnelle. Bien que nous comprenions qu'un statut temporaire inclut le retour au pays, force est d'admettre que la majorité des élèves viennent dans l'espoir de s'établir définitivement. Ces personnes déjà présentes dans les régions ont démontré leur capacité d'intégration : elles parlent français, ont été formées ici, travaillent dans des secteurs en pénurie, paient des impôts et participent à la vie communautaire. Les politiques leur ont vendu

du rêve et ne pas leur offrir un chemin vers la permanence constitue une perte humaine, sociale et économique.

Nous recommandons donc d'inclure une clause de droits acquis (« clause grand-père ») pour les personnes déjà présentes, particulièrement pour les étudiants et étudiants d'Expérience Québec ainsi que les familles avec des enfants intégrés déjà dans le système scolaire québécois.

Ces répercussions sont d'autant plus préoccupantes qu'elles s'inscrivent dans un contexte plus large de fragilisation du milieu de l'enseignement en région.

En Abitibi-Témiscamingue, les établissements d'enseignement supérieur et les centres de formation professionnelle jouent un rôle central dans l'attraction, l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes. Or, les mesures restrictives imposées à plusieurs programmes d'immigration (PEQ, PTPD, PTO, quota CAQ) ont un effet domino sur l'ensemble de cet écosystème.

Les prises de position récentes de l'UQAT, du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (voir Annexe B) et du regroupement Expérience Québec (voir Annexe C) confirment un risque tangible pour :

- la viabilité de certains programmes d'études ;
- la rétention d'étudiants formés localement, pourtant intégrés et prêts à s'enraciner ;
- la capacité des régions à répondre aux besoins durables de main-d'œuvre qualifiée.

Ces constats appellent à une réponse structurante. Il est urgent de renforcer la cohérence intergouvernementale en matière d'immigration, d'éducation et de développement régional, et de revaloriser pleinement le rôle stratégique que joue l'écosystème éducatif en région.

Pour revaloriser le rôle du milieu de l'éducation régionale dans l'immigration, nous recommandons de :

- Revoir les seuils et critères des programmes d'immigration afin de tenir compte des réalités propres aux établissements d'enseignement situés hors des grands centres.
- Reconnaître la contribution stratégique des cégeps, universités et CFP à l'intégration durable des personnes immigrantes en région, autant sur les plans académiques, économique que social.
- Bonifier les mesures d'appui aux établissements qui accueillent un fort volume d'étudiants internationaux, notamment en matière d'accompagnement à l'installation, de francisation et de soutien à l'employabilité.
- Favoriser une plus grande cohérence interministérielle entre les politiques d'immigration, d'éducation, d'emploi et de développement régional, afin d'optimiser les leviers d'enracinement en région.
- Instaurer un dialogue structuré et récurrent entre les ministères concernés (MIFI, MES, MEIE) et les directions régionales des établissements d'enseignement supérieur, dans une logique de concertation territoriale.

Perte du droit au permis de travail post-diplôme (PTPD) et quotas pour le certificat de sélection du Québec (CAQ)

Depuis le 1^{er} novembre 2024, certains programmes de formation ne sont plus admissibles au PTPD et bien que le gouvernement fédéral fournisse une liste pour orienter les métiers visés par la pénurie de main-d'œuvre, il est très clair que cette liste ne permet pas de faire une corrélation avec les programmes de formation offerts en région. Pourtant certains programmes d'Expérience Québec, tels que la mécanique automobile, le secrétariat ou le dessin de bâtiment et industriel, dépendent grandement de la présence d'élèves internationaux. En 2024-2025, 17 élèves sur 22 en secrétariat étaient des étudiantes internationales. Pour ajouter aux mesures concernant le PTPD, le gouvernement provincial a mis en place des quotas de CAQ et ceux-ci ne sont pas non plus en corrélation avec les programmes admissibles au PTPD. Par exemple, pour le Centre Frère-Moffet, représenté par Expérience Québec pour l'admission des élèves internationaux, le nombre de CAQ permis est de quatre alors que pour ce centre, nous offrons quatre programmes admissibles au PTPD au moment de l'annonce. Pour le Centre de formation professionnelle Val-d'Or, 256 CAQ possibles contre zéro programme admissible. Comme les élèves ont le souci d'obtenir un permis de travail ouvert après leur formation, les demandes ont augmenté dans les programmes admissibles et ont presque disparu dans les programmes inadmissibles.

Nous vous invitons à consulter en détail le document présenté par Expérience Québec afin de comprendre tous les impacts liés aux restrictions en matière d'immigration pour notre région, alors que plusieurs cohortes deviennent non viables. La baisse drastique des inscriptions qui s'annonce pour l'année scolaire 2025-2026 est lourde de sens.

Analyse en date du 6 mars 2025				
Rentrée	Nombre d'inscriptions	Nombre de lettres d'admission émises	Nombre de CAQ reçus	Nombre de permis d'études reçus
2020-2021	147	155	7	2
2021-2022	467	545	18	11
2022-2023	444	281	44	33
2023-2024	834	328	185	116
2024-2025	849	381	279	92
2025-2026	327	153	77	9
Total		2087	610	257

En plus des impacts sur les établissements scolaires, les impacts sur les entreprises et le marché du travail seront significatifs. Pour fournir un exemple concret, 80 % des mécaniciens de l'entreprise Groupe Maheux sont issus de l'immigration et la grande majorité proviennent du programme de mécanique automobile offert par le Centre de formation professionnelle de Val-d'Or. Ces personnes effectuent l'entretien et la réparation de l'ensemble des autobus scolaires de

la région et sans eux, il ne peut y avoir de transport scolaire puisque ce métier est en grave pénurie dans la région. De plus, dans les commerces de détail, les stations-service et les restaurants, la grande majorité des emplois à temps partiel sont comblés par les élèves internationaux.

Ces formations doivent être protégées, tout comme les diplômés de ces programmes doivent pouvoir bénéficier de voies vers la résidence permanente. Nous devons protéger l'offre de formation qui répond directement à nos besoins de main-d'œuvre en région. C'est pourquoi nous recommandons une politique conjointe immigration-éducation et un renforcement de la cohérence intergouvernementale qui permet entre autres de créer des passerelles plus efficaces pour la résidence permanente.

Suspension des Journées Québec

Par ailleurs, nous tenons à souligner l'impact positif des **Journées Québec**, notamment en matière de régionalisation de l'immigration. Cet outil gouvernemental facilite concrètement le processus de recrutement pour les entreprises en réduisant les lourdeurs administratives, tout en assurant un arrimage entre les profils recherchés et les priorités de l'État québécois. Ces missions internationales mettent de l'avant des critères clés tels que les qualifications professionnelles et la maîtrise du français, tout en favorisant l'établissement de partenariats durables dans les pays ciblés. Elles contribuent également à des initiatives structurantes telles que le développement des compétences et le renforcement du capital humain dans une perspective de bénéfices mutuels. Nous sommes d'avis qu'elles devraient être élargies afin de permettre à davantage de PME régionales d'y participer.

Recommandations :

- Inclure une clause grand-père pour les personnes déjà intégrées dans le cadre du PEQ – volet diplômé
- Créer une politique conjointe immigration-éducation pour protéger les programmes fragilisés par la baisse des cohortes et qui répondent directement à nos besoins de main-d'œuvre.
- Assurer une meilleure cohérence entre les politiques d'immigration, d'éducation et d'emploi, notamment pour éviter les contradictions entre admissibilité au PTPD et les quotas de CAQ.
- Mettre en place des passerelles structurées entre les établissements d'enseignement régionaux (cégeps, universités, CFP) et les programmes de résidence permanente.
- Revaloriser le rôle des directions régionales des établissements éducatifs dans la planification migratoire, en leur octroyant une voix au sein des mécanismes de gouvernance territoriale
- Maintenir la tenue des Journées Québec en privilégiant les PME des régions

4. Rééquilibrer la répartition des admissions dans les programmes d'immigration humanitaires

Nous reconnaissons l'importance de l'immigration humanitaire dans l'accueil de personnes en situation de grande vulnérabilité. Toutefois, cette responsabilité ne peut reposer uniquement sur les régions sans un soutien adapté.

En Abitibi-Témiscamingue, **le nombre croissant de demandeurs d'asile** accueillis ces dernières années a mobilisé **une large part des ressources régionales** en accompagnement. Cela crée une pression importante sur les organismes, notamment les carrefours jeunesse-emploi, qui doivent soutenir ces personnes sans toujours avoir les outils ou les ressources nécessaires.

Dans certains cas, les personnes accueillies **n'ont pas accès aux programmes réguliers** (comme le PASI), ce qui limite les leviers d'action pour les intervenants. Or, nous savons que certaines régions du Québec reçoivent via un programme spécifique pour les réfugiés pris en charge par l'état (RPCE) un soutien financier pour leur offrir des services. Aucune ville en région n'a été incluse dans ce programme et pourtant, **les besoins sont nombreux, parfois complexes**, et les suivis demandent du temps, de la coordination et une expertise particulière.

Nous croyons qu'un meilleur équilibre des admissions passe par : **une reconnaissance des capacités d'accueil régionales** dans la planification gouvernementale ; **un soutien financier et humain accru** pour les organismes qui accueillent et accompagnent les personnes issues de l'immigration humanitaire et **une coordination régionale adaptée**, qui pourrait s'appuyer sur l'expertise des CJE, en lien avec les autres partenaires du territoire.

Recommandation : Que les organismes qui accueillent et accompagnent les RPCE en Abitibi-Témiscamingue reçoivent du gouvernement provincial le soutien financier et humain adapté à notre réalité régionale.

En conclusion

Le gouvernement du Québec affirme vouloir tenir compte des besoins des régions pour assurer la vitalité de leur activité économique. Or, les orientations proposées dans le cadre de cette consultation ne s'accompagnent d'aucune mesure concrète ni de piste de réflexion structurante en matière de régionalisation de l'immigration.

La régionalisation de l'immigration est pourtant identifiée comme une priorité gouvernementale. Cependant cette priorité reste largement théorique, sans levier structurant, sans plan de déploiement différencié, et en complète déconnexion avec les réalités vécues par les territoires. Chaque région a son profil migratoire, son rythme d'accueil, ses outils d'intégration et ses dynamiques d'enracinement. Dans un tel contexte, le manque de reconnaissance des efforts déjà en cours dans les régions nuit à la mobilisation locale.

L'Abitibi-Témiscamingue est un exemple éloquent de ce décalage entre discours et réalité. Alors que la région enregistre un solde migratoire interrégional négatif, elle réussit à maintenir sa vitalité grâce à l'arrivée et à l'enracinement durable de personnes immigrantes. Cette réussite s'explique par un travail rigoureux de concertation, d'innovation et d'action collective, porté par une diversité d'acteurs régionaux et un engagement fort dans des voies migratoires variées.

Nous ne demandons pas seulement à ce que la dimension régionale soit prise en compte, nous demandons à ce qu'elle soit reconnue comme une condition essentielle à la réussite de toute planification migratoire au Québec. Cela nécessite des cibles régionales, une gouvernance décentralisée, des mécanismes de dialogue continu, et des ressources adaptées aux réalités territoriales.

Les décisions actuelles prises de façon unilatérale, sans consultation ni prévisibilité, minent profondément la capacité d'action des milieux. Elles créent de l'incertitude pour des personnes qui ont tout quitté pour contribuer au Québec, et fragilisent les réseaux d'accueil qui peinent à s'ajuster à des règles mouvantes.

Planifier, c'est bien. Mais agir sans coordination, sans transparence et sans considération pour les conséquences sur le terrain, c'est compromettre les efforts collectifs menés depuis des années. Pour que cette planification pluriannuelle ait un sens et un impact réel, elle doit s'arrimer aux réalités vécues des régions et miser sur leur expertise.

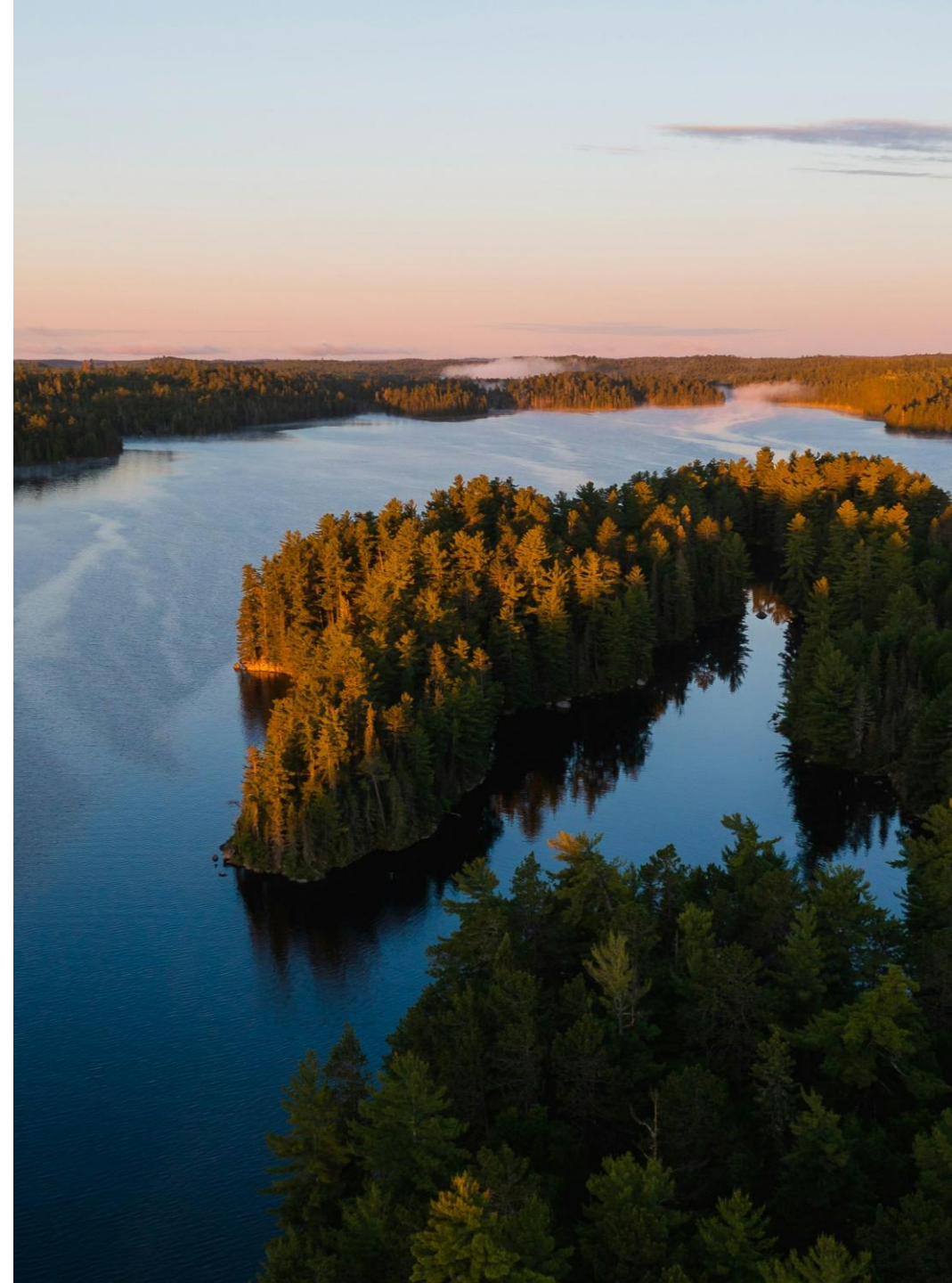
Sommaire des recommandations

- Adopter une planification différenciée des seuils d’immigration selon les régions ;
- Mettre en place un comité de concertation territoriale permanent pour garantir une gouvernance partagée, ancrée dans les besoins réels du terrain.
- Mettre en place des projets pilotes en lien avec la régionalisation, afin de favoriser une immigration économique plus équitablement répartie sur le territoire, et mieux arrimée aux dynamiques locales.
- Exiger un niveau 5 de français sur l’échelle des *Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)*
- Améliorer et bonifier les services de francisation en région
- Inclure une clause grand-père pour les personnes déjà intégrées dans le cadre du PEQ – volet diplômés
- Créer une politique conjointe immigration-éducation pour protéger les programmes fragilisés par la baisse des cohortes et qui répondent directement à nos besoins de main-d’œuvre.
- Assurer une meilleure cohérence entre les politiques d’immigration, d’éducation et d’emploi, notamment pour éviter les contradictions entre admissibilité au PTPD et les quotas de CAQ.
- Mettre en place des passerelles structurées entre les établissements d’enseignement régionaux (cégeps, universités, CFP) et les programmes de résidence permanente.
- Revaloriser le rôle des directions régionales des établissements éducatifs dans la planification migratoire, en leur octroyant une voix au sein des mécanismes de gouvernance territoriale
- Maintenir la tenue des Journées Québec en privilégiant les PME des régions
- Que les organismes qui accueillent et accompagnent les RPCE en Abitibi-Témiscamingue reçoivent du gouvernement provincial le soutien financier et humain adapté à notre réalité régionale.

Étude sur la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Rapport final

Avril 2025



La contribution économique de l’Abitibi-Témiscamingue surpasse les 10 G\$



Mise en contexte

L’Abitibi-Témiscamingue joue un rôle clé dans l’économie provinciale grâce à ses secteurs majeurs, notamment les industries minière et forestière. L’économie de l’Abitibi-Témiscamingue génère des revenus fiscaux considérables pour le gouvernement. C’est dans ce contexte qu’Aviséo Conseil a été mandaté par la Conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue pour réaliser une étude sur la contribution économique de la région au Québec ainsi que pour documenter si la région reçoit plus ou moins que ce qu’elle soutient en retombées fiscales.



Une performance de l’économie supérieure à celle de l’ensemble du Québec

Le produit intérieur brut (PIB) en Abitibi-Témiscamingue, lequel s’est élevé à 10,6 G\$ en 2022, a crû de 4,4 % en moyenne annuellement au cours des quinze dernières années, porté par l’industrie des ressources naturelles. Il s’agit d’une croissance supérieure à celle de l’ensemble du Québec (+4,0 %) au cours de la période.



La population en Abitibi-Témiscamingue devrait diminuer à l’horizon 2050

En dépit d’une croissance économique robuste, la population de l’Abitibi-Témiscamingue devrait diminuer de 3,3 % entre 2024 et 2050 selon les projections démographiques. La population passera donc de 149 637 à 144 662 personnes durant cette période. Ce constat est le reflet conjoint du vieillissement de la population et de la migration interrégionale négative en Abitibi-Témiscamingue. Seule la municipalité régionale de comté (MRC) de Rouyn-Noranda verra sa population croître d’ici 2050.



Une démographie qui présente des enjeux structurels pour la région de l’Abitibi-Témiscamingue

Les défis auxquels fait face l’Abitibi-Témiscamingue sont d’abord et avant tout démographiques. En ce sens, le gouvernement a un rôle central à jouer pour améliorer l’attraction et la rétention de la population, un rôle qui passe notamment par l’investissement dans de meilleures infrastructures publiques.

L’Abitibi-Témiscamingue affiche une productivité du travail 25 % supérieure à la moyenne du Québec

- En 2022, le PIB par emploi dans la région était de 143 615 \$, ce qui la classe au quatrième rang au Québec, une productivité du travail qui est 25 % plus élevée que la moyenne de l’ensemble de la province.
- Cela s’explique par l’importante présence d’industries à forte valeur ajoutée, principalement l’industrie minière, laquelle est fortement intensive en capital.

En 2023, la valeur ajoutée des activités du secteur privé de l’Abitibi-Témiscamingue était de 10,1 G\$

- Les activités du secteur privé de l’Abitibi-Témiscamingue soutiennent plus de 63 000 emplois (ETC¹) directs et indirects au Québec.
- Les effets directs comptent pour plus des deux tiers du PIB et des emplois.

Le gouvernement du Québec reçoit 1,7 G\$ en revenus fiscaux et parafiscaux par les activités de l’Abitibi-Témiscamingue

- Les revenus directs et indirects totalisent 1,5 G\$, auxquels s’ajoutent 203,6 M\$ en effets induits découlant des dépenses de consommation des emplois soutenus.

Sommaire des retombées économiques de l’Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue, 2023, en millions \$ et en emplois (ETC)

	Dépenses de fonctionnement – OPEX				Dont des effets en aval dans les régions
	Retombées directes	Retombées indirectes	Retombées induites	Total	
 PIB (millions \$)	7 896,5	2 247,9	n.d.	10 144,4	1 070 M\$ dans les régions manufacturières
 Emplois (ETC ¹)	47 042	16 144	n.d.	63 186	665 M\$ dans les régions ressources
 Revenus fiscaux bruts et de parafiscalité (millions \$)	1 198,2	313,3	203,6	1 715,1	514 M\$ dans les régions urbaines

¹ En équivalent temps complet.
Source : Analyse Aviséo Conseil, 2025

Une contribution économique, et surtout fiscale, nettement supérieure aux transferts gouvernementaux reçus

De nombreux effets structurants pour l'économie québécoise et les régions découlent de l'Abitibi-Témiscamingue

- 

Une productivité parmi les plus élevées au Québec

 - L'Abitibi-Témiscamingue affiche le 4^e plus haut PIB par emploi au Québec.
 - La région joue un rôle essentiel dans l'atteinte de l'objectif du gouvernement du Québec de réduire son écart de richesse avec l'Ontario.
- 

Attraction par la région de nombreux investissements étrangers

 - L'Abitibi-Témiscamingue accueille de nombreux investissements étrangers qui ont des retombées positives sur la productivité des entreprises et génèrent des revenus fiscaux pour les différents paliers de gouvernement.
- 

Présence d'industries en phase avec les besoins, actuels et futurs, du Québec

 - La production de minéraux critiques et stratégiques et de bois d'œuvre représente un atout pour le Québec, alors que ces produits seront nécessaires afin de répondre aux défis de la décarbonation et de la pénurie de logements.
- 

Soutien du développement économique régional

 - Les activités des entreprises privées en Abitibi-Témiscamingue soutiennent le développement économique régional, lesquelles sont concentrées hors des grands centres urbains.
- 

Diminution de la dépendance aux importations

 - La production des entreprises témiscabitiennes dans le secteur des biens permet de réduire le recourt aux importations pour les entreprises dans tout le Québec et de sécuriser les chaînes d'approvisionnement face aux chocs géopolitiques.

- L'Abitibi-Témiscamingue affiche un déficit fiscal estimé entre 666 M\$ et 822 M\$ par année par rapport à sa contribution**
- Sur ce montant, 796,1 M\$ ont été consacrés aux salaires et traitements des employés de l'État, essentiels à la production des biens et services destinés à la population, tandis que 91,4 M\$ ont été alloués sous forme de transferts.
 - Les MRC, villes et municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue ont reçu 58,1 M\$ en transferts du gouvernement du Québec pour leurs dépenses de fonctionnement, incluant 19,5 M\$ issus de diverses redevances.
 - Les transferts destinés aux investissements ont atteint 33,3 M\$.

 **Un sous-investissement dans les infrastructures publiques**

Depuis 2016, le gouvernement du Québec a largement favorisé les grands centres urbains dans l'octroi de financement des infrastructures publiques, au détriment de plusieurs autres régions, dont l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, **l'écart entre le poids démographique et la part des sommes consacrées à l'Abitibi-Témiscamingue entre les Plans québécois des infrastructures (PQI) 2016-2026 et 2024-2034 s'élève à 5,6 G\$.**

 **Ce constat milite donc pour une redistribution plus équitable des revenus du gouvernement, afin d'offrir à l'Abitibi-Témiscamingue un financement public suffisant pour répondre aux enjeux de la région. Ce financement bénéficierait également à l'ensemble du Québec, en raison des caractéristiques structurantes de l'économie témiscabitiennne.**

- Le gouvernement peut agir en amont afin de freiner la dévitalisation économique de la région**
- Le déséquilibre fiscal contribue à perpétuer les enjeux, notamment démographiques, auxquels fait face l'Abitibi-Témiscamingue.
 - Ces enjeux seront appelés à s'accroître si la tendance n'est pas renversée, alors que le sous-investissement public dans la région contribue à une fuite des jeunes adultes vers les autres régions du Québec.
 - Cette fuite entraîne un effet de cascade sur la dévitalisation de la région, puisque le déclin démographique signifie que l'assiette taxable des villes et des municipalités sera de plus en plus petite.
 - Une meilleure redistribution des transferts du gouvernement est essentielle non seulement pour assurer une équité régionale, mais aussi pour jeter les bases d'une croissance économique et démographique pérenne en Abitibi-Témiscamingue.

Écart fiscal pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue
Abitibi-Témiscamingue, 2023, en millions \$

	Méthode 1	Méthode 2
Revenus fiscaux générés par les entreprises privées	1 715 M\$	1 715 M\$
Dépenses du gouvernement du Québec	(893 M\$)	(1 049 M\$)
Écart fiscal	822 M\$	666 M\$

Table des matières

	page
Introduction et mise en contexte	5
Portrait démographique	9
Portrait socio-économique	21
Structure économique	21
Investissement	40
Marché de l'emploi	46
Marché immobilier	55
Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue	62
Approche méthodologique	62
Retombées économiques de la région	66
Estimation du déséquilibre fiscal	76
Conclusion	84
Annexes	88



Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

Un rapport dont l'objectif est de chiffrer la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

La région de l'Abitibi-Témiscamingue, avec son apport considérable au PIB québécois, constitue un pilier fondamental de l'économie du Québec. Abritant une population représentant 1,7 % du total national, la région montre une contribution économique qui dépasse cette proportion grâce à ses secteurs phares, notamment les industries minière et forestière

- Chaque année, les secteurs témiscabitiens, essentiels à la croissance économique, génèrent d'importants revenus fiscaux pour le gouvernement du Québec
- Compte tenu de cet apport, il apparaît pertinent de mener un exercice visant à estimer l'adéquation entre la contribution économique de la région et les transferts gouvernementaux et les investissements publics qu'elle reçoit. Cet exercice permettra à terme d'évaluer la réciprocité de l'apport fiscal de l'Abitibi-Témiscamingue.

C'est dans ce contexte qu'Aviseo Conseil a été mandaté par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue pour réaliser une étude sur la contribution économique de la région au Québec.

Les analyses produites par Aviseo Conseil se basent sur les renseignements et données disponibles entre janvier et mars 2025. Les données utilisées proviennent d'agences statistiques reconnues, notamment l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Statistique Canada, ainsi que de divers ministères et organismes du Québec

- Bien que tous les efforts nécessaires soient faits pour assurer l'exactitude des informations contenues dans le rapport, rien ne garantit qu'elles seront toujours exactes à la date à laquelle le lecteur les recevra ni qu'elles continueront de l'être dans l'avenir.

Ainsi, la présente étude vise à répondre aux objectifs suivants :

- **Brosser un portrait socio-économique exhaustif de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses atouts propres;**
- **Mesurer la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, notamment en ce qui a trait aux retombées fiscales;**
- **Estimer l'adéquation entre la contribution économique de la région et les transferts publics qui lui sont alloués.**

Un rapport qui s'articule autour de trois grandes sections complémentaires

Pour broser le portrait socio-économique et estimer la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue, cette étude se base sur une documentation et une approche méthodologique méticuleuse afin d'arriver à des constats solides et représentatifs.

Ainsi, chacune des sections est autoportante avec des constats qui lui sont propres, mais elles s'alimentent entre elles dans l'appréciation de la contribution économique de la région.

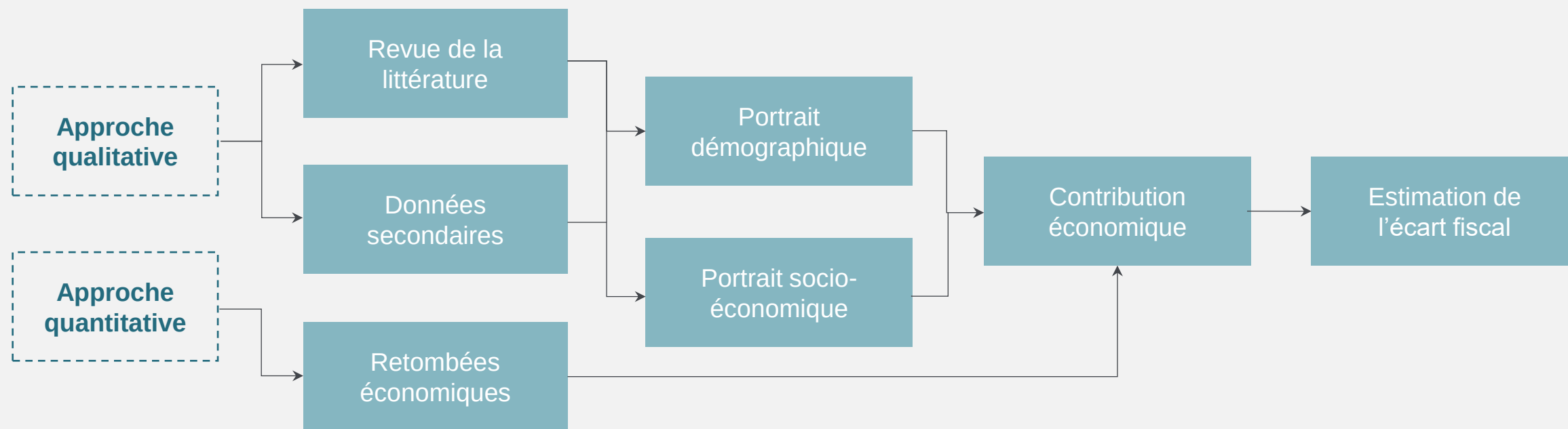
À cet effet, le document est divisé en trois grandes sections.

1. Portrait démographique de l'Abitibi-Témiscamingue	– Cette section brosse un portrait de la situation démographique de la région, de même que de ses perspectives à long terme – Elle présente également les flux migratoires interrégionaux.
2. Portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue	– Cette section s'attarde aux principales caractéristiques de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue et son évolution récente, notamment sa structure économique, son marché du travail et son indice de vitalité économique.
3. Contribution économique de la région et estimation de l'écart fiscal	– Cette dernière section présente les retombées économiques découlant des dépenses des entreprises du secteur privé en Abitibi-Témiscamingue, avec un accent sur les revenus fiscaux – Ces revenus fiscaux sont par la suite comparés aux transferts du gouvernement du Québec aux MRC, villes et municipalités de la région, afin d'estimer l'écart fiscal.

Une démarche à la fois qualitative et quantitative pour mesurer la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

La combinaison des deux approches offre une appréciation englobante de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue et permet d'évaluer avec justesse et rigueur le déséquilibre entre sa contribution économique et les transferts qu'elle reçoit du gouvernement du Québec.

Approche méthodologique adoptée par Aviséo





Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

L'Abitibi-Témiscamingue regroupe 5 territoires de MRC, qui se composent de 62 municipalités et de 14 territoires non organisés.

Cartographie de l'Abitibi-Témiscamingue



L'Abitibi-Témiscamingue a enregistré une croissance modeste de sa population dans les vingt dernières années

Depuis 2004, la population témiscabitibienne a crû à un rythme de 0,2 % en moyenne par année, l'une des croissances les plus faibles parmi les régions du Québec

- En comparaison, la population totale du Québec a progressé de 0,9 % en moyenne annuellement au cours de la même période.

Ce phénomène n'est pas unique à l'Abitibi-Témiscamingue, et s'inscrit dans une tendance plus globale de fuites démographiques de la population des régions rurales à l'échelle du Québec

- En effet, plusieurs régions éloignées des grands centres urbains que sont Montréal et la Capitale-Nationale ont vu leur population croître très faiblement, voire diminuer pour certaines d'entre elles.



149 637 habitants
 Population de l'Abitibi-Témiscamingue en 2024



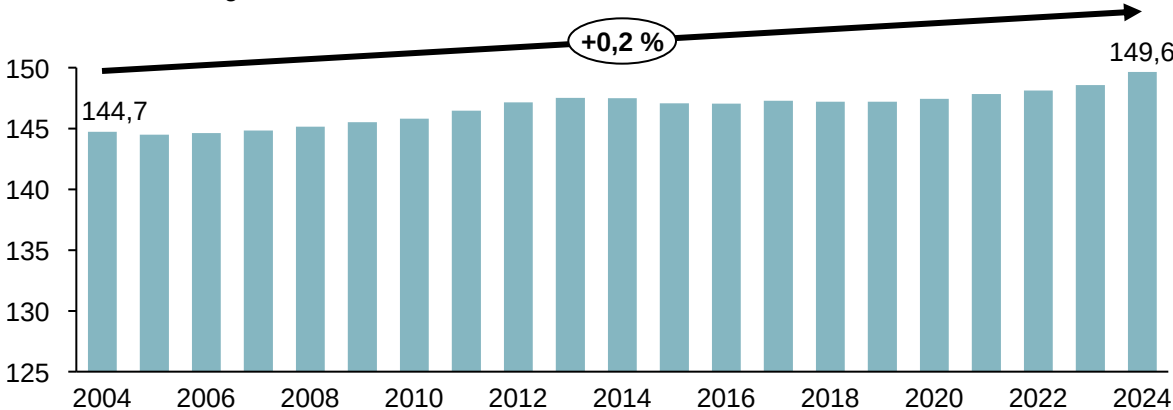
+4 908 habitants (+3,4 %)
 Variation de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue entre 2004 et 2024



1,7 %
 Poids démographique de la région au sein du Québec en 2024

Évolution de la population

Abitibi-Témiscamingue, 2004 à 2024, en milliers

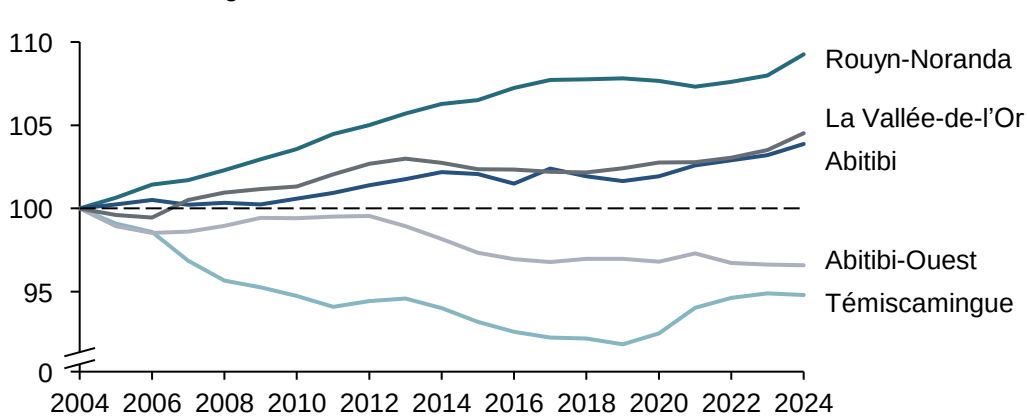


¹ Taux de croissance annuel moyen.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025

Évolution de la population par MRC

Abitibi-Témiscamingue, 2004 à 2024, en indice 2004 = 100



TCAM¹

+0,4 %

+0,2 %

+0,2 %

-0,2 %

-0,3 %

L'Abitibi-Témiscamingue fait face à un vieillissement modéré de la population

Le vieillissement démographique est déjà bien visible en Abitibi-Témiscamingue, où les personnes de 65 ans et plus comptent pour près d'un individu sur quatre (22,4 %), comme le témoigne la pyramide des âges inversée en 2024

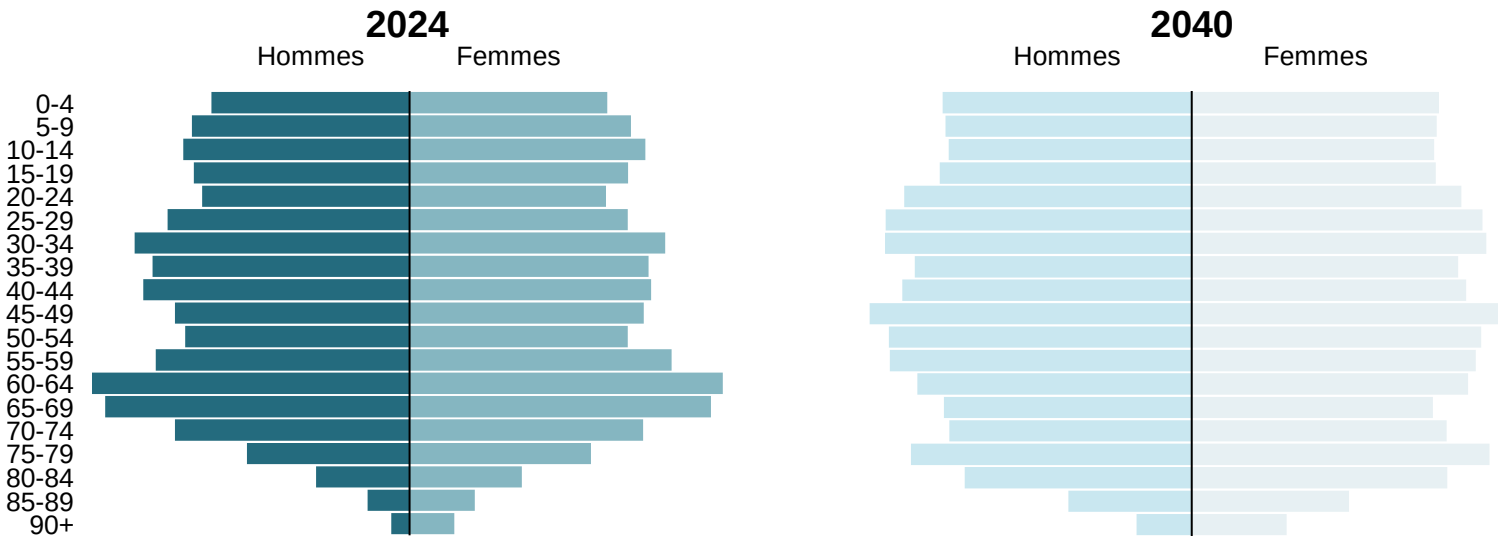
– En comparaison, en 2004, 12,1 % de la population appartenait à cette tranche d'âge.

Ce phénomène devrait s'intensifier de façon modérée dans les prochaines années. Ainsi, en 2040, la proportion de personnes de 65 ans et plus devrait atteindre 25,6 %

– En dépit de ce vieillissement de la population, les projections démographiques font état d'une pyramide des âges plus équilibrée à l'horizon 2040 en Abitibi-Témiscamingue.

Pyramide des âges

Abitibi-Témiscamingue, 2024 et 2040, en %



Un âge médian près de celui de l'ensemble du Québec

L'âge médian en Abitibi-Témiscamingue était de 43,6 ans en 2024, comparativement à 42,5 ans dans l'ensemble du Québec. D'importants écarts sont toutefois présents au sein des MRC de la région.

En effet, l'âge médian dans les MRC de l'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue était de 46,8 et 47,7 ans respectivement, alors qu'il était de 41,8 ans à Rouyn-Noranda, de 42,4 dans La Vallée-de-l'Or et de 44,0 en Abitibi.

Les perspectives démographiques laissent poindre un recul de la population à l’horizon 2050

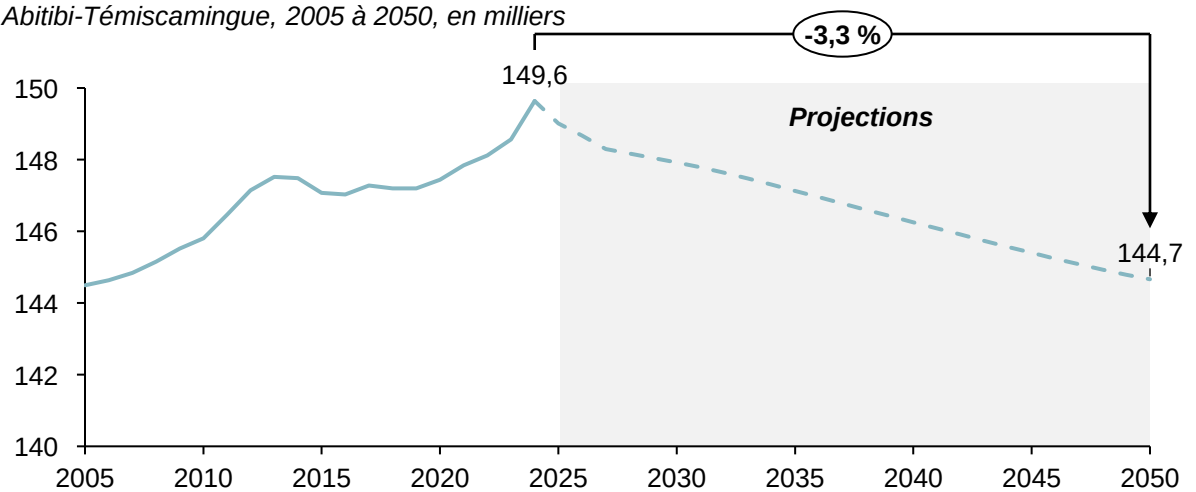
Selon les projections démographiques de l’Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de l’Abitibi-Témiscamingue devrait diminuer de 3,3 % entre 2024 et 2050, passant de 149 637 à 144 662 personnes¹

- Cette projection contraste avec celle pour l’ensemble du Québec, qui table sur une croissance de 9,4 % sur l’horizon de projection
- Les projections démographiques pour le Québec tablent d’ailleurs sur une faible hausse de l’immigration dans les prochaines années. Si celle-ci devait être plus forte, l’écart entre l’Abitibi-Témiscamingue et le Québec serait encore plus élevé.

Conséquemment, le poids démographique de l’Abitibi-Témiscamingue diminuera à 1,5 % en 2050, une baisse par rapport au 1,7 % en 2024.

Évolution de la population

Abitibi-Témiscamingue, 2005 à 2050, en milliers



¹ Il s'agit du scénario de référence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025

Seule la MRC de Rouyn-Noranda verra sa population augmenter d’ici 2050, quoique le taux de croissance sera modeste, à seulement 1,0 % entre 2024 et 2050. L’apport de la migration internationale explique ces projections. Les autres MRC de la région verront pour leur part leur population diminuer, et ce, à un rythme rapide pour certaines

- C’est notamment le cas de l’Abitibi-Ouest, du Témiscamingue et de l’Abitibi, où les projections tablent sur une diminution de 10,2 %, de 8,1 % et de 5,1 % respectivement
- Le recul de la population sera pour sa part moins important pour La Vallée-de-l’Or (-1,0 %).

Projection de la population par MRC

Abitibi-Témiscamingue, 2024 à 2050, en nombre

MRC	2024	2050	Variation
Rouyn-Noranda	43 326	43 746	+1,0 %
La Vallée-de-l’Or	44 191	43 770	-1,0 %
Abitibi	25 115	23 840	-5,1 %
Témiscamingue	16 311	14 984	-8,1 %
Abitibi-Ouest	20 407	18 321	-10,2 %

Un flux migratoire interrégional systématiquement négatif pour l'Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue a présenté un solde de migration interrégional globalement négatif dans les vingt dernières années, alors que la région n'a enregistré un solde positif qu'à deux reprises depuis 2004, soit en 2011 et en 2012

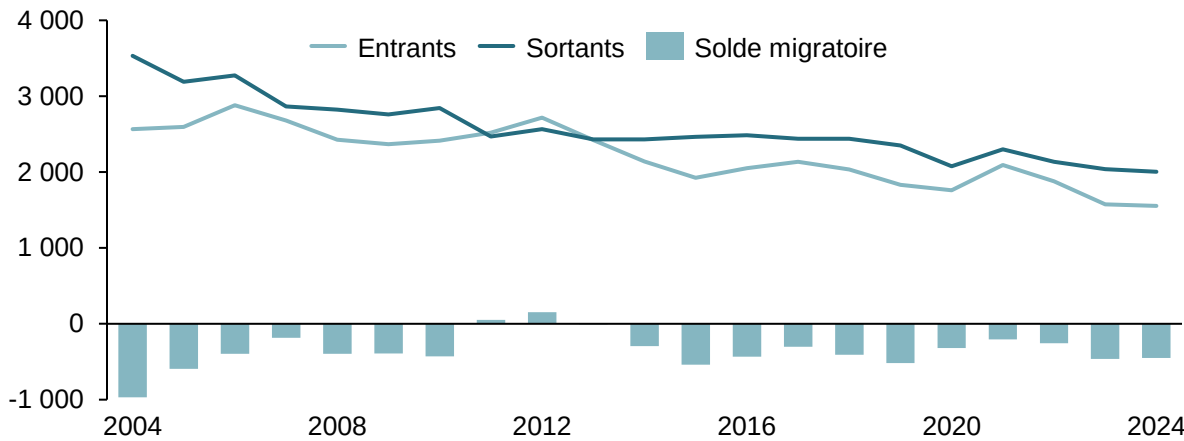
- Ce sont les jeunes entre 15 et 34 ans qui sont les plus nombreux à quitter la région, ceux-ci affichant les taux nets de migration interrégionale les plus négatifs
- Cet exode des jeunes peut s'expliquer par la forte concentration sectorielle, ce qui peut représenter une force, mais également limiter les perspectives de carrières pour certaines professions.



Des actions pourraient être déployées afin d'inciter les Témiscabitiens, particulièrement les jeunes adultes, à demeurer dans la région, alors que la majorité d'entre eux quittent et ne reviennent pas. Ces actions passent entre autres par des infrastructures publiques qui répondent aux besoins de la population, notamment en matière d'éducation et de services aux familles.

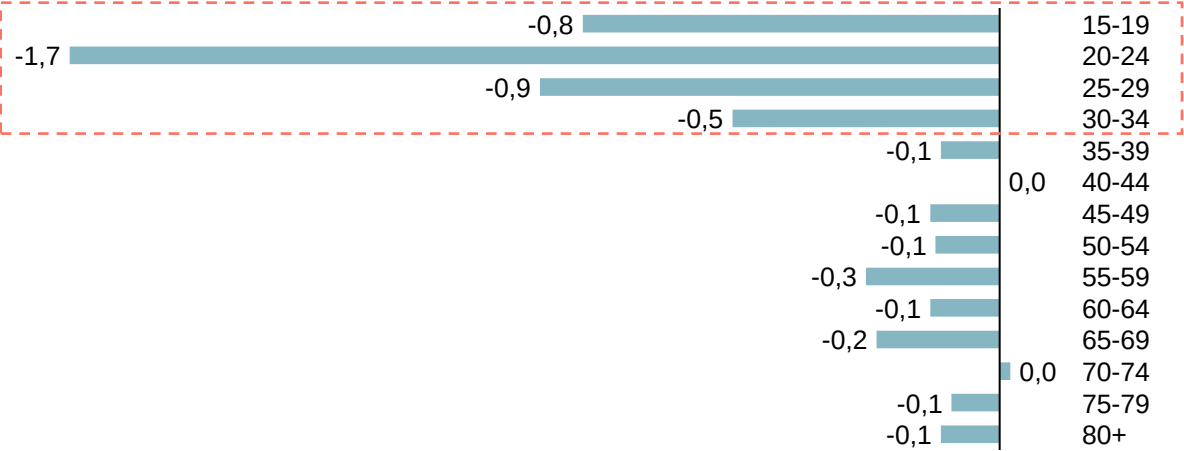
Solde migratoire interrégional

Abitibi-Témiscamingue, 2004 à 2024, en nombre de personnes



Taux net de migration interrégionale, par âge

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en %



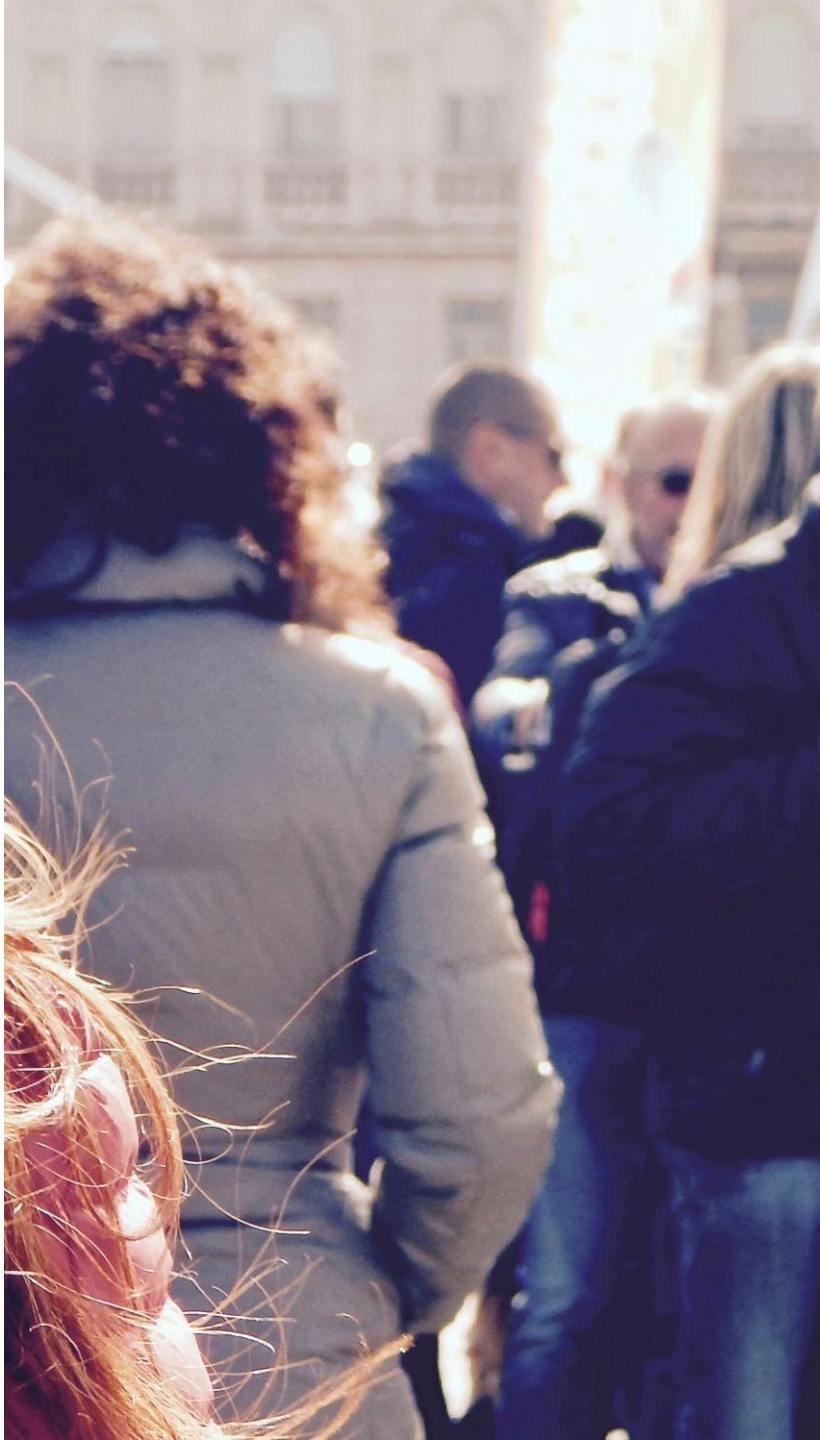
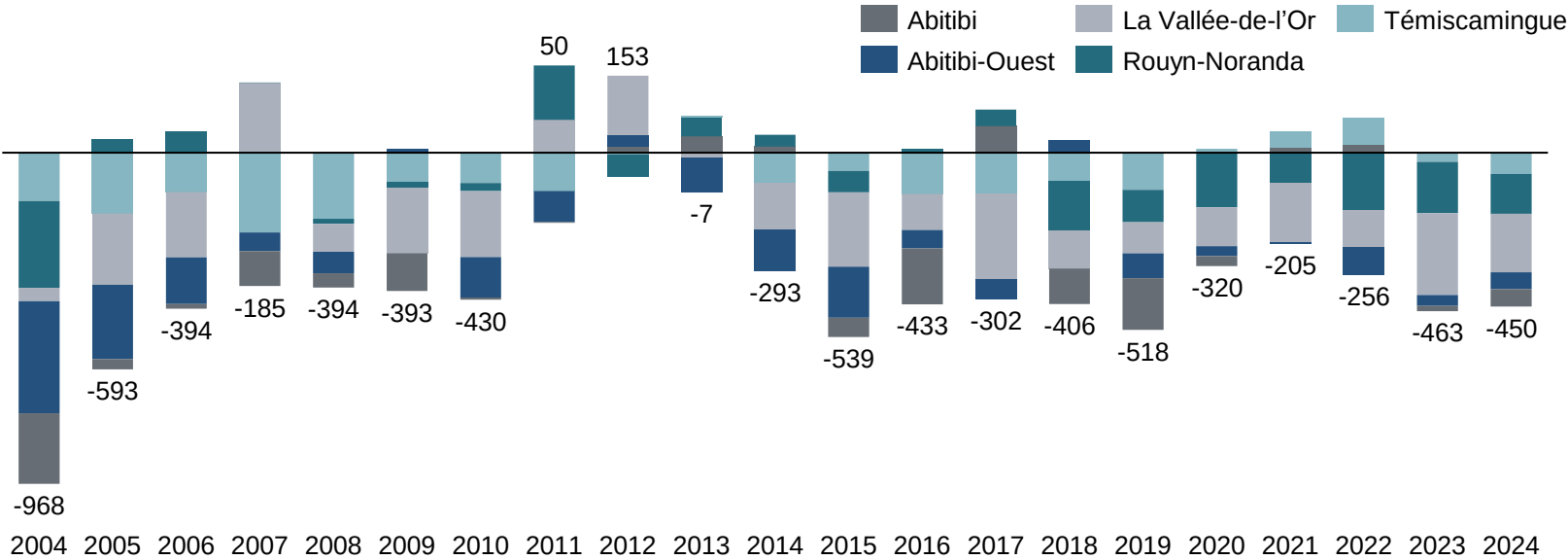
La migration interrégionale négative est généralisée dans la région

En 2024, l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue ont affiché un solde migratoire interrégional négatif. Il s'agit d'ailleurs d'une tendance qui perdure depuis plusieurs années, alors que peu de MRC ont affiché des soldes migratoires positifs au fil des ans

- Mentionnons que les données incluent la migration interrégionale au sein des MRC d'une même région administrative. Par exemple, un individu qui réside en Abitibi et qui déménage au Témiscamingue sera comptabilisé dans les statistiques de migration
- La somme du solde migratoire des MRC représente la migration interrégionale avec les autres régions administratives.

Solde migratoire interrégional par MRC

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004 à 2024, en nombre de personnes



L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des seules régions n'ayant pas bénéficié du regain d'engouement envers les régions rurales

En effet, la pandémie a engendré de grands bouleversements économiques, lesquels ont entraîné un important mouvement migratoire de la population hors des grands centres urbains que sont Montréal et Laval.

Hormis Montréal et Laval, l'Abitibi-Témiscamingue fait partie, avec la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, des trois seules régions administratives qui ont enregistré un solde migratoire négatif depuis la pandémie

- En comparaison, d'autres régions plus éloignées, telles que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean ont attiré davantage de Québécois qu'ils en ont perdu.



Bien que de nombreux facteurs peuvent expliquer ce phénomène, ces statistiques mettent en exergue les défis en matière d'attraction auxquels fait face l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement dans un contexte où les régions plus éloignées ont profité d'un attrait renouvelé à la suite de la pandémie de COVID-19.

Solde migratoire interrégional

Régions administratives du Québec, moyenne 2020 à 2024, en % de la population





Les enjeux de rareté de la main-d'œuvre sont aigus dans la région

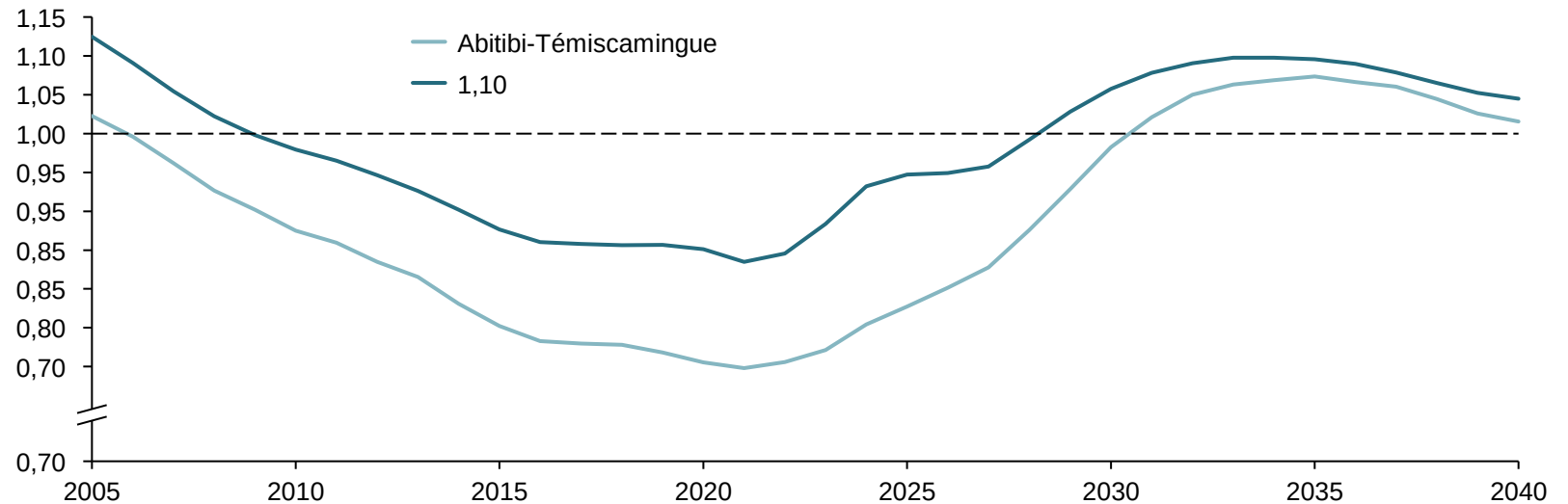
L'Abitibi-Témiscamingue fait face à des défis de renouvellement de la main-d'œuvre depuis des années, lesquels devraient perdurer d'ici 2030

- Son indice de remplacement de la main-d'œuvre inférieur à 1,0 indique que les entrants sur le marché du travail (les 25 à 34 ans) sont insuffisants pour remplacer les travailleurs qui en sortent (55 à 64 ans).

Bien que celui-ci soit en train de remonter après un creux en 2022, il devrait rester sous le seuil de 1,0 jusqu'en 2031, soit trois ans après l'ensemble du Québec, illustrant le défi auquel sont confrontées les entreprises pour accroître leur bassin de main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue.

Indice de remplacement de la main-d'œuvre¹

Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2005 à 2040, en indice



¹ L'indice de remplacement de la main-d'œuvre représente le ratio entre les individus entrant sur le marché du travail (25 à 34 ans) par rapport à ceux qui en sortent (55 à 64 ans).

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025

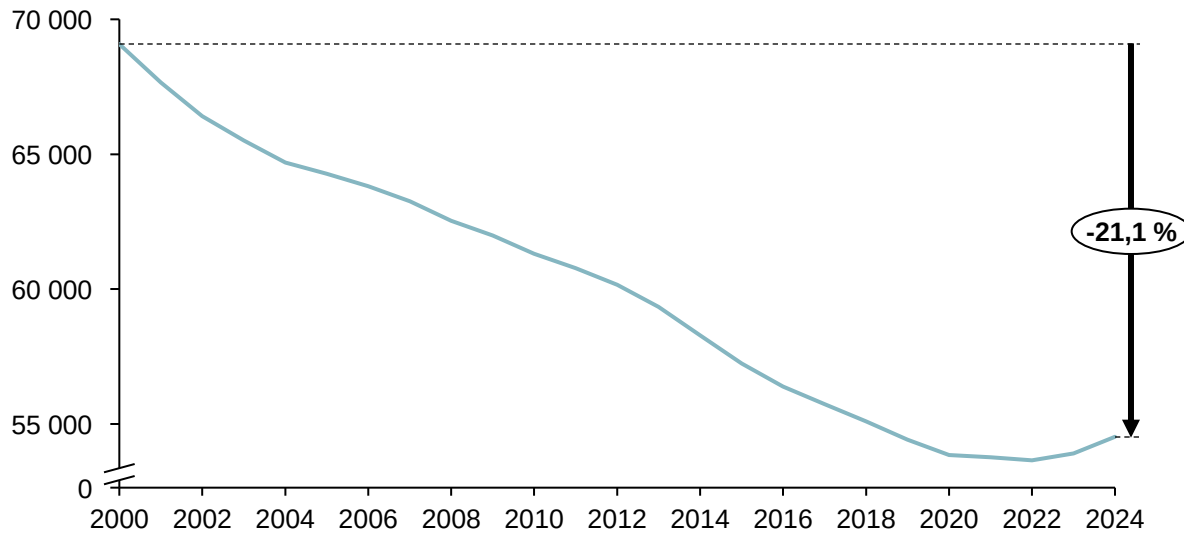
Le bassin de travailleurs potentiel a fortement diminué depuis le début des années 2000

La population âgée de 25 à 54 ans, qui représente le principal bassin de travailleurs potentiels pour les entreprises, a reculé de plus de 20 % entre 2000 et 2024. Un léger regain a été observé à la suite de la pandémie, mais ce rebond demeure marginal par rapport à la tendance globale à la baisse

- L'évolution de la population dans cette tranche d'âge est cruciale pour la croissance économique d'une région, puisque les individus qui la composent sont généralement dans leur période la plus productive de leur carrière.

Population de 25 à 54 ans

Abitibi-Témiscamingue, 2000 à 2024, en nombre



Le recul de la population dans ce groupe démographique a été observé dans toutes les MRC de la région, mais à des degrés différents

- En particulier, Rouyn-Noranda a vu son bassin de travailleurs potentiel diminuer de 13,1 %, tandis qu'à l'autre bout du spectre, les MRC de Témiscamingue et de l'Abitibi-Ouest ont enregistré des reculs de 31,8 %
- Ces baisses contrastent avec l'évolution dans l'ensemble du Québec, où la population des 25 à 54 ans a crû de 2,4 % entre 2000 et 2024. Cela traduit le fait que le vieillissement de la population et le renouvellement de la main-d'œuvre représentent de plus grands défis en Abitibi-Témiscamingue.

Population de 25 à 54 ans, par MRC

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2000 à 2024, en nombre

MRC	2000	2024	Variation
Rouyn-Noranda	19 158	16 645	-13,1 %
La Vallée-de-l'Or	20 496	16 447	-19,8 %
Abitibi	11 586	9 252	-20,1 %
Témiscamingue	7 942	5 418	-31,8 %
Abitibi-Ouest	9 898	6 753	-31,8 %
Ensemble du Québec	3 369 005	3 451 190	+2,4 %

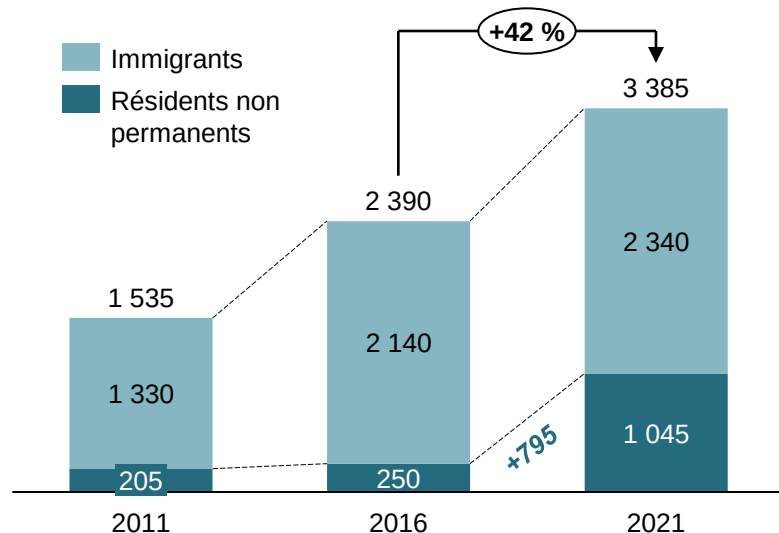
L'immigration est en expansion, mais demeure faible

Confrontées aux enjeux démographiques, les entreprises témiscabitiennes ont eu davantage recours à la main-d'œuvre étrangère pour répondre à leurs besoins

- En 2021, on comptait 995 immigrants de plus qu'en 2016, soit une augmentation de 42 %
- Cette hausse a été attribuable presque en totalité à l'immigration temporaire, alors que le nombre de résidents non permanents a bondi de 795.

Nombre d'immigrants

Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2021, en nombre

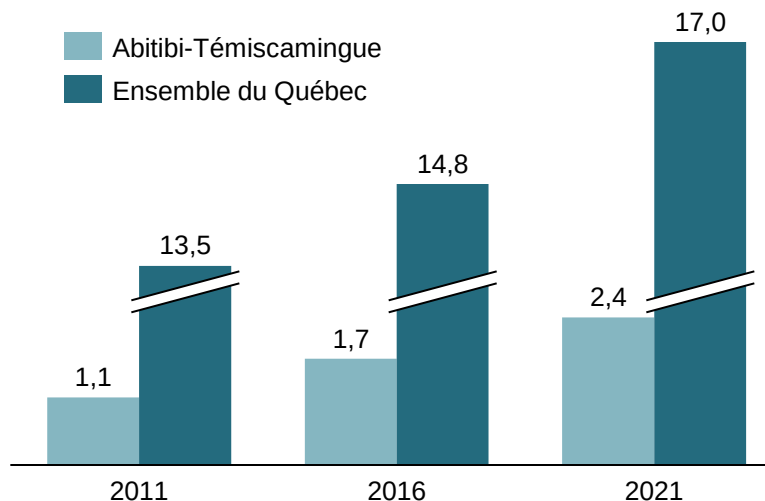


Malgré cette augmentation marquée, les immigrants occupaient toujours une place marginale dans la région, ceux-ci ne représentant que 2,4 % de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue

- Il s'agit par ailleurs d'une proportion nettement plus faible que celle dans l'ensemble du Québec, qui s'élevait à 17,0 % en 2021.

Nombre d'immigrants

Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011 à 2021, en % de la population



L'immigration comme solution aux enjeux de main-d'œuvre

Malgré une certaine amélioration, la régionalisation de l'immigration demeure un enjeu pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans ce contexte, la création en 2023 de la direction régionale du ministère de l'Immigration en Abitibi-Témiscamingue était tout indiquée, et pourrait faciliter l'arrivée d'immigrants afin de dynamiser la croissance démographique dans la région. L'immigration représente également un moyen efficace pour recruter de la main-d'œuvre spécialisée, un élément important pour la région dans un contexte où les jeunes quittent et n'y reviennent pas, ou très peu.

Des efforts supplémentaires devront continuer d'être déployés afin de limiter la baisse de la population dans les prochaines années.

Principaux constats du portrait démographique de l'Abitibi-Témiscamingue



La population en Abitibi-Témiscamingue s'est inscrite en croissance, quoique modeste, dans les vingt dernières années. Les MRC de l'Abitibi, de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda ont été les catalyseurs de croissance de la population, alors que les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue ont vu leur population diminuer.



La population témiscabitibienne devrait diminuer à l'horizon 2050 selon le scénario de référence des plus récentes projections de population de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).



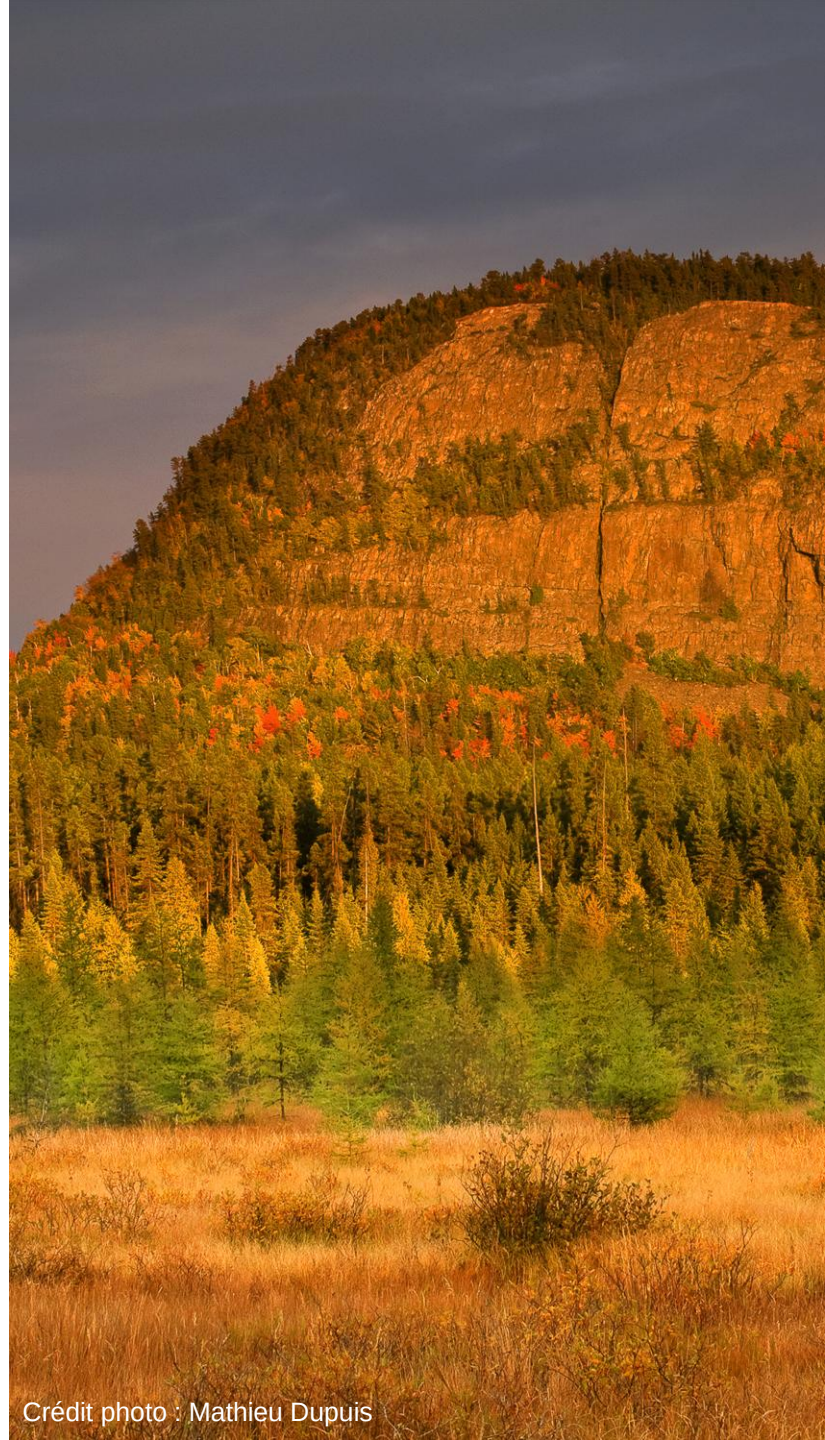
L'attraction et la rétention de la population sont un enjeu pour la région, notamment celles des jeunes adultes, alors qu'ils sont plus nombreux à quitter la région qu'à l'intégrer. Cela est notamment attribuable au fait que ces jeunes quittent pour entreprendre des études postsecondaires ailleurs au Québec, et ne réintègre pas l'Abitibi-Témiscamingue au terme de celles-ci.



Le vieillissement de la population accroît les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre pour les entreprises, enjeux déjà accentués par la migration interrégionale nette négative.



L'immigration a permis de limiter en partie les flux migratoires négatifs et le vieillissement de la population. Des efforts supplémentaires seront toutefois nécessaires afin de limiter la baisse projetée de la population.





Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Structure économique

Marché du travail

Marché immobilier

Infrastructure

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'Abitibi-Témiscamingue a enregistré une croissance économique robuste dans les dernières années

Le produit intérieur brut¹ (PIB) en Abitibi-Témiscamingue, lequel s'est élevé à 10,6 G\$ en 2022, a crû de 4,4 % en moyenne annuellement au cours des quinze dernières années, soit une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+4,0 %)

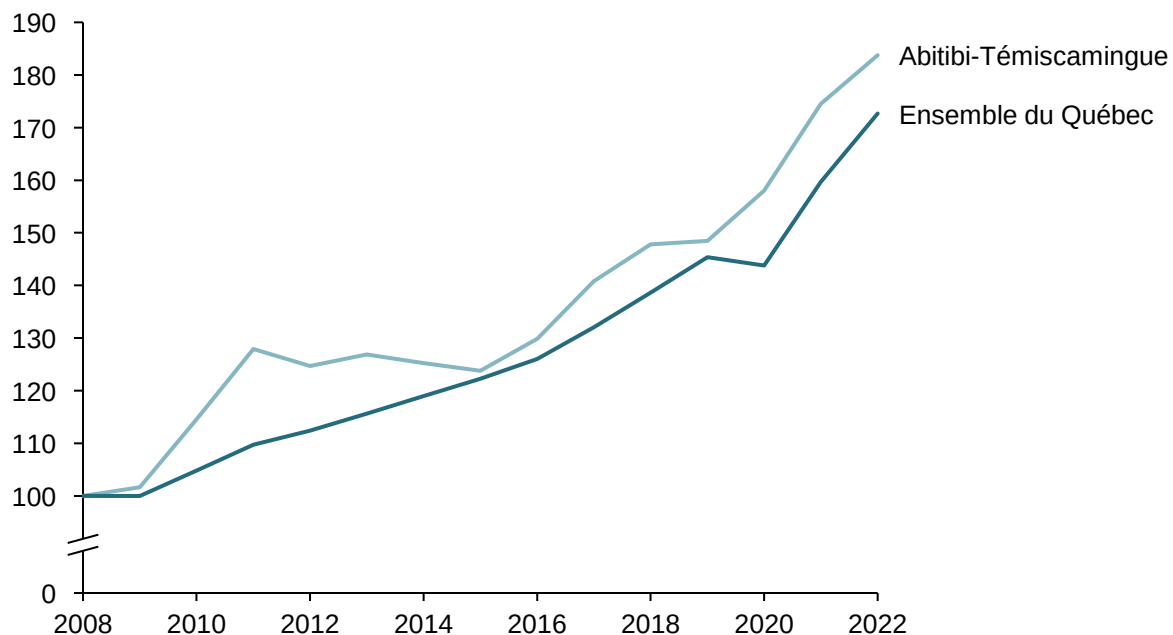
- En 2022, le PIB de l'Abitibi-Témiscamingue représente 2,1 % du PIB total du Québec.

Fort d'une croissance économique supérieure à la moyenne québécoise, le PIB par habitant en Abitibi-Témiscamingue pointe au 4^e rang au Québec, à 71 527 \$

- Seules les régions du Nord-du-Québec (126 049 \$), de la Côte-Nord (100 252 \$) et de Montréal (85 186 \$) font meilleure figure.

Évolution du produit intérieur brut

Ensemble du Québec et Abitibi-Témiscamingue, 2008 à 2022, en indice 2008 = 100

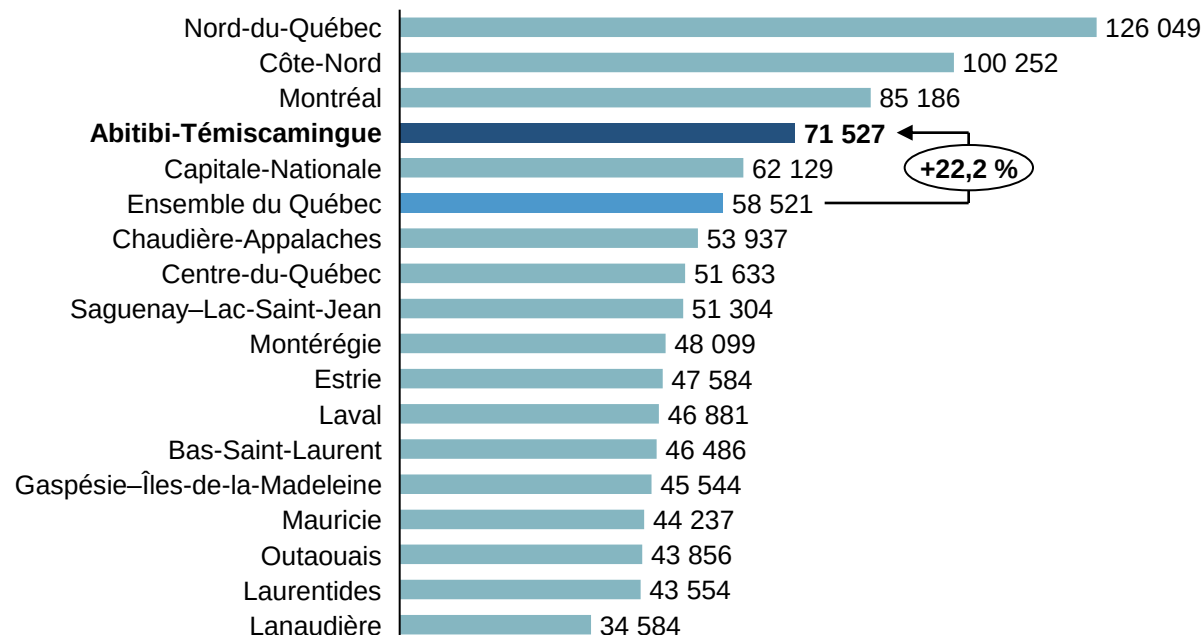


¹ Produit intérieur brut nominal au prix de base.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025

PIB par habitant

Régions administratives du Québec, 2022, en \$



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'économie témiscabitibienne est axée sur le secteur de la production de biens

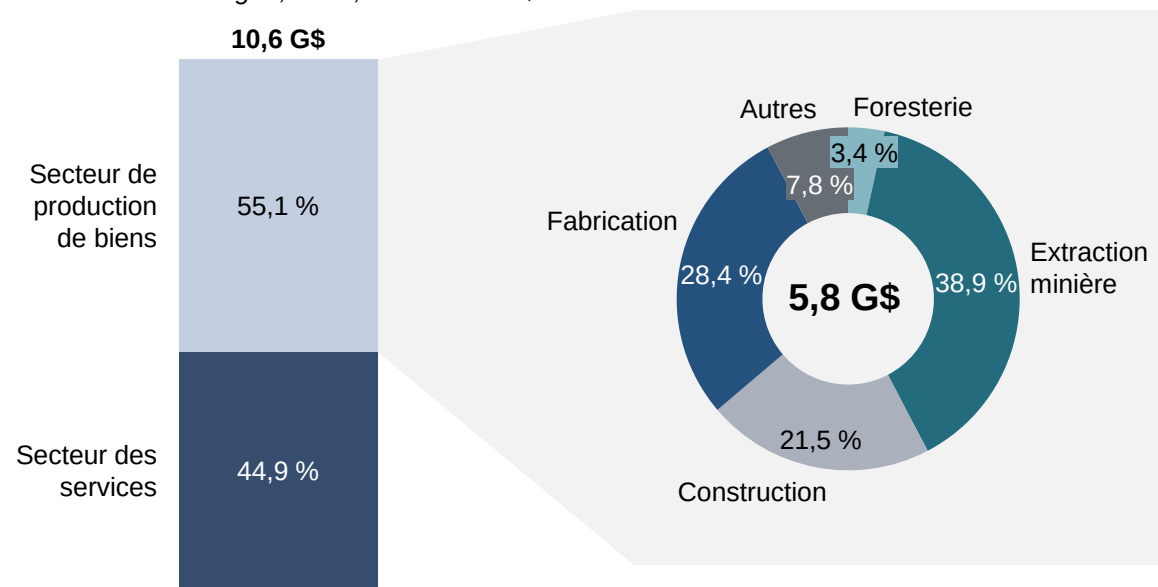
Le secteur des industries productrices de biens représente plus de la moitié du PIB de la région, avec un PIB évalué à 5,8 G\$¹

- À elles seules, les industries de l'extraction et de l'exploitation minière et de la fabrication comptent pour plus des deux tiers du secteur des biens, illustrant leur importance dans la région.

Pour sa part, le secteur des services représente environ 45 % du PIB de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ventilation du produit intérieur brut

Abitibi-Témiscamingue, 2022, en % et en G\$



¹ L'annexe 1 présente les régions administratives du Québec selon leur structure économique.

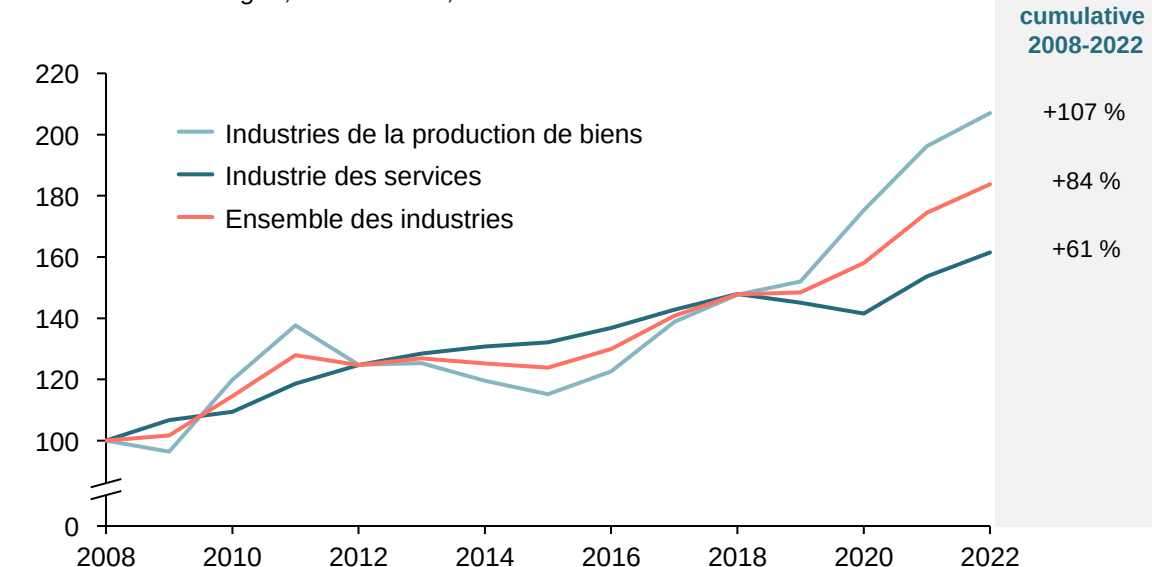
Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025

De fait, la croissance du PIB en Abitibi-Témiscamingue a été largement attribuable au secteur de la production de biens depuis 2008

- Les industries de la construction (+193 %), des mines (+150 %), du commerce de gros (+92 %) et de la fabrication (+78 %) sont les industries qui ont enregistré les plus fortes croissances depuis quinze ans
- En outre, près des deux tiers de la croissance du PIB total entre 2008 et 2022, ont été attribuables aux industries du secteur des biens, traduisant leur importance dans le tissu économique de la région.

Évolution du produit intérieur brut, par secteur

Abitibi-Témiscamingue, 2008 à 2022, en indice 2008 = 100

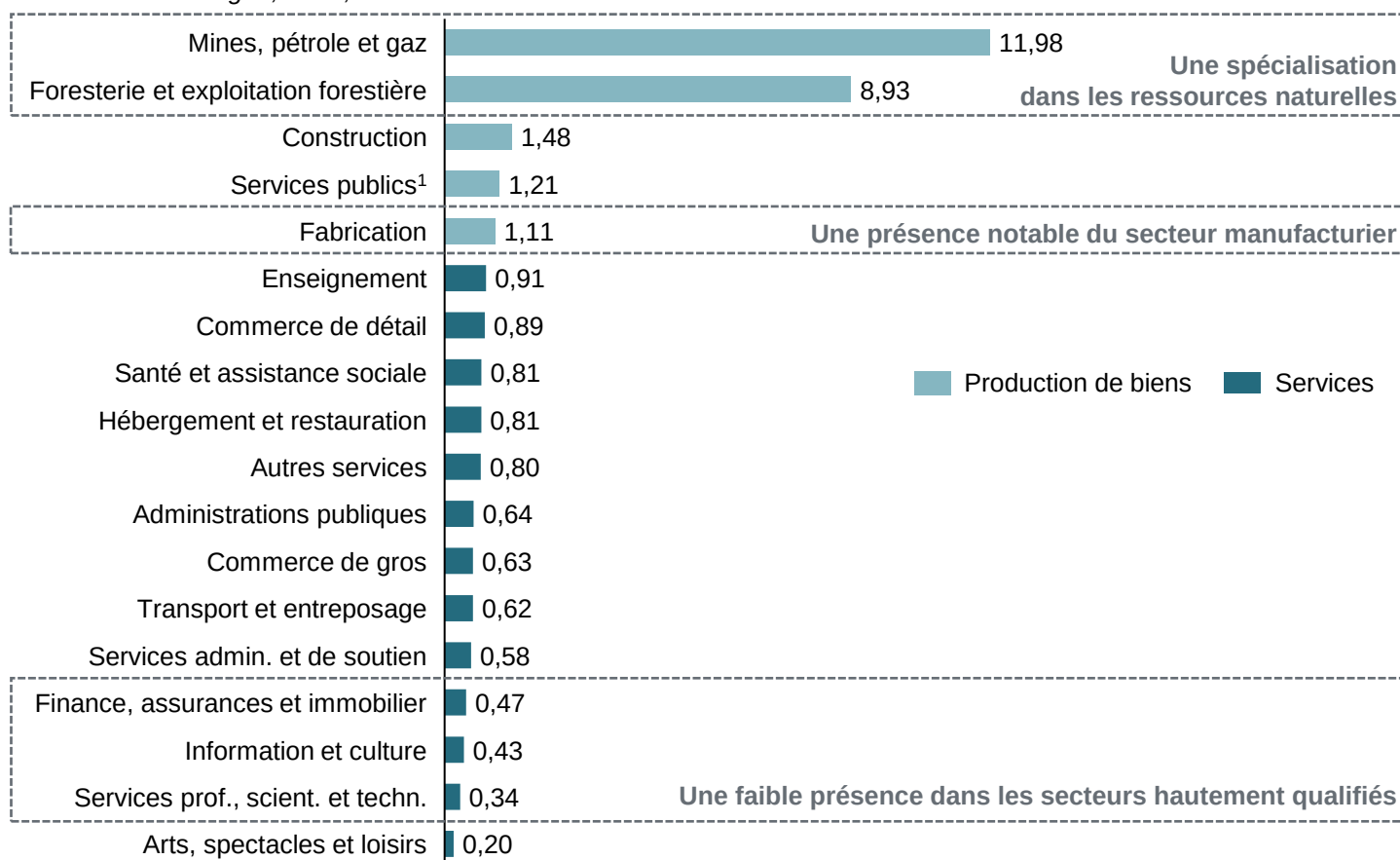


PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le secteur des biens de l'économie témiscabitibienne occupe une place importante au Québec

Indice de localisation du PIB

Abitibi-Témiscamingue, 2022, en indice



¹ Ce secteur inclut la production, le transport et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel et les réseaux d'aqueduc, d'égout et autres.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025



Indice de localisation du PIB

L'indice de localisation du PIB mesure le poids de l'industrie dans une région donnée par rapport au poids total de l'industrie dans l'économie du Québec. Si ce rapport est supérieur à 1 pour une industrie donnée, cela signifie que la contribution de l'Abitibi-Témiscamingue à cette industrie est proportionnellement plus importante qu'elle ne l'est dans l'ensemble des autres régions du Québec.

Par conséquent, plus l'indice est élevé, plus la part relative du secteur dans la région est importante dans l'économie du Québec.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les industries du secteur des biens affichent globalement des indices de localisation parmi les plus élevées au Québec

La valeur élevée des indices de localisation des industries appartenant au secteur de la production de biens met en exergue leur importance relative dans l'économie du Québec

- En particulier, l'indice de localisation de l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue arrive au premier rang au Québec, alors que c'est dans cette région que la valeur du PIB du secteur est la plus importante
- C'est néanmoins l'industrie minière qui affiche l'indice de localisation la plus élevée dans la région. Cette dernière arrive au 3^e rang au Québec, derrière le Nord-du-Québec et la Côte-Nord
- En outre, le secteur manufacturier a une présence notable dans la région, l'indice de localisation de ce secteur se situant au 6^e rang de l'ensemble des régions administratives. C'est l'industrie de la fabrication de produits de bois qui est la plus importante pour l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'opposé, les industries du secteur des services ont dans l'ensemble de faibles indices de localisation, lesquels se situent en queue de peloton par rapport aux autres régions du Québec

- Les secteurs hautement qualifiés ont une faible présence, alors que les industries des services professionnels, scientifiques et techniques, de la finance et des assurances, ainsi que de l'information et de la culture sont fortement sous-représentées.

Industrie	Indice de localisation	Rang au Québec
Mines, pétrole et gaz	11,98	3
Foresterie et exploitation forestière	8,93	1
Construction	1,48	4
Services publics	1,21	2
Fabrication	1,11	6
Services d'enseignement	0,91	13
Commerce de détail	0,89	14
Soins de santé et assistance sociale	0,81	15
Hébergement et services de restauration	0,81	15
Autres services (sauf les administrations publiques)	0,80	13
Administrations publiques	0,64	15
Commerce de gros	0,63	13
Transport et entreposage	0,62	14
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	0,58	14
Finance, assurances, services immobiliers et gestion de sociétés et d'entreprises	0,47	15
Industrie de l'information et industrie culturelle	0,43	13
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,34	14
Arts, spectacles et loisirs	0,20	15

 Production de biens

 Services


Indice de localisation

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'industrie minière est le principal moteur de la croissance économique dans la région

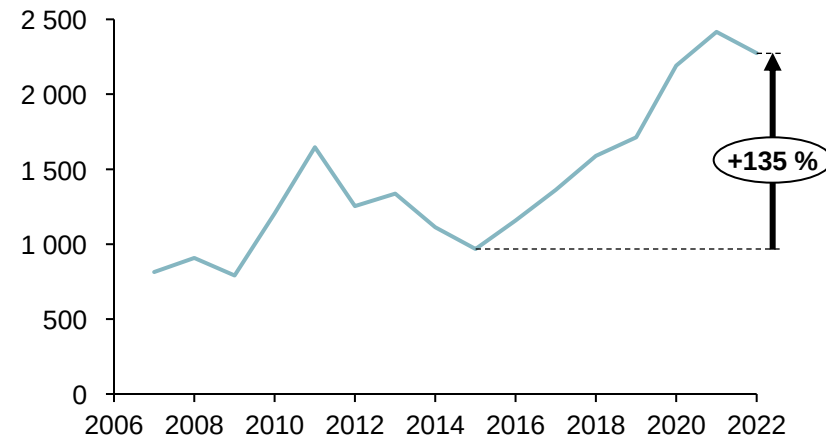
Représentant 21 % du PIB de l'Abitibi-Témiscamingue, l'industrie minière agit comme véritable locomotive pour l'économie de la région. La croissance de cette industrie a d'ailleurs été vigoureuse depuis 2015, alors que son PIB a crû de 135 %, un rythme nettement plus élevé que celui de l'ensemble de l'économie (+48 %)

– À elle seule, l'industrie minière a généré près de 40 % de la croissance économique totale en Abitibi-Témiscamingue entre 2015 et 2022.

En outre, l'industrie employait 8 330 travailleurs en 2021, soit environ un emploi sur huit dans la région. Les emplois miniers étaient concentrés dans les MRC de Rouyn-Noranda et de La Vallée-de-l'Or, lesquelles comptaient respectivement 28,8 % et 40,0 % de l'emploi dans le secteur minier.

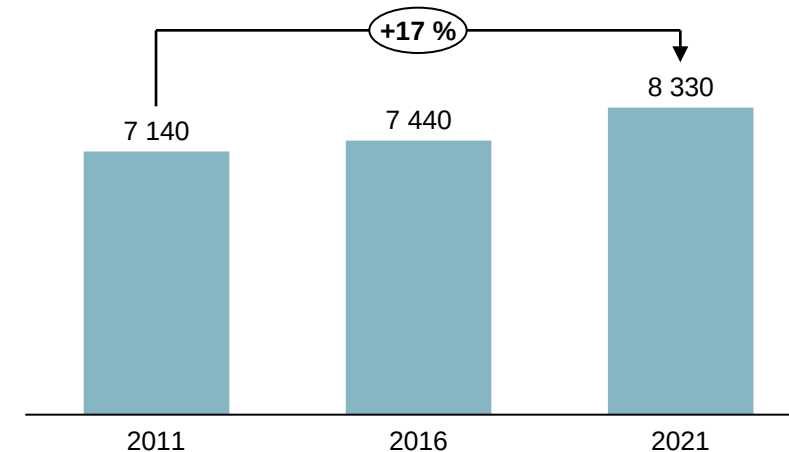
PIB de l'industrie minière

Abitibi-Témiscamingue, 2007 à 2022, en millions \$



Emploi dans l'industrie minière

Abitibi-Témiscamingue, 2016 et 2021, en nombre



Principaux joueurs en Abitibi-Témiscamingue



AGNICO EAGLE



IAMGOLD[®]
CORPORATION

SAYONA

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Plus du tiers de l'investissement minier au Québec est réalisé en Abitibi-Témiscamingue

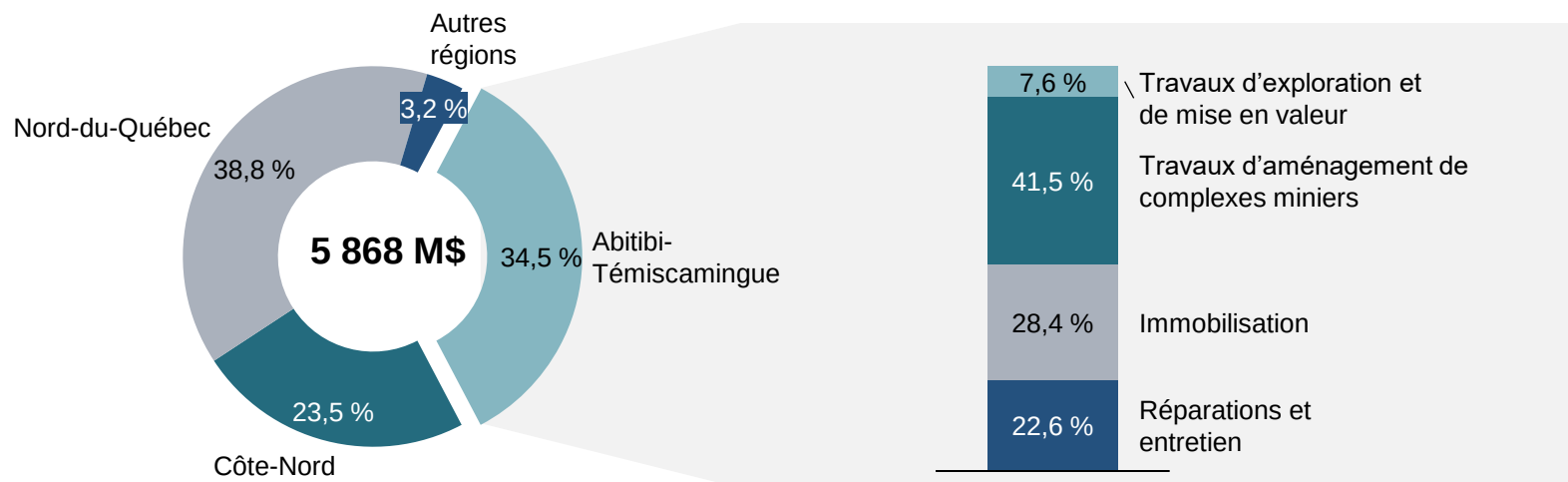
En 2023, les entreprises de l'industrie minière ont investi 1 962 M\$ en Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente 34,5 % de l'ensemble de l'investissement minier au Québec. Il s'agissait d'une progression de 10,0 % par rapport à 2022

- Depuis 2015, c'est d'ailleurs en Abitibi-Témiscamingue que la croissance de l'investissement minier a été la plus marquée (+160 %), devant le Nord-du-Québec (+75 %) et la Côte-Nord (+59 %).

Près de la moitié des dépenses d'investissement en 2023 ont été destinées aux travaux d'aménagement de complexes miniers (41,5 %), alors que les travaux d'exploration et de mise en valeur n'ont représenté que 7,6 % de dépenses.

Investissement minier

Régions administratives du Québec, 2023, en % et en millions \$



L'investissement minier regroupe toutes les dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que le coût des réparations et de l'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le secteur aurifère a une forte présence dans la région

On compte actuellement neuf mines en activité ou en maintenance en Abitibi-Témiscamingue, soit près de la moitié des mines de minéraux métalliques au Québec

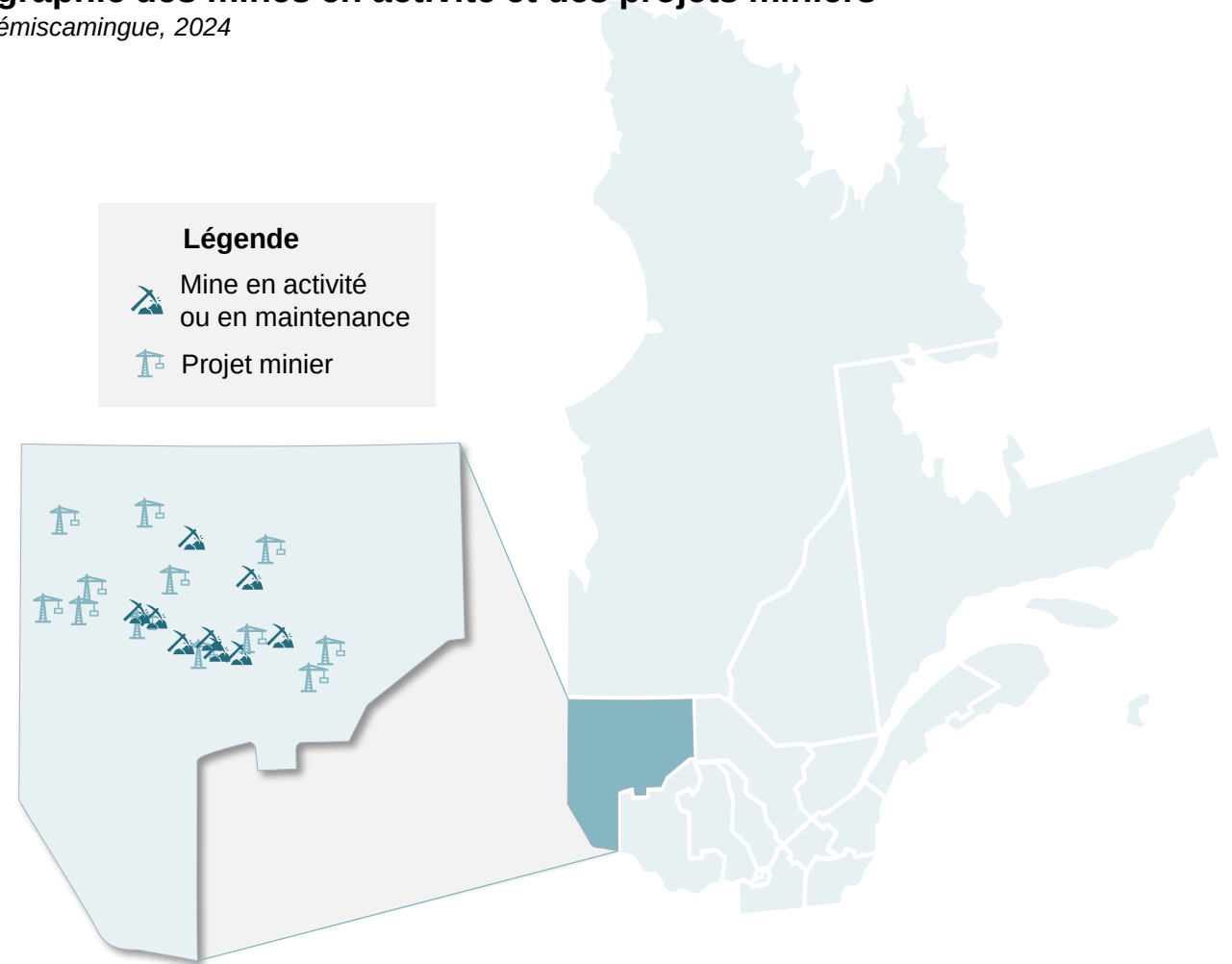
- Le secteur aurifère est particulièrement présent dans la région, avec huit des onze mines d'or au Québec. La mine Complexe Lithium Amérique du Nord est la seule qui n'est pas une mine d'or en Abitibi-Témiscamingue.

En outre, on dénombre douze projets miniers sur le territoire témiscabitiien, dont neuf sont des projets aurifères. Du reste, on retrouve un projet minier de zinc, un de lithium et un de nickel.

Mine en activité ou en maintenance	Société	Minerai
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle	Or
Complexe Goldex	Mines Agnico Eagle	Or
Complexe LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or
Kiena	Mines d'Or Wesdome	Or
Géant Dormant	Mines Abcourt	Or
Lamaque	Eldorado Gold Québec	Or
Beaufor	Corporation minière Monarch	Or
Westwood	IAMGOLD Corporation	Or
Complexe Lithium Amérique du Nord	Sayona Québec	Lithium

Cartographie des mines en activité et des projets miniers

Abitibi-Témiscamingue, 2024



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le PIB du secteur forestier a évolué de pair avec le prix du bois

Le secteur forestier et des produits du bois a évolué de façon mitigée depuis 2007. Alors que le PIB des industries de la foresterie et de la fabrication de produits en bois a peu varié entre 2007 et 2019, l'activité s'est accrue durant la pandémie, soutenue par l'explosion du prix du bois d'œuvre

- La hausse du PIB dans les dernières années a toutefois été davantage attribuable à un effet prix plutôt qu'à une augmentation de la production.



17

Nombre d'usines de transformation du bois en Abitibi-Témiscamingue

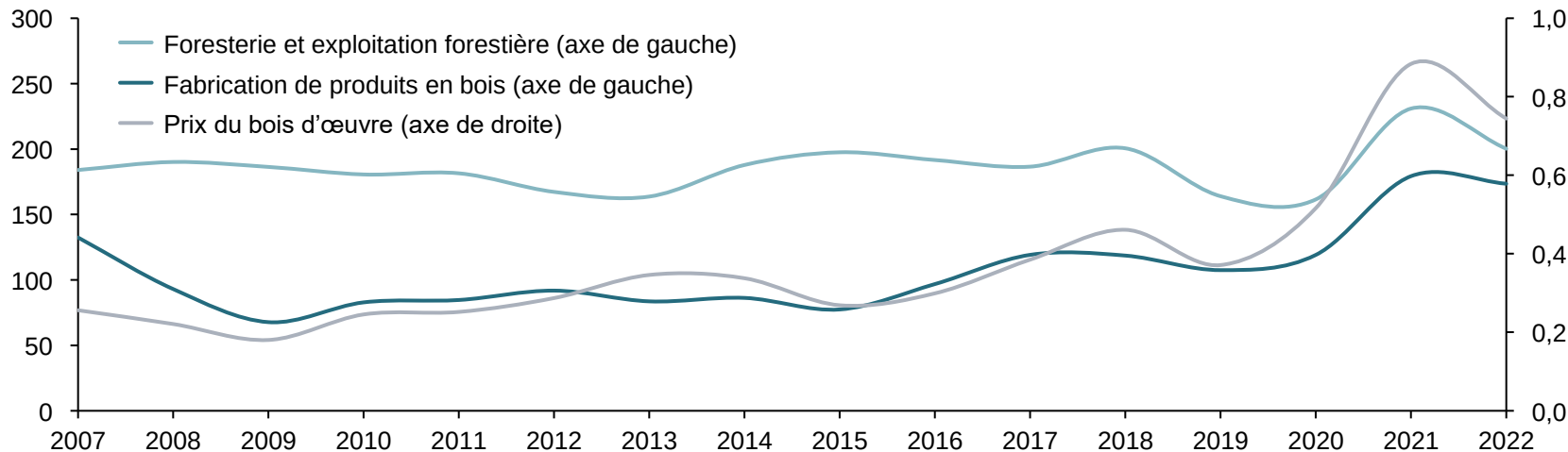


8,9 millions de m³

Volume de bois consommé¹, soit 14 % du total au Québec

PIB dans l'industrie forestière

Abitibi-Témiscamingue, 2007 à 2022, PIB en millions \$ et prix du bois d'œuvre en milliers \$/1000 pieds-planches



¹ Selon les permis d'exploitation délivrés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Haver Analytics, Analyse Aviseo Conseil, 2025

Principaux joueurs en Abitibi-Témiscamingue



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Une croissance modeste de l'emploi dans le secteur forestier, en phase avec la tendance de la production de l'industrie

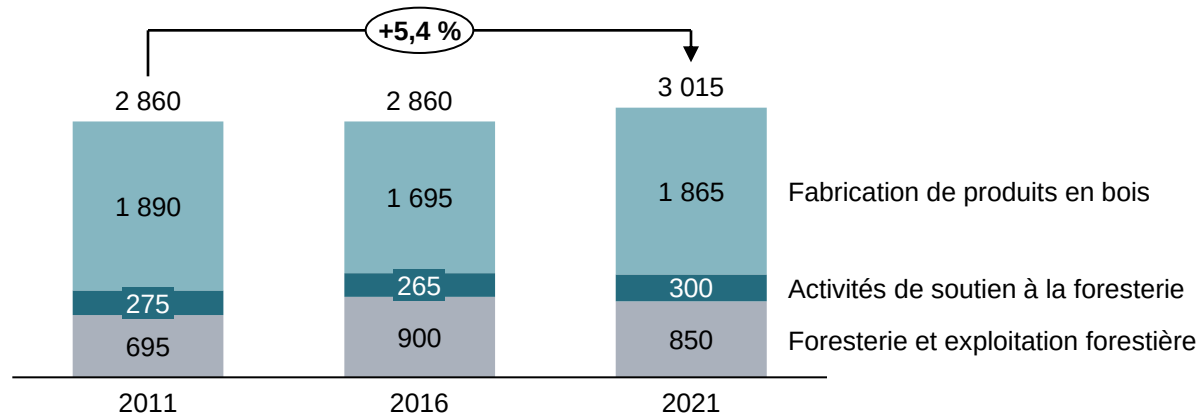
L'emploi dans le secteur forestier en Abitibi-Témiscamingue a peu augmenté depuis 10 ans, n'ayant enregistré qu'une hausse de 5,4 % entre 2011 et 2021 (+155 postes)

- L'emploi a augmenté dans quatre des cinq MRC de la région, le Témiscamingue étant celle où il a le plus augmenté (+64,4 %). Seule La Vallée-de-l'Or a vu le nombre d'emplois dans le secteur diminué entre 2011 et 2021 (-28,1 %).

Au sein du secteur, l'emploi a crû dans l'industrie de l'exploitation forestière (+22,3 %) et dans celle des activités de soutien à la foresterie¹ (+9,1 %), tandis qu'il a reculé de 1,3 % dans l'industrie de la fabrication de produits en bois, laquelle inclut notamment les scieries.

Nombre d'emplois dans le secteur forestier

Abitibi-Témiscamingue, 2006 à 2021, en nombre



¹ Cette industrie inclut notamment les entreprises de sylviculture, d'entretien forestier et de plantation d'arbres.
Sources : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Statistique Canada, Analyse Aviséo Conseil, 2025

L'atonie du marché du travail dans le secteur forestier s'est reflétée dans la production de bois d'œuvre, laquelle suit une tendance à la baisse au Québec depuis plusieurs années

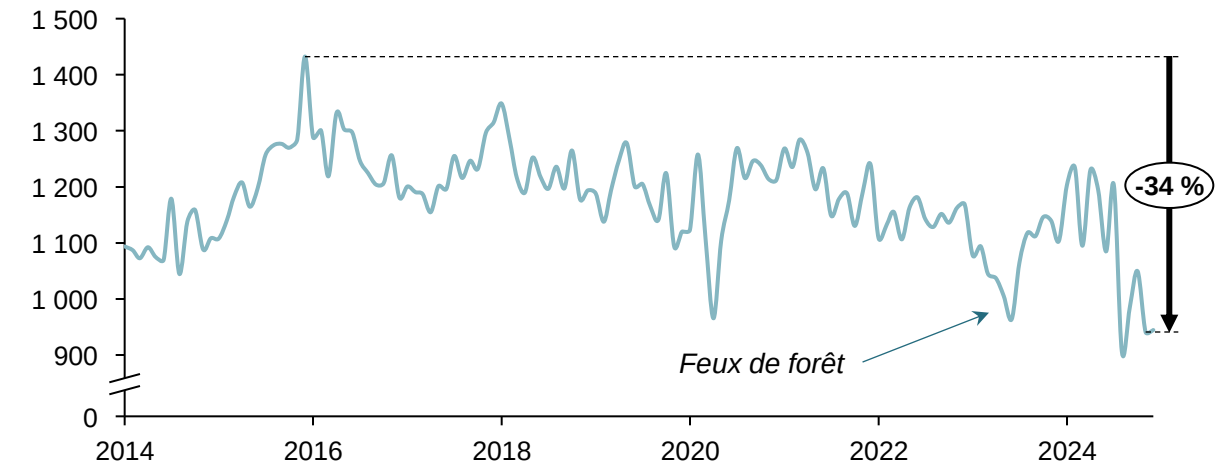
- En particulier, le volume de production de bois d'œuvre a chuté de 34 % depuis le sommet atteint en 2016.

Étant donné le poids élevé de l'industrie de la foresterie de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, tout indique qu'une évolution similaire a été observée dans la région

- De fait, le nombre d'usines de transformation de bois est passé de 25 en 2016 à 17 en 2025, selon le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

Production de bois d'œuvre

Québec, janvier 2014 à décembre 2024, en milliers de m³



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les industries génératrices de valeur en Abitibi-Témiscamingue sont non délocalisables, au bénéfice de tout le Québec

Étant donné leur nature, les principales industries présentes en Abitibi-Témiscamingue, soit les industries minière et forestière, sont non délocalisables. Il s'agit d'une caractéristique indissociable de la contribution économique de la région

- En effet, l'activité économique ne peut se situer qu'où la matière première se trouve, ce qui rend pérenne la création de valeur sur le territoire québécois issue de l'exploitation des ressources naturelles
- Par ailleurs, la production de ces industries en Abitibi-Témiscamingue profite à une multitude d'entreprises à l'échelle du Québec, et est donc porteuse de retombées économiques dans toutes les régions de la province¹.

Le caractère non délocalisable de ces industries se distingue de la majorité des autres industries, lesquelles peuvent être plus ou moins facilement délocalisées dans d'autres territoires. Le Québec a été témoin au fil des ans de la délocalisation de nombreuses entreprises, et ce, dans une multitude d'industries. Ces fuites de capitaux privent le gouvernement d'importants revenus fiscaux.

LE DEVOIR

2025

Amazon Canada ferme ses sept entrepôts au Québec

« Amazon Canada fermera ses sites au Québec, laissant sans emploi plus de 1 700 personnes. Le géant américain du commerce en ligne compte revenir à son modèle d'affaires de 2020 et confier à nouveau la livraison des colis à des sous-traitants. Une décision qu'il est difficile de ne pas lier à la récente syndicalisation de l'entrepôt de la multinationale situé à Laval, selon plusieurs. »



RADIO-CANADA

2019

Velan fermera une usine à Montréal pour transférer des activités en Inde

« Velan a décidé de fermer une de ses deux usines à Montréal et déplacera certaines activités en Inde, ce qui touchera environ 130 emplois, selon la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui estime que cette décision constitue une délocalisation. Dans le cadre d'une restructuration, le fabricant de robinetterie industrielle mettra la clé sous la porte, vers la fin de 2020 ou le début de 2021, de son site situé rue McArthur, dans l'arrondissement montréalais de Saint-Laurent. »



RADIO-CANADA

2018

Sico fermera son usine de Québec et son entrepôt de Longueuil

« L'entreprise Sico fermera son usine de Beauport et son entrepôt de Longueuil en septembre 2019. Environ 125 emplois seront perdus. Les activités seront déplacées en Ontario. "C'est doublement décevant dans la mesure où encore une fois, on délocalise des emplois", a déclaré le président de la CSN, Jacques Létourneau. »

¹ Voir la section sur la contribution économique pour une discussion sur les retombées économiques découlant de la production des industries en Abitibi-Témiscamingue.

Sources : Le Devoir, Radio-Canada, Analyse Aiseo Conseil, 2025

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le paysage économique en Abitibi-Témiscamingue est caractérisé par une forte présence des PME

Il y avait 7 129 entreprises avec employés en Abitibi-Témiscamingue à la fin de l'année 2024, dont 88 % employaient moins de 20 travailleurs

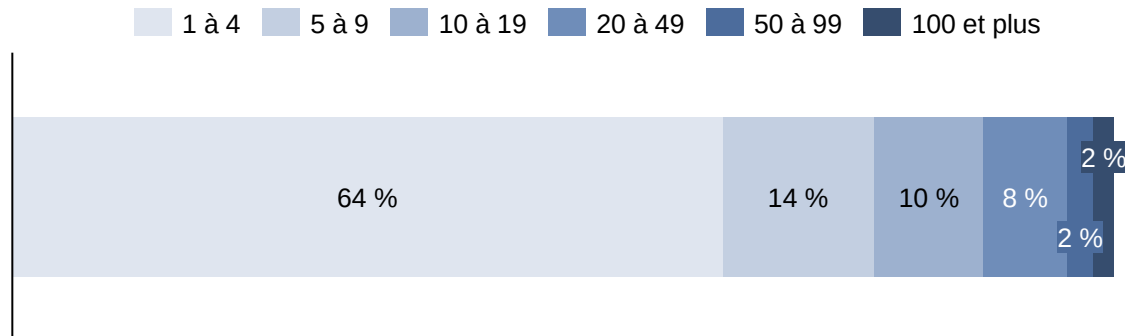
- En outre, 2 % des entreprises employaient 100 employés ou plus. Les minières, de même que les établissements d'enseignement et de santé, représentent les plus grands employeurs de la région.

Environ une entreprise sur six exerce ses activités dans le commerce de détail, principalement dans des magasins de proximité tels que les détaillants d'alimentation et d'articles de sports et de loisirs

- Globalement, l'Abitibi-Témiscamingue compte trois entreprises dans le secteur des services pour chaque entreprise dans le secteur de la production de biens.

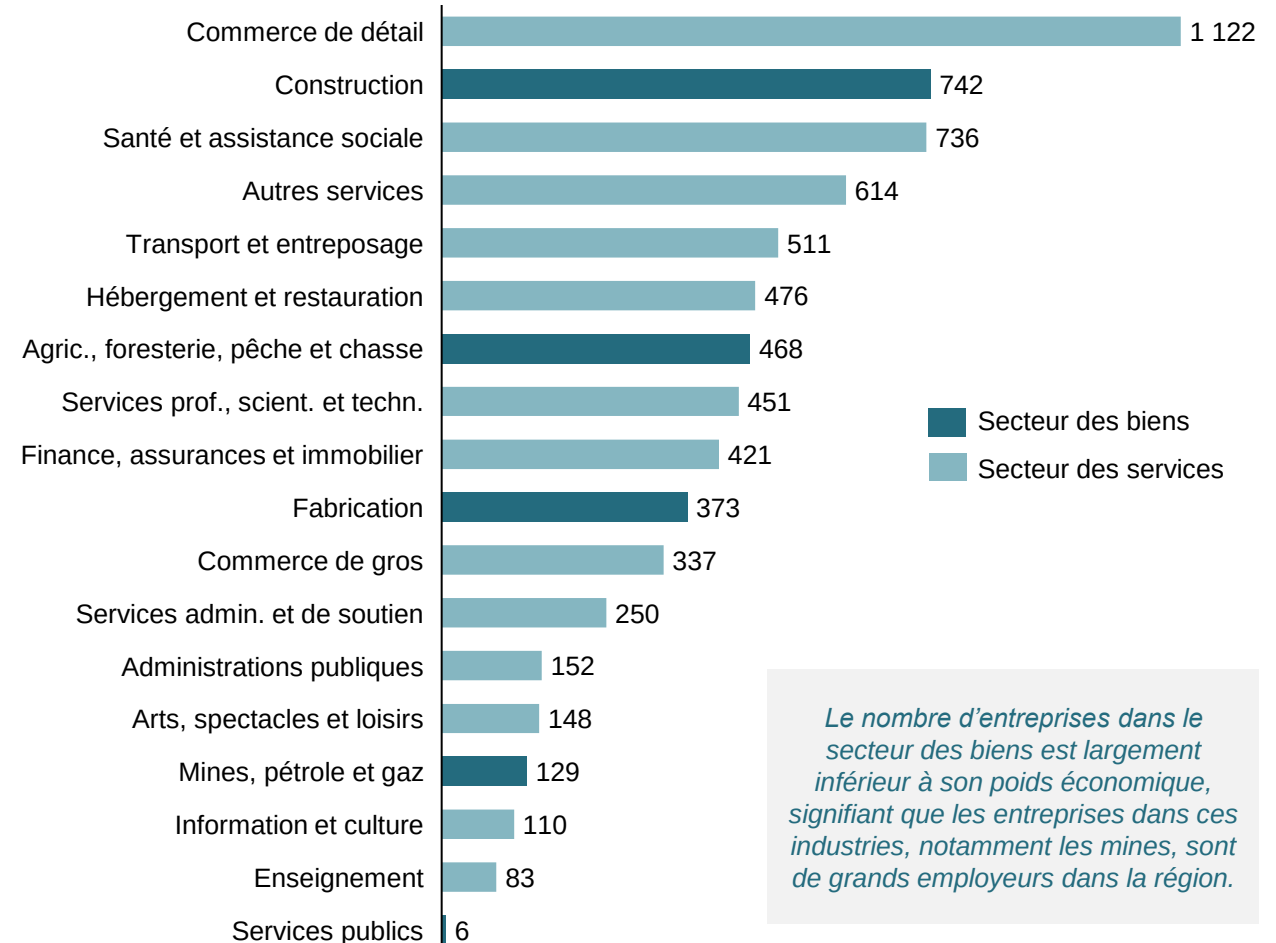
Nombre d'entreprises, selon le nombre d'employés

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en % du total



Nombre d'entreprises par industrie

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en nombre



Le nombre d'entreprises dans le secteur des biens est largement inférieur à son poids économique, signifiant que les entreprises dans ces industries, notamment les mines, sont de grands employeurs dans la région.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

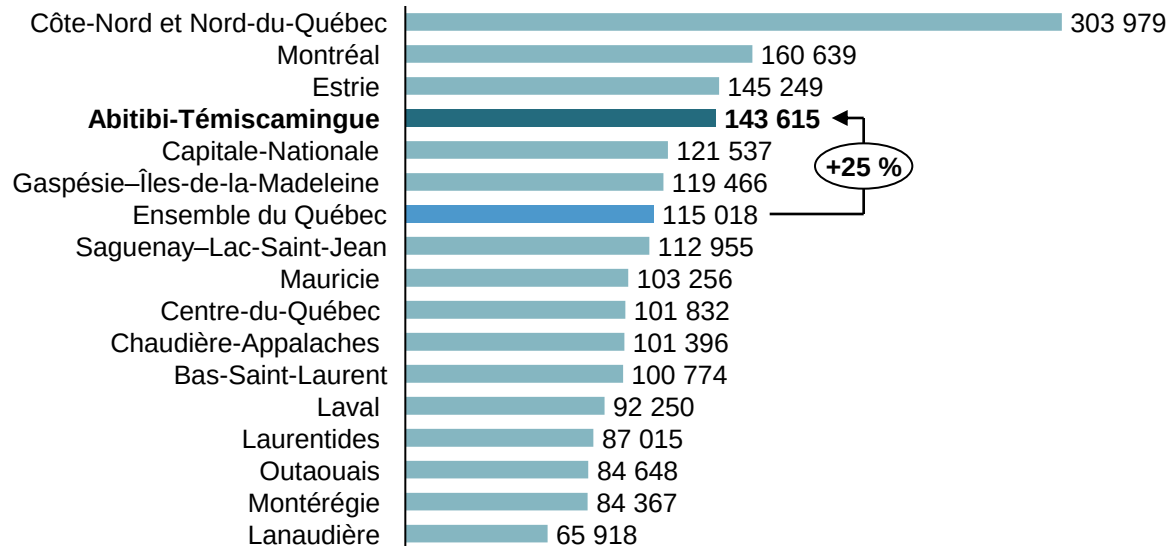
L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions où la productivité du travail est la plus élevée

Puisque la part de l'emploi dans le secteur de la production de biens est inférieure à son poids économique, et que ce secteur regroupe des industries à forte valeur ajoutée, l'Abitibi-Témiscamingue affiche une productivité du travail élevée

- En 2022, le PIB par emploi de la région était de 143 615 \$, ce qui la classe au quatrième rang au Québec. Il s'agit d'ailleurs d'une productivité du travail qui est 25 % plus élevée que la moyenne de l'ensemble du Québec.

Productivité du travail

Québec, 2022, PIB par emploi en \$

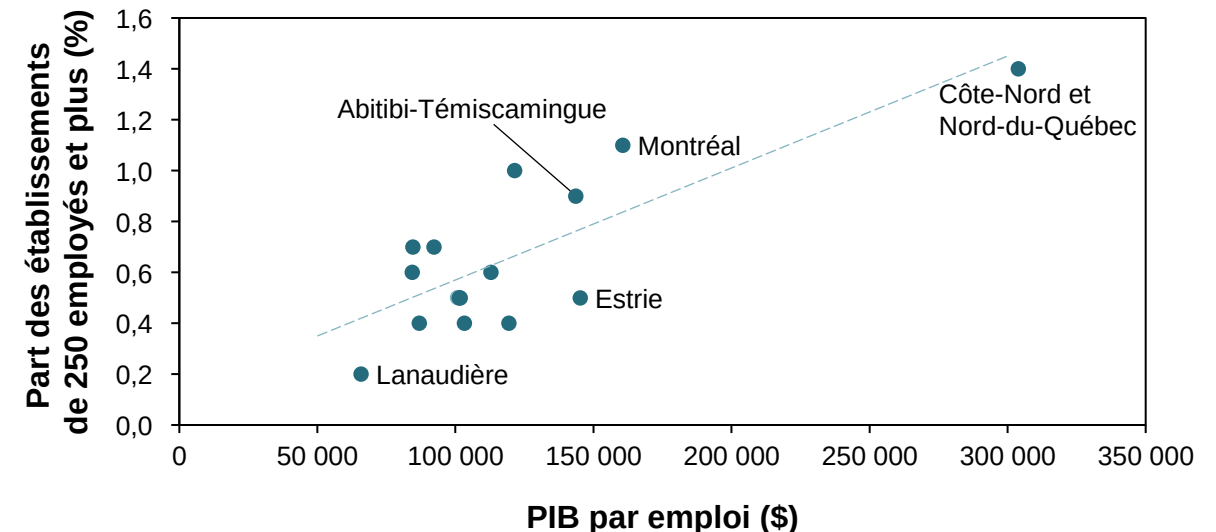


La présence d'entreprises de grande taille en Abitibi-Témiscamingue, notamment les minières, permet en partie d'expliquer la productivité élevée dans la région

- En 2023, 0,9 % des établissements comptaient 250 employés ou plus, le 4^e plus haut total au Québec
- Plusieurs études ont démontré que les entreprises de grande taille sont plus productives, puisque celles-ci bénéficient à la fois d'économies d'échelle dues à leur taille, et ont moins de contraintes financières pour optimiser leur processus.

Productivité du travail et taille des établissements

Québec, 2022-2023, part des établissements en % et productivité en \$



La productivité du travail est étroitement liée à l'investissement en capital des entreprises privées

Que ce soit de l'investissement pour le développement de nouveaux projets ou pour accroître l'automatisation des processus, l'investissement intensif permet d'accroître la productivité des emplois soutenus dans les entreprises. Les secteurs minier et de la fabrication, bien présents en Abitibi-Témiscamingue, sont particulièrement productifs. Voici deux exemples.

1 Dumont Nickel compte investir des milliards de dollars en Abitibi-Témiscamingue pour exploiter l'un des plus grands gisements de nickel au monde

Tout récemment, Dumont Nickel a annoncé publiquement les potentielles retombées économiques de son projet de mine de nickel

- Dans le cadre de ce projet, Dumont Nickel prévoit investir plus de **3,0 G\$** dans le développement du site minier
- À terme, ces investissements permettront à 566 personnes de travailler au fonctionnement du site minier et de l'usine. Selon Dumont Nickel, ces travailleurs auront une productivité du travail de **930 000 \$** par année.

Les investissements en capital de Dumont Nickel laissent croire que le projet minier et son usine seront à la fine pointe de la technologie permettant d'accroître la production du site tout en maintenant le capital humain stable.

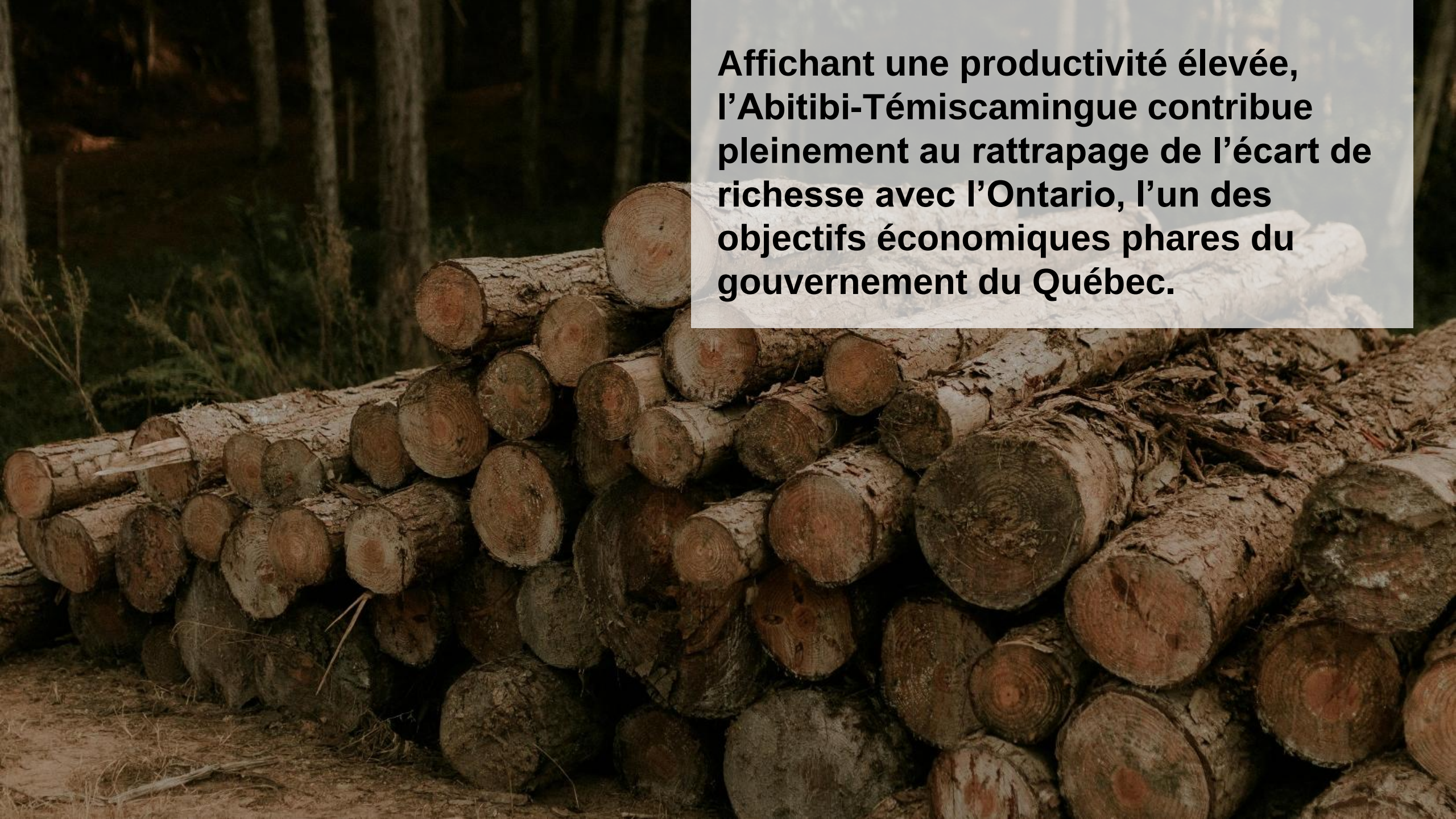
2 En activité depuis près de 100 ans, la Fonderie Horne contribue à accroître la productivité du travail de ses travailleurs par ses investissements en capital

La Fonderie Horne investit annuellement d'importantes sommes pour assurer le fonctionnement de ses activités

- Une étude publiée en 2019 chiffrait à **478 000 \$** la productivité moyenne d'un travailleur de la Fonderie Horne.

Les investissements en capital de la Fonderie Horne signifient que l'entreprise réinvestit dans ses installations au profit de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec

- Sans investissement, les machineries deviennent désuètes et les entreprises perdent en compétitivité face aux autres joueurs de l'industrie (nouveaux et anciens)
- À terme, l'investissement en capital permet aux entreprises de générer davantage de valeur ajoutée à capital humain identique.

A large pile of cut logs, likely spruce or fir, is stacked in a forest. The logs are of various diameters and are cut into sections. The background shows a dense forest with tall, thin trees and some green foliage. The lighting is natural, suggesting daylight. A semi-transparent white box with black text is overlaid on the upper right portion of the image.

Affichant une productivité élevée, l'Abitibi-Témiscamingue contribue pleinement au rattrapage de l'écart de richesse avec l'Ontario, l'un des objectifs économiques phares du gouvernement du Québec.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

À l'instar des autres régions ressources, l'Abitibi-Témiscamingue présente un faible indice de diversité industrielle

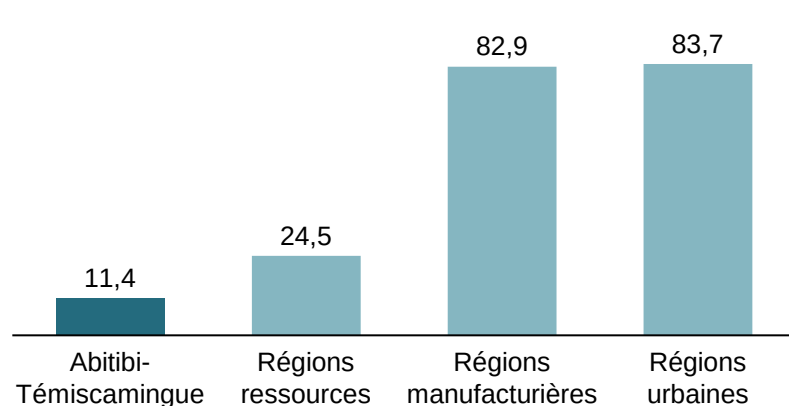
En 2023, l'indice de diversité industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue s'est élevé à 11,4 points, soit le 4^e plus faible niveau de l'indice parmi les 17 régions administratives du Québec.

La faible diversité industrielle de la région est tributaire de la place qu'occupent les industries des ressources naturelles. En effet, la prédominance de grands donneurs d'ordres dans ces régions, telles que les mines et les scieries, combinée à la faible présence de services expliquent cette différence marquée par rapport aux autres régions

- Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une situation unique à l'Abitibi-Témiscamingue, puisque les autres régions ressources présentent toutes un indice de diversité industrielle nettement plus bas que les régions manufacturières et urbaines.

Indice de diversité industrielle

Québec, 2023, ensemble du Québec = 100



L'indice de diversité industrielle sert à mesurer la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie d'une région administrative et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure industrielle de la région diffère de celle du Québec.



Le faible niveau de diversité industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue présente à la fois des **avantages** et des **inconvénients**

- D'un côté, la structure industrielle peu diversifiée de la région est le reflet d'une forte spécialisation des entreprises dans le secteur de l'exploitation des ressources naturelles. Cette spécialisation s'accompagne d'une productivité élevée, renforçant la compétitivité des entreprises du secteur
- De l'autre, cette concentration expose la région aux fluctuations de la demande mondiale de matières premières et, par conséquent, des prix. Par ailleurs, une forte spécialisation peut limiter la diversité des perspectives d'emploi, entraînant un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

La vitalité économique de la région est en déclin

L'indice de vitalité économique est un indice composite conçu par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mesurer le niveau de vitalité économique des MRC de la province

- L'indice se mesure en fonction de trois indicateurs, soit le revenu médian, le taux de travailleurs de 25 à 54 ans et le taux de croissance annuel moyen sur cinq ans de la population
- Une valeur positive signifie un résultat supérieur à la médiane des MRC québécoises et, à l'inverse, une valeur négative signifie que le résultat de la MRC est inférieur à la médiane.

Malgré une croissance soutenue du PIB et du PIB par habitant qui classe l'Abitibi-Témiscamingue parmi les régions les plus riches du Québec, la vitalité économique mesurée par l'indice de l'ISQ révèle une réalité différente et plus nuancée pour les différentes MRC de la région

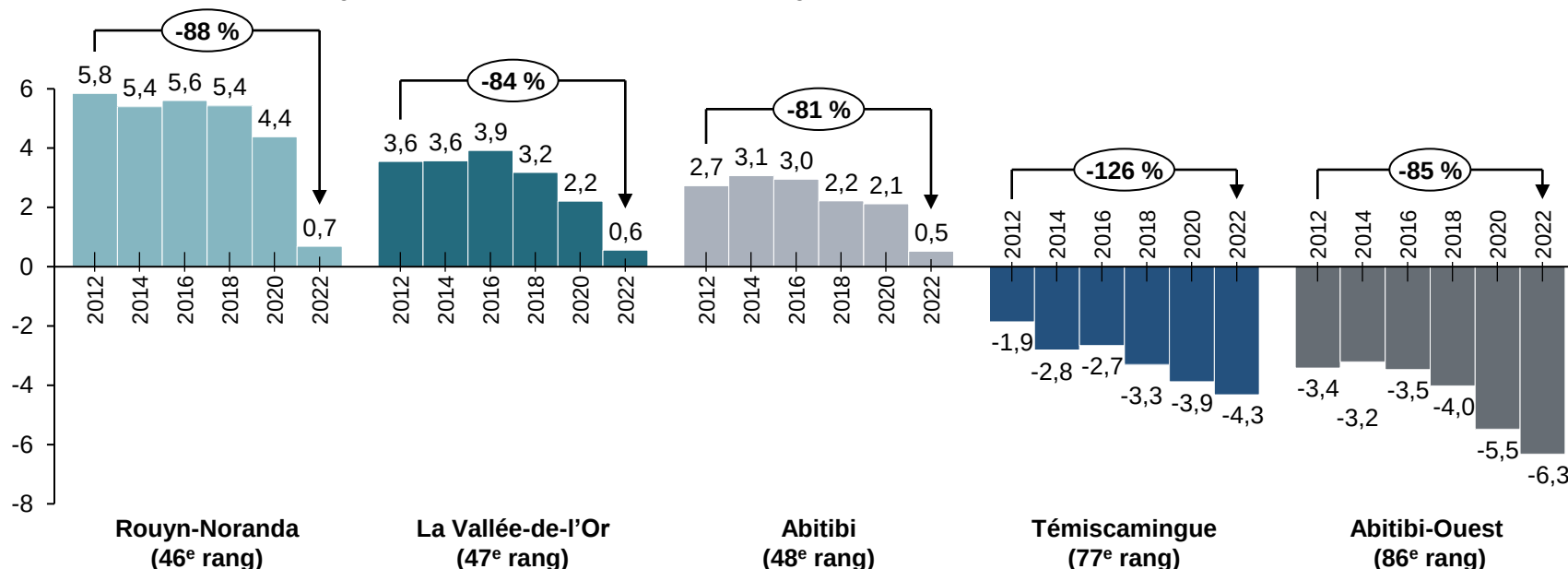
- Les données indiquent que la vitalité économique de l'ensemble des MRC en Abitibi-Témiscamingue suit une tendance à la baisse depuis plusieurs années, malgré la performance économique de la région.

Alors que les MRC de Rouyn-Noranda, de La Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi jouissaient d'un indice de vitalité économique supérieur à celui de la médiane des 104 MRC au Québec, celui-ci a fortement diminué en 2022. L'évolution pour les MRC de Témiscamingue et de l'Abitibi-Ouest n'a guère été mieux, alors que l'écart négatif par rapport au reste du Québec a continué de se creuser

Le taux de croissance moyen de la population s'est toutefois amélioré depuis 2022 dans la plupart des MRC, un signe encourageant pour la vitalité de l'économie de la région.

Évolution de l'indice de vitalité économique

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012 à 2022, valeur de l'indice et rang en 2022



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La dévitalisation de l'économie témiscabitibienne est avant tout attribuable à la démographie

Dans les trois indicateurs qui composent l'indice de vitalité économique, c'est le taux de croissance annuel moyen de la population qui a le plus contribué au déclin de l'indice global

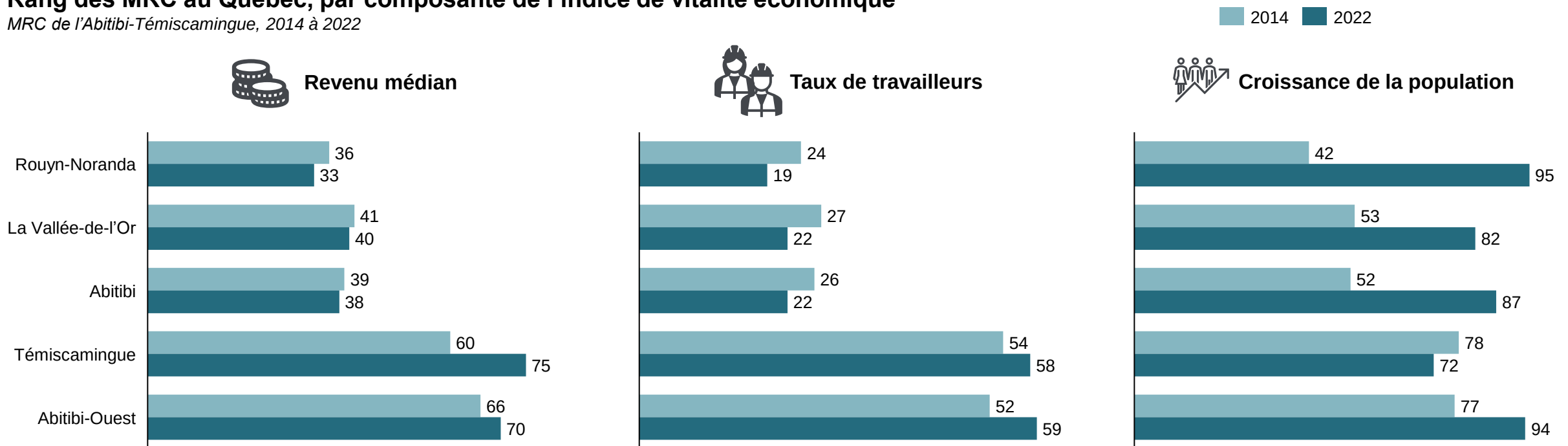
- La chute a été particulièrement marquée pour les trois principales MRC de la région, soit l'Abitibi, La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda, lesquelles ont affiché un taux de croissance moyen de la population parmi les plus faibles des 104 MRC pour lesquelles l'ISQ calcule un indice de vitalité.

En contrepartie, les indicateurs du revenu médian et du taux de travailleurs de 25 à 54 ans ont globalement évolué de manière positive, alors que la majorité des MRC ont amélioré leur rang au Québec entre 2014 et 2022

- Cette amélioration n'a toutefois pas été suffisante pour compenser la faible croissance démographique dans la région par rapport aux autres MRC du Québec, un reflet de l'échec de la régionalisation de l'immigration.

Rang des MRC au Québec, par composante de l'indice de vitalité économique

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2014 à 2022



La démographie, un enjeu structurel

Les indices de vitalité économique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue mettent en exergue le fait que la démographie représente le principal obstacle auquel fait face l'économie de la région

- Il s'agit d'ailleurs d'un obstacle de nature structurel, en ce sens que la démographie représente, avec la productivité, l'un des déterminants de la croissance économique de long terme.

Ainsi, bien que l'Abitibi-Témiscamingue bénéficie d'indicateurs de revenu et de taux de travailleurs globalement supérieurs à la médiane des autres MRC du Québec, l'évolution récente et projetée de la croissance de la population laisse entrevoir peu d'amélioration en matière de vitalité économique.





Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Structure économique

Investissement

Marché du travail

Marché immobilier

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'Abitibi-Témiscamingue est la région où l'investissement privé occupe la plus grande part des investissements totaux

En moyenne, entre 2020 et 2024, l'Abitibi-Témiscamingue est la région où l'investissement privé a occupé la plus grande part dans l'investissement total, à 80 %

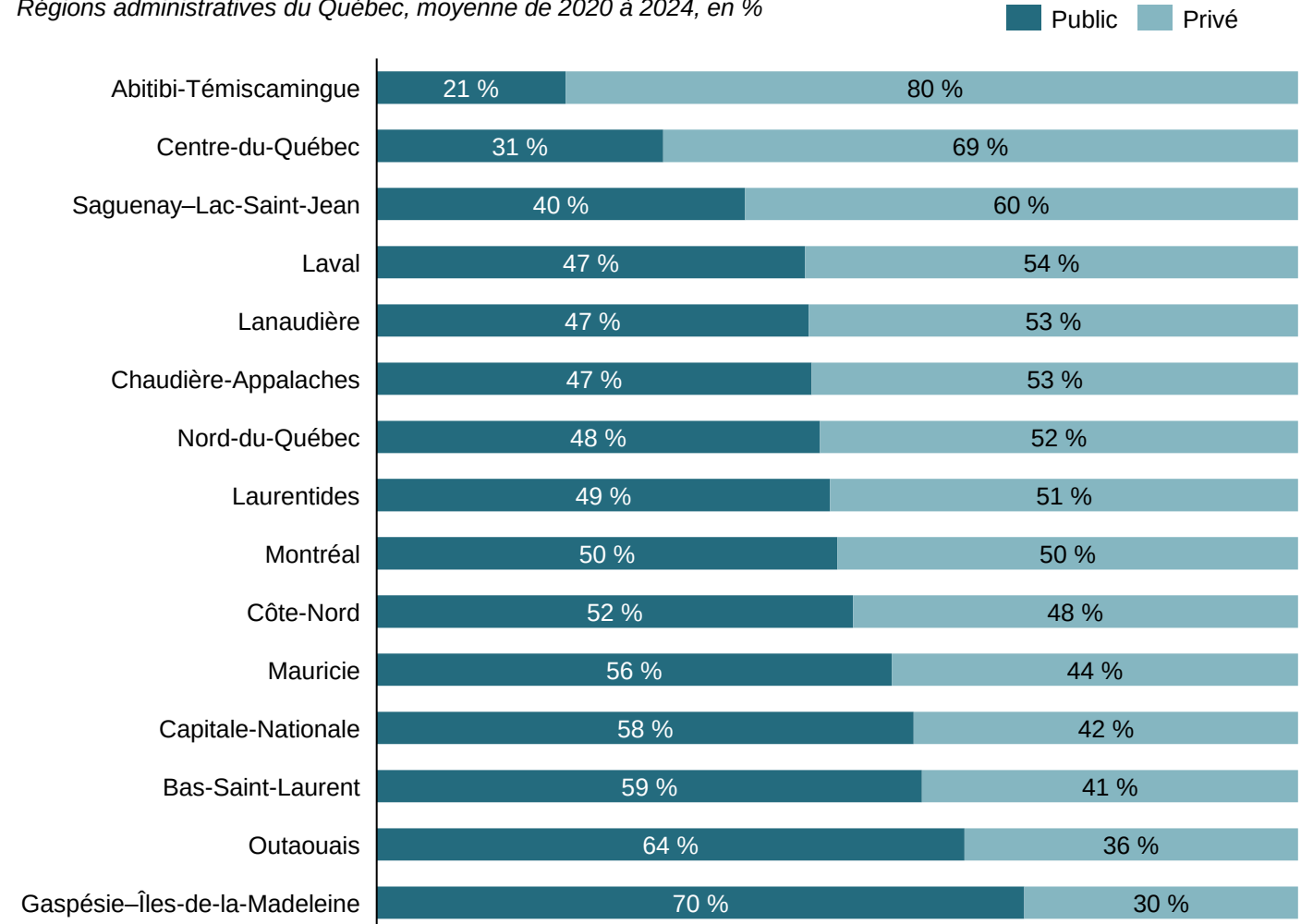
- L'importance du secteur minier dans la région, combinée à l'ampleur des investissements entrepris dans ce secteur, explique ce constat
- En 2024, les investissements prévus par les entreprises du secteur privé se sont élevés à 1 748 G\$.

Néanmoins, il ne faut pas passer sous silence que cette ventilation est également le résultat de la faiblesse des investissements publics en Abitibi-Témiscamingue dans les dernières années

- Toujours en 2024, l'Abitibi-Témiscamingue arrivait au dernier rang au Québec en matière d'investissements publics prévus, à 394 M\$
- Si on exprime les investissements publics par habitant, la région ne faisait guère mieux, arrivant au 13^e rang parmi les 17 régions administratives du Québec.

Investissement des secteurs publics et privés

Régions administratives du Québec, moyenne de 2020 à 2024, en %



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

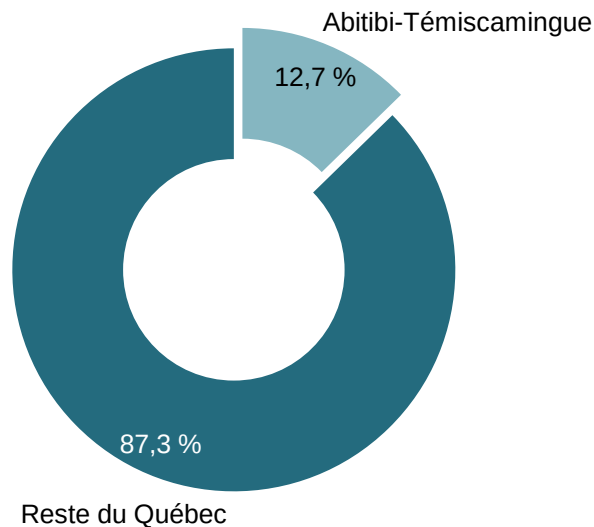
La part des investissements étrangers privés dans la région surpasse nettement son poids économique

Entre 2020 et 2024¹, 12,7 % des investissements privés étrangers en immobilisations au Québec ont été réalisés en Abitibi-Témiscamingue, pour un total de 6,2 G\$ au cours de cette période.

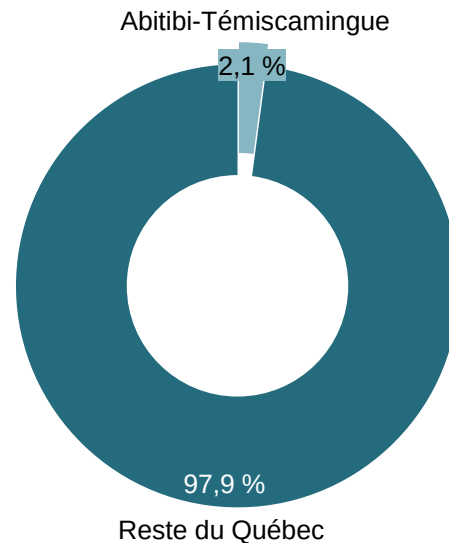
Investissements privés étrangers en immobilisation

Ensemble du Québec et Abitibi-Témiscamingue, moyenne de 2020 à 2024, en %

Investissements privés étrangers



Poids économique



Les investissements étrangers sont hautement bénéfiques pour la région hôte, puisque les entreprises ou les filiales étrangères apportent des technologies et des savoir-faire nouveaux, contribuent au perfectionnement des compétences des travailleurs locaux, stimulent l'intégration aux chaînes d'approvisionnement et le commerce international et favorisent la concurrence parmi les entreprises nationales.

Par effet de cascade, l'innovation, l'adoption de la technologie et une plus grande concurrence stimulent la productivité, le principal déterminant du revenu par habitant ou du niveau de vie à long terme. En outre, les investissements étrangers génèrent des revenus fiscaux pour les gouvernements, qui peuvent par la suite être réinvestis pour bonifier les services à la population.

¹ Les investissements pour 2024 représentent les intentions d'investissements.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Organisation de coopération et de développement économiques, Analyse Aviseo Conseil, 2025

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

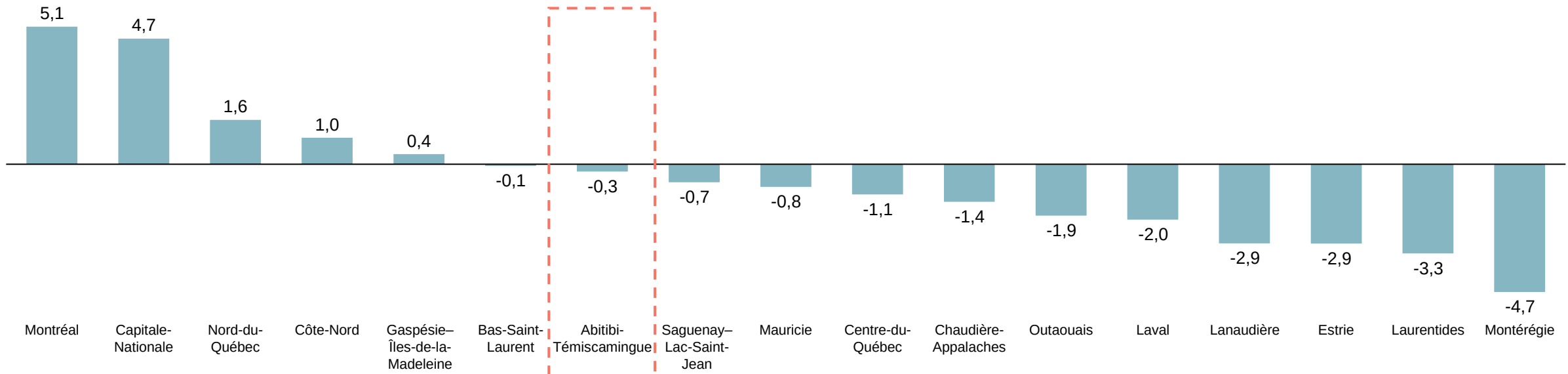
Des investissements publics en infrastructures systématiquement inférieurs au poids démographique de la région

Depuis 2016, le gouvernement du Québec a largement favorisé les grands centres urbains que sont Montréal et la Capitale-Nationale dans l'octroi de financement des infrastructures publiques dans le Plan québécois des infrastructures (PQI), au détriment de plusieurs autres régions, dont l'Abitibi-Témiscamingue

- En effet, les sommes accordées à Montréal et à la Capitale-Nationale ont excédé leur poids démographique de 5,1 et 4,7 points de pourcentage (p.p.) respectivement en moyenne entre 2016 et 2024
- Au cours de cette période, la part des investissements dans le PQI destinée à l'Abitibi-Témiscamingue a quant à elle été inférieure de 0,3 point de pourcentage en moyenne par rapport à son poids démographique. Cet écart défavorable a notamment été observé dans huit des neuf dernières années
- À titre illustratif, l'écart entre le poids démographique et la part des sommes consacrées à l'Abitibi-Témiscamingue entre les PQI 2016-2026 et 2024-2034 s'élève à 5,6 G\$.

Part des investissements publics en infrastructures par rapport au poids démographique

Régions administratives du Québec, moyenne des PQI 2016-2026 au PQI 2024-2034, en p.p.



Un écart se creuse entre le financement des infrastructures publiques et les besoins de la population

En effet, les besoins en matière d'infrastructures publiques sont d'abord et avant tout déterminés par la taille de la population.

La croissance de la population influence directement les besoins en infrastructures publiques, car une augmentation du nombre d'habitants entraîne une demande accrue en services tels que les routes, les écoles, les hôpitaux et les réseaux d'aqueduc et d'électricité

- En ce sens, l'écart persistant entre la part des investissements en infrastructures publiques et le poids démographique de la région crée un déficit en matière de financement public, lequel permettrait de dynamiser l'économie de la région s'il se résorbait.

Au surplus, environ 68 % des sommes réservées à l'Abitibi-Témiscamingue dans le PQI 2024-2034 sont destinées au maintien du parc d'infrastructures publiques, une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (62 %)

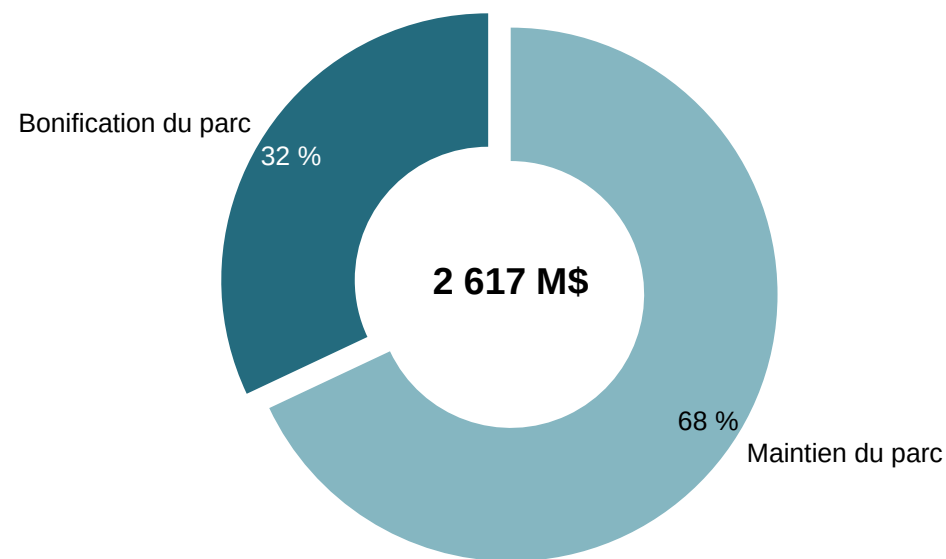
- La vétusté des infrastructures publiques dans la région limite donc l'expansion de l'offre en matière de services publics pour les citoyens, alors que davantage de ressources financières doivent être mobilisées pour la mise à niveau des infrastructures existantes.



La faiblesse des investissements en infrastructures publiques est un constat préoccupant, surtout dans un contexte où les jeunes adultes quittent la région en plus grand nombre qu'ils n'y arrivent.

Ventilation des investissements dans le PQI 2024-2034

Abitibi-Témiscamingue, 2024-2034, en %



Des investissements publics annoncés, mais souvent retardés

Il importe de mentionner que les investissements annoncés dans le PQI ne seront pas tous réalisés, alors que le taux global de réalisation des investissements dans le PQI depuis 5 ans s'est établi à 98,5 %.

D'importantes nuances doivent toutefois être apportées à ce chiffre

- D'abord, il inclut d'importants devancements effectués durant la pandémie. Si on exclut ces devancements, le taux de réalisation moyen s'établit à 97,1 %
- En outre, ce nombre masque d'importants déséquilibres, puisque les grands postes d'investissements, soit la santé et l'éducation, ont bénéficié de taux de réalisation supérieurs à 100 %¹ en moyenne depuis cinq ans
 - Au total, 14 des 19 secteurs d'activité ont affiché un taux de réalisation moyen inférieur à 100 %.

97,1 %

Taux de réalisation moyen des investissements dans le PQI depuis cinq ans

73,7 %

Secteurs d'activité affichant un taux de réalisation inférieur à 100 %



Le cas de l'Hôpital d'Amos

Le projet d'agrandissement des départements de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire de l'Hôpital d'Amos représente un exemple probant du sous-investissement public en Abitibi-Témiscamingue. Ces travaux sont nécessaires pour maintenir la qualité des soins dans la région

- Annoncé en 2019, le projet visait à agrandir la salle d'urgence et les soins intensifs. Une deuxième phase devait servir à la construction du bloc opératoire au-dessus de ce nouvel espace
- Or, l'agrandissement se fait toujours attendre par la population témiscabitiébienne, qui a déjà vu le service de chirurgie vasculaire être mis à l'arrêt à ce même hôpital.

Le bloc opératoire d'Amos est l'un des plus importants en matière de spécialités, avec plus de 50 % des chirurgies de la région qui s'y font.

¹ Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu.

Sources : Conseil du trésor, Radio-Canada, Analyse Aviseo Conseil, 2025



Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Structure économique

Investissement

Marché du travail

Marché immobilier

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le marché du travail en Abitibi-Témiscamingue se compare avantageusement au reste du Québec

Indicateurs clés du marché du travail

76 200

Nombre d'emplois

64,9 %

Taux d'activité

63,0 %

Taux d'emploi

2,9 %

Taux de chômage

34,55 \$

Salaire horaire moyen

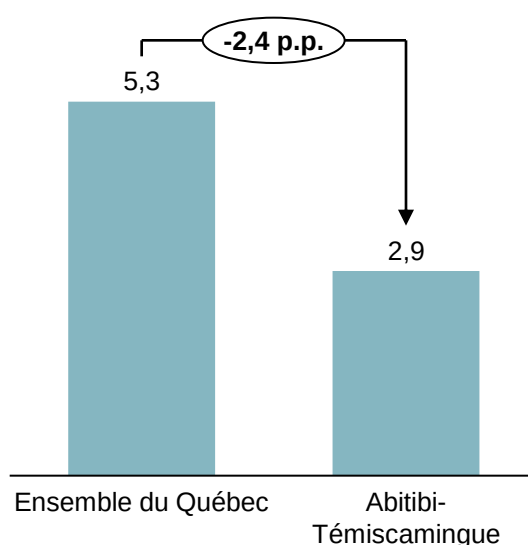
Taux de chômage

Le taux de chômage témiscabiti-bien s'est chiffré à 2,9 % en 2024, soit 2,4 points de pourcentage de moins que la moyenne québécoise

- Il s'agissait du 2^e plus bas taux de chômage au Québec, signe que le marché du travail demeure tendu dans la région¹.

Taux de chômage

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en %



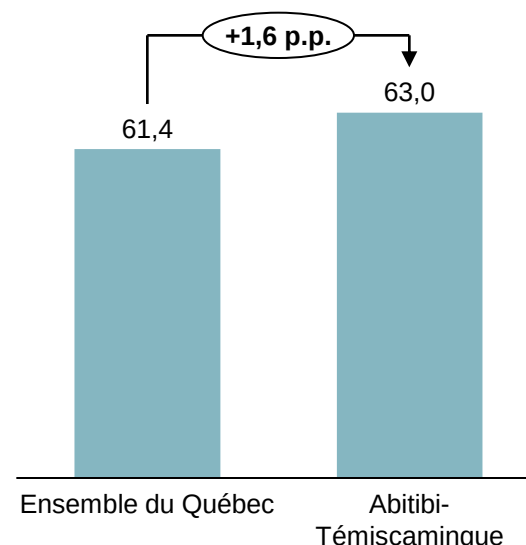
Taux d'emploi

À l'instar du taux de chômage, le taux d'emploi en Abitibi-Témiscamingue est supérieur à la moyenne québécoise, s'étant élevé à 63,0 % en 2024

- C'est d'ailleurs dans cette région que la hausse du taux d'emploi a été la plus marquée en 2024.

Taux d'emploi

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en %



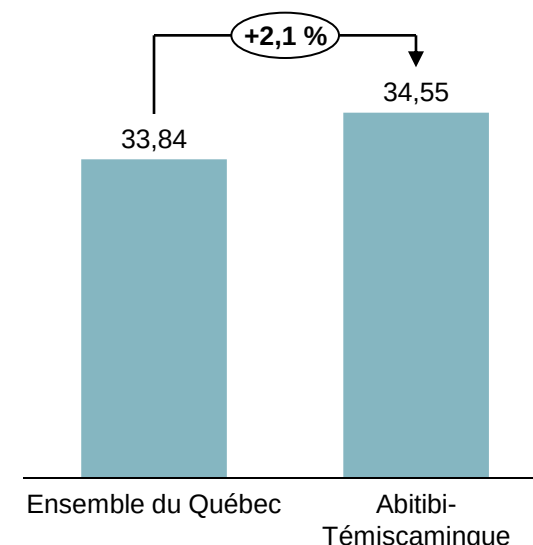
Salaire horaire moyen

Le salaire horaire moyen dans la région était 2,1 % supérieur à celui de l'ensemble du Québec en 2024, à 34,55 \$

- La structure économique, axée sur le secteur des biens, explique cet écart avec le reste du Québec.

Salaire horaire moyen

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en %



¹ Pour plus d'information, l'annexe 2 présente l'évolution des postes vacants en Abitibi-Témiscamingue.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Analyse Aviséo Conseil, 2025

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La création d'emplois a été à la remorque par rapport au reste du Québec

L'emploi en Abitibi-Témiscamingue a augmenté de 10,1 % dans les dix dernières années. Cette hausse a été inférieure à celle de l'ensemble du Québec, laquelle s'est élevée à 14,1 % au cours de la même période

- De fait, l'évolution de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue a été l'une des plus faibles parmi les régions administratives au Québec.

Cette situation est toutefois symptomatique de la faible croissance démographique dans la région, alors que l'augmentation de la population est l'un des principaux moteurs de la croissance de l'emploi

- En effet, le bassin de travailleurs potentiel, soit les 25 à 54 ans, a diminué de façon marquée dans les dernières années
- La rareté de la main-d'œuvre qui en a découlé s'est traduite par un taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue parmi les plus bas au Québec.

Ainsi, l'absence d'une croissance démographique suffisamment élevée pour contrebalancer les effets du vieillissement de la population, combinée à un taux de chômage déjà très bas, a grandement limité la création d'emplois des entreprises témiscabitiennes.



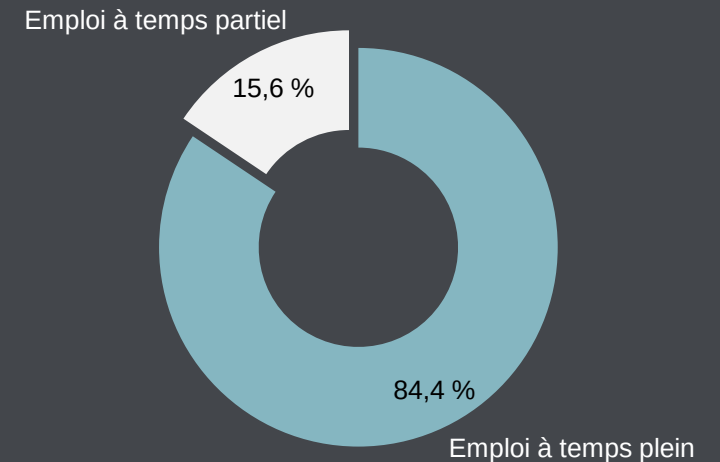
La faiblesse de la création d'emplois a donc été davantage attribuable à des facteurs structurels qui influencent l'offre de main-d'œuvre, notamment la démographie, plutôt qu'à des facteurs conjoncturels liés à la demande des employeurs.

En dépit du fait que la création d'emploi témiscabitiienne ait été inférieure à la majorité des autres régions, l'emploi à temps plein dans la région occupe une place plus importante que dans le reste du Québec

- En effet, 84,3 % des emplois en Abitibi-Témiscamingue en 2024 était à temps plein, contre 81,6 % pour le reste du Québec.

Répartition de l'emploi

Abitibi-Témiscamingue, 2024, en %



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

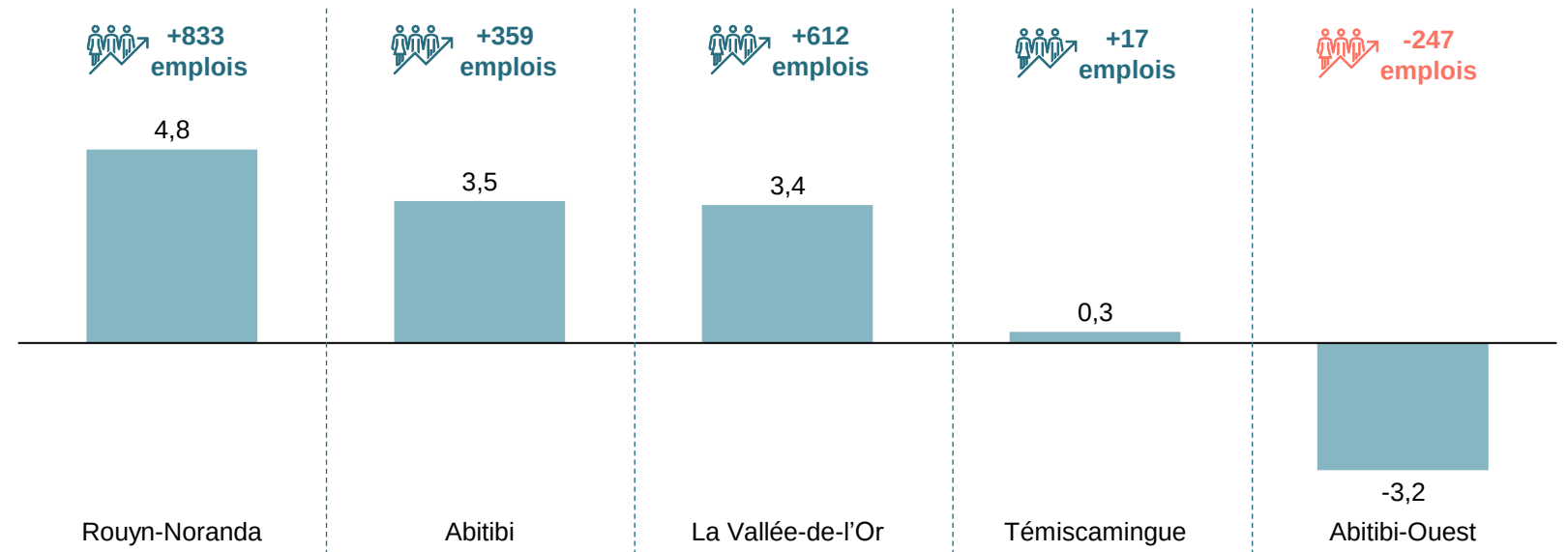
La hausse des embauches a été concentrée dans les principaux pôles d'emploi

En effet, l'emploi a augmenté à Rouyn-Noranda (+4,8 %), en Abitibi (+3,5 %) et à La Vallée-de-l'Or (+3,4 %) entre 2014 et 2023¹, tandis qu'il a peu varié au Témiscamingue (+0,3 %) et a reculé en Abitibi-Ouest (-3,2 %)

- Cette évolution coïncide avec le fait que les trois plus grandes villes de l'Abitibi-Témiscamingue, soit Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos, se trouvent dans les MRC qui ont enregistré les plus importantes hausses des embauches. Cela suggère que la vitalité du marché du travail a donc été concentrée dans les principaux pôles d'emplois.

Variation de l'emploi, par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2014 à 2023, variation en %



¹ Contrairement aux données de l'emploi par région administrative, celles par MRC ne sont disponibles que jusqu'en 2023.

Sources : Statistique Canada, Analyse Aiseo Conseil, 2025

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les emplois en Abitibi-Témiscamingue se concentrent dans les services à la population et la production de biens

L'Abitibi-Témiscamingue comptait un total de 70 620 emplois en 2021¹. Plus de la moitié des emplois se trouvaient dans les secteurs des biens et des services gouvernementaux

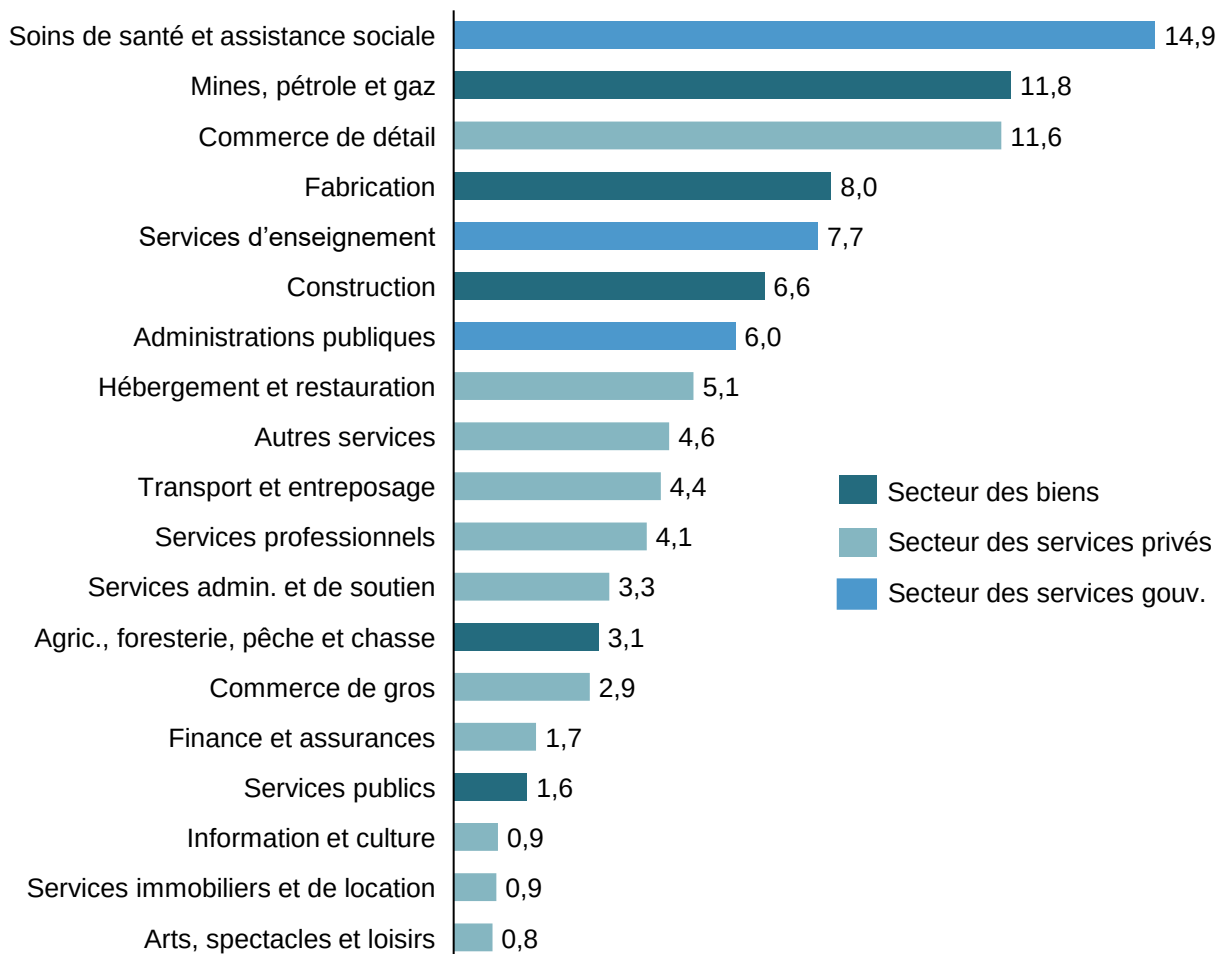
- L'industrie de la santé et des services sociaux est celle qui emploie le plus de travailleurs, avec près d'un travailleur sur six dans la région
- Sans surprise, c'est le secteur de l'extraction et de l'exploitation minière, de pétrole et de gaz qui occupe le premier rang dans les industries privées, avec près de 12 % de l'emploi.

Le secteur des services privés, qui exclut la santé, l'enseignement et les administrations publiques, ne représente que 40,3 % de l'emploi, un reflet de la faible part relative que les industries des services privés occupent dans la structure économique témiscabitibienne

- C'est l'industrie du commerce de détail qui emploie le plus d'individus (11,6 % de l'emploi), suivi par celles de l'hébergement et de la restauration (5,1 %), des autres services (4,6 %) et du transport et de l'entreposage (4,4 %)
- Les industries des services hautement qualifiés, tel que les services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que de la finance et des assurances, occupent pour leur part une faible place dans le marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue.

Emploi par industrie

Abitibi-Témiscamingue, 2021, en % du total



¹ 2021 est l'année la plus récente pour laquelle les données de l'emploi par industrie détaillées sont disponibles.
Sources : Statistique Canada, Analyse Aviséo Conseil, 2025

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le bassin de travailleurs témiscabitibien est en moyenne moins scolarisé que dans le reste du Québec

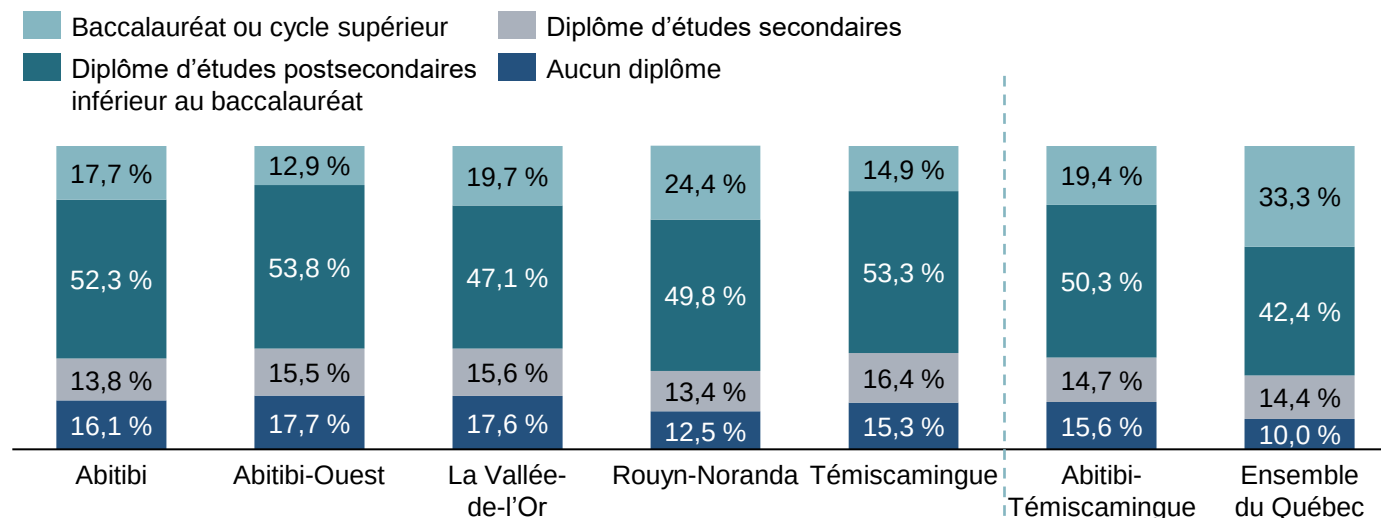
La population de l'Abitibi-Témiscamingue présente un niveau de scolarité moyen légèrement plus faible que la moyenne québécoise

- On compte 19,4 % des personnes de 25 à 54 ans qui détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 33,3 % dans l'ensemble du Québec
- Parmi les différentes MRC sur le territoire, c'est à Rouyn-Noranda et à La Vallée-de-l'Or que les individus de 25 à 54 ans sont les plus scolarisés. Les autres MRC ne montrent pas de différence notable dans le degré de scolarité.

Le tissu économique étant axé sur des secteurs qui requièrent moins d'études universitaires, ceci a naturellement une incidence sur la scolarité des individus.

Niveau de scolarité des individus de 25 à 54 ans

Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2021, en %



Ceci peut s'expliquer en particulier par la présence d'une seule université dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

- Cette dernière offre peu de variété de programmes à l'extérieur des atouts économiques de la région
- Ainsi, les individus qui entreprennent des études universitaires dans des secteurs peu présents en Abitibi-Témiscamingue tendent à quitter la région pour leurs études et à ne pas y revenir.



La qualification des travailleurs peut être un frein à l'établissement d'un secteur innovant nécessitant des travailleurs hautement qualifiés

Il existe toutefois des pistes de solution pour favoriser l'adéquation des compétences de la main-d'œuvre avec les besoins d'une entreprise d'un tel secteur :

- Améliorer le financement du système d'éducation et mettre en place de cibles pour assurer l'adéquation de la formation et les besoins du secteur;
- Intensifier et formaliser le recours aux programmes DUAL en région;
- Moderniser l'offre de formation continue, en améliorer la diffusion et créer des incitatifs pour une meilleure utilisation de cette offre;
- Offrir des programmes conjoints entre établissements d'enseignement sans pénalité financière et tester une approche de rotation de certains programmes;
- Développer un véritable carrefour québécois de l'éducation à distance afin de tirer le meilleur des nouvelles technologies.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

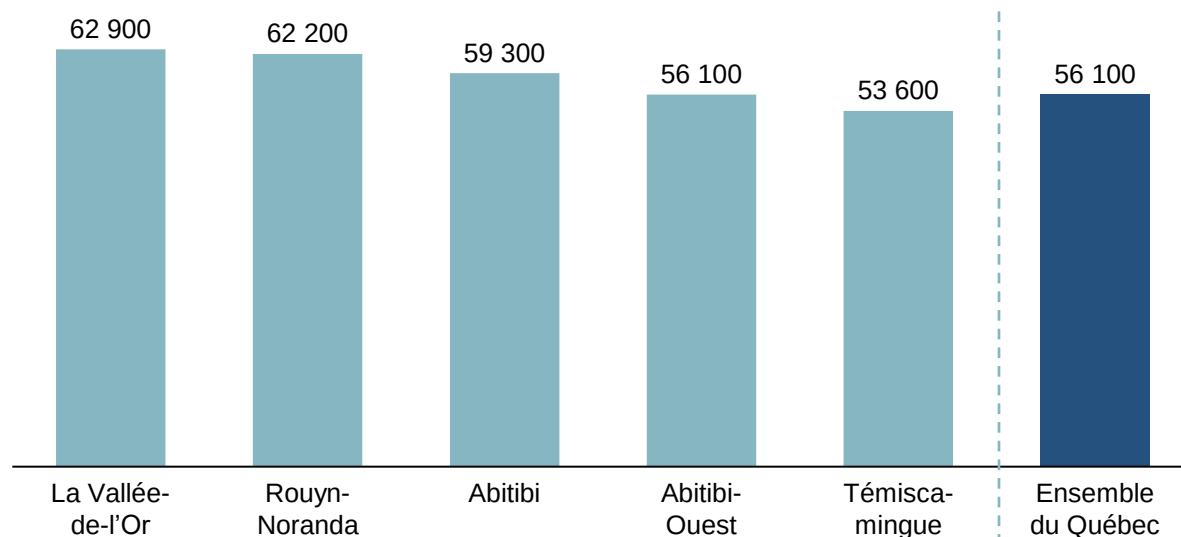
Les Témiscabitibiens bénéficient d'une rémunération moyenne supérieure à l'ensemble du Québec

C'est dans la MRC de La Vallée-de-l'Or que le revenu d'emploi médian est le plus élevé, à 62 900 \$, suivi par Rouyn-Noranda (62 200 \$). Il s'agit respectivement d'une rémunération 12,1 % et 10,1 % supérieure à la moyenne québécoise.

Fait saillant traduisant le fait que l'Abitibi-Témiscamingue soit créatrice de richesse pour le Québec, toutes les MRC de la région se situent soit dans le 1^{er} ou dans le 2^e quartile du revenu d'emploi médian.

Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 54 ans

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2023, en \$



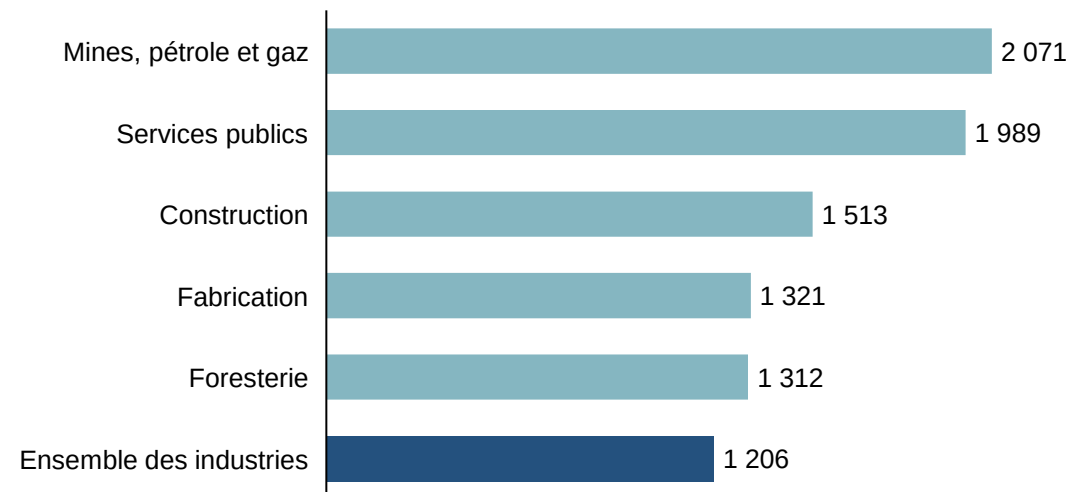
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Analyse Aviseo Conseil, 2025

En dépit d'une population moins scolarisée, l'importance des industries dans le secteur des biens, lesquelles sont à forte valeur ajoutée, dans le tissu économique de l'Abitibi-Témiscamingue permet à la région d'afficher une rémunération qui se compare avantageusement avec l'ensemble du Québec

– Par exemple, le salaire hebdomadaire moyen dans l'industrie minière s'est élevé à 2 071 \$ en 2024, contre 1 206 \$ pour l'ensemble des industries, soit une rémunération 72 % plus élevée. Pour l'industrie de la fabrication, l'écart se chiffre à 9,5 %.

Rémunération hebdomadaire moyenne dans les industries des biens

Québec, 2024, en \$



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Peu de travailleurs font du navettage à partir d'une autre région

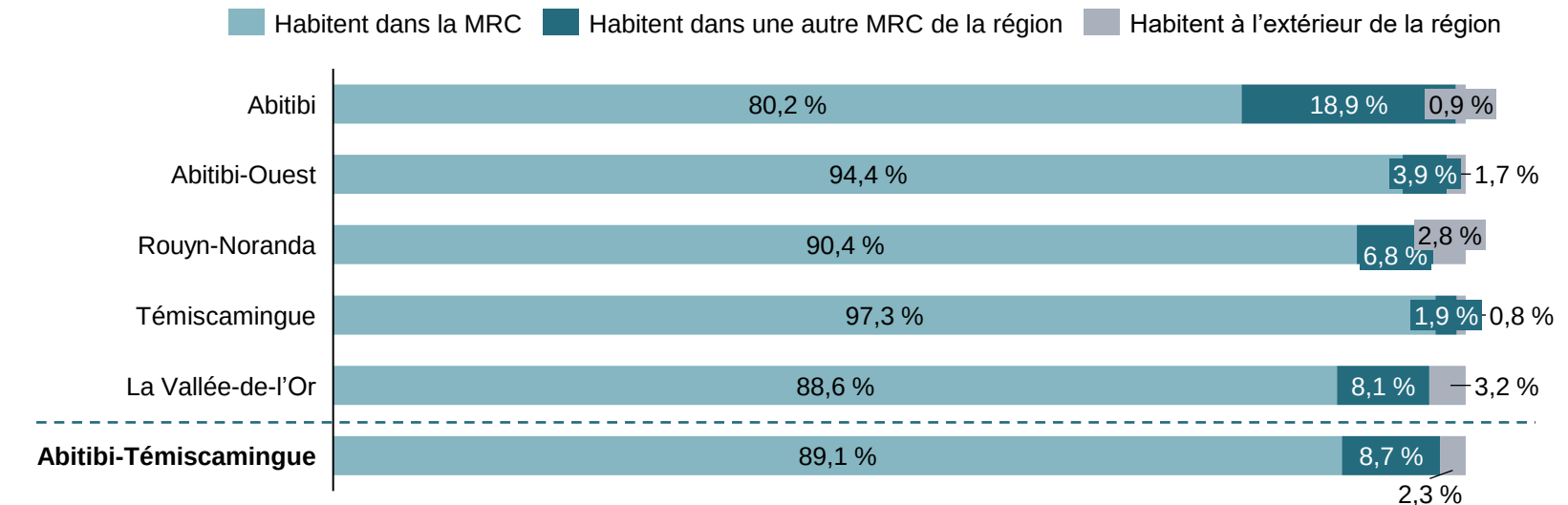
La très grande majorité des individus qui détiennent un emploi en Abitibi-Témiscamingue résident soit dans la MRC dans laquelle leur emploi se trouve, soit dans une autre MRC à l'intérieur de la région

– Au total, seulement 2,3 % des travailleurs¹ en Abitibi-Témiscamingue résident à l'extérieur de la région, soit 1 210 individus.

Les MRC de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda sont celles qui comptent le plus de travailleurs qui font du navettage à partir d'une autre région. La proportion de tels travailleurs demeure toutefois marginale.

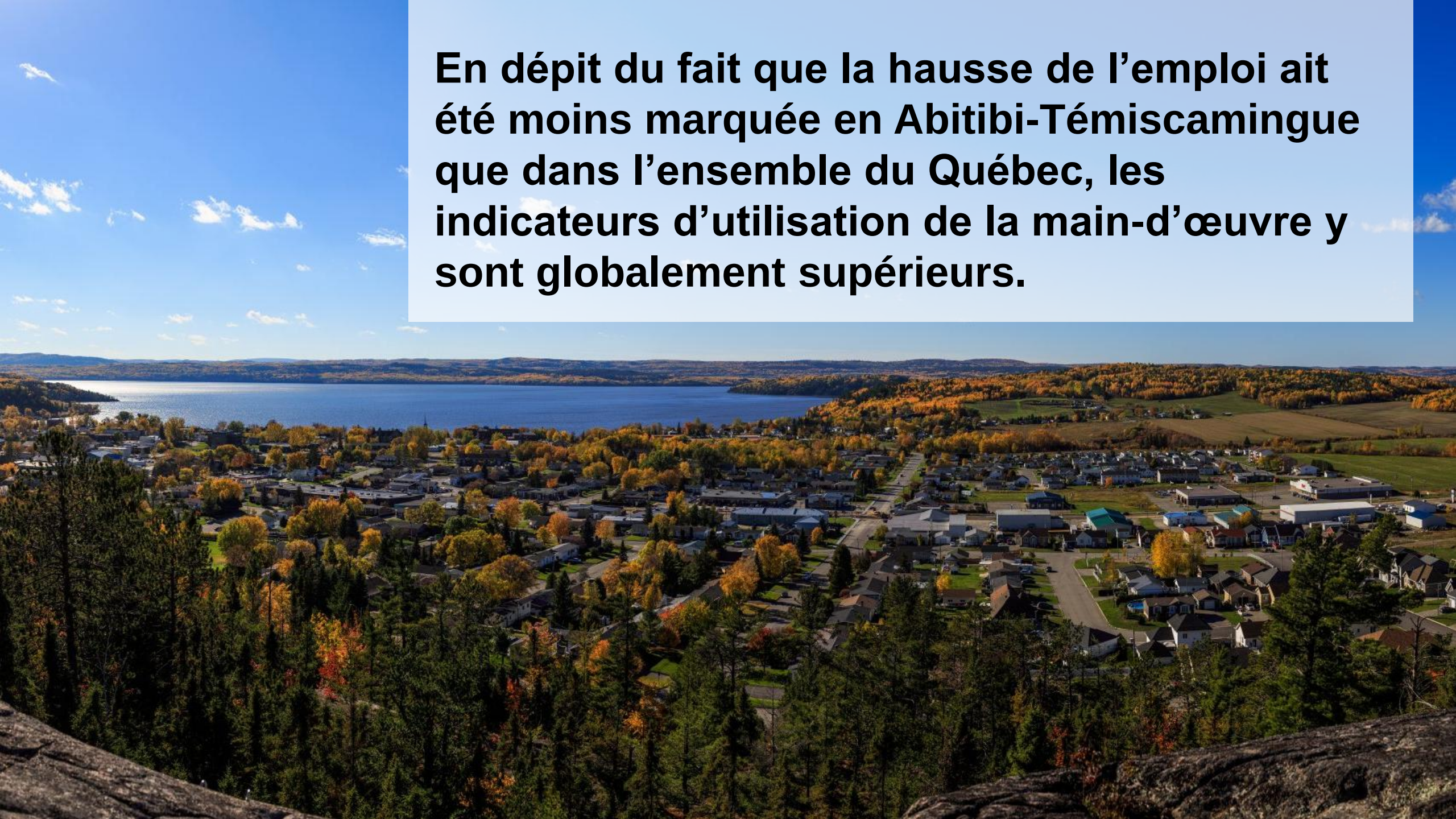
Lieu de travail des détenteurs d'emploi selon le lieu de résidence

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021, en %



¹ Il s'agit des travailleurs qui ont un lieu habituel de travail.
Sources : Statistique Canada, Analyse Aviseo Conseil, 2025

En dépit du fait que la hausse de l'emploi ait été moins marquée en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec, les indicateurs d'utilisation de la main-d'œuvre y sont globalement supérieurs.





Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Structure économique

Investissement

Marché du travail

Marché immobilier

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

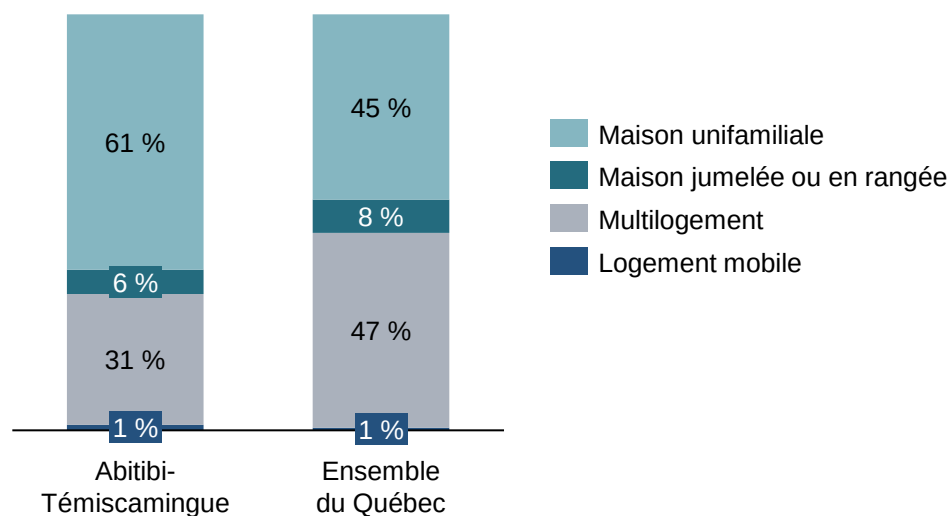
L'offre de logements en Abitibi-Témiscamingue repose sur les maisons unifamiliales, favorisant un haut taux de propriété

L'ensemble résidentiel témiscabitibien est axé sur les habitations unifamiliales

- En effet, plus de trois ménages sur cinq (61 %) habitent dans des maisons unifamiliales comparativement à 45 % dans l'ensemble du Québec
- Les unités d'habitation multilogements y sont moins populaires, avec 31 % des ménages qui résident dans ce type d'habitation, contre 47 % à l'échelle du Québec.

Répartition des ménages selon le type de logement

Abitibi-Témiscamingue, 2021, en %

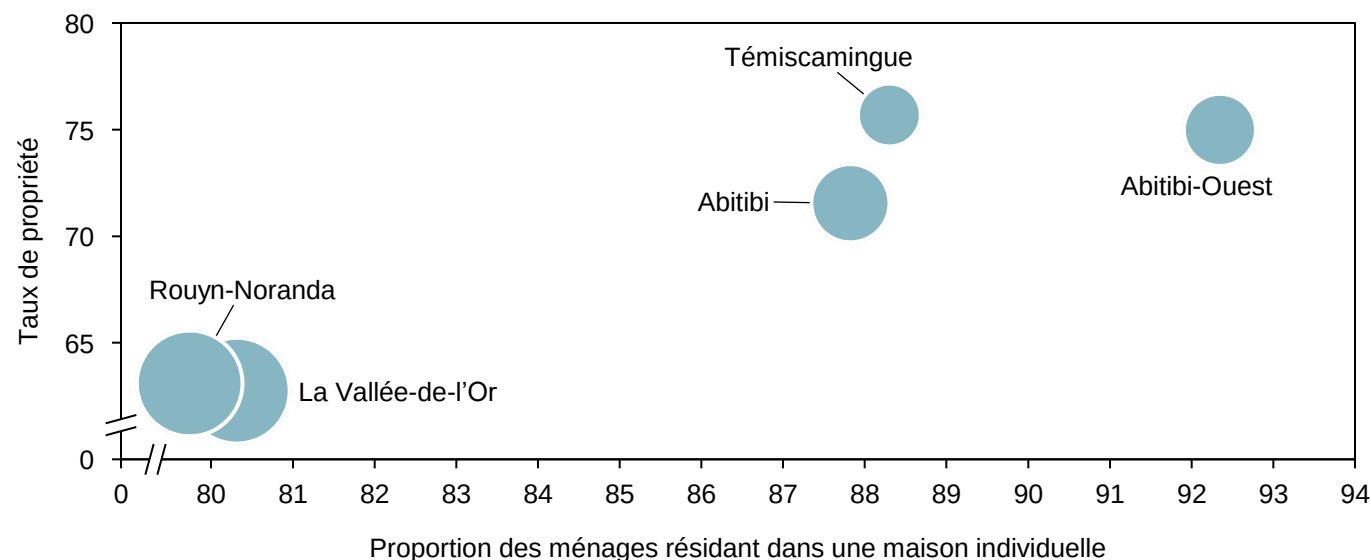


Ce modèle résidentiel centré sur les maisons unifamiliales se reflète dans le taux de propriété élevé de l'Abitibi-Témiscamingue : 67 % des ménages sont propriétaires comparativement à 60 % dans l'ensemble du Québec

- On observe d'ailleurs une corrélation directe entre la diversité du parc immobilier et le taux de propriété dans les différentes MRC
- Les MRC plus peuplées, soit La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda, présentent une offre de logements plus variée, ce qui se traduit par un taux de propriété plus bas. Cette situation est avant tout le reflet d'une demande de logement locatif plus élevée dans les centres urbains de la région.

Répartition des ménages selon le type de logement

Abitibi-Témiscamingue, 2021, en %, taille des bulles = nombre de ménages



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La valeur moyenne des maisons croît rapidement dans l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

La valeur moyenne d'une maison en Abitibi-Témiscamingue s'est établie à 291 270 \$ en 2025, mais la région présente de grands écarts d'évaluation entre les MRC

- En effet, un important écart de plus de 135 000 \$ (65,4 %) est observé entre la MRC où la valeur des maisons est la plus faible (Abitibi-Ouest) et où elle est la plus élevée (Rouyn-Noranda).

Cette hétérogénéité dans les valeurs foncières des maisons unifamiliales reflète la concentration de l'activité économique dans les plus grandes villes de la région, soit Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos.

Malgré ces disparités, toutes les municipalités, y compris celles aux valeurs les plus faibles, connaissent une croissance notable, témoignant d'un marché immobilier en progression sur l'ensemble du territoire

- De fait, ce sont les deux MRC ayant les valeurs foncières les plus basses, soit l'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue, qui ont enregistré les hausses de prix les plus importantes entre 2022 et 2025, de 32,0 % et 51,0 % respectivement.



291 270 \$

Valeur moyenne d'une maison en Abitibi-Témiscamingue



+29,7 %

Croissance de la valeur des maisons entre 2022 et 2025

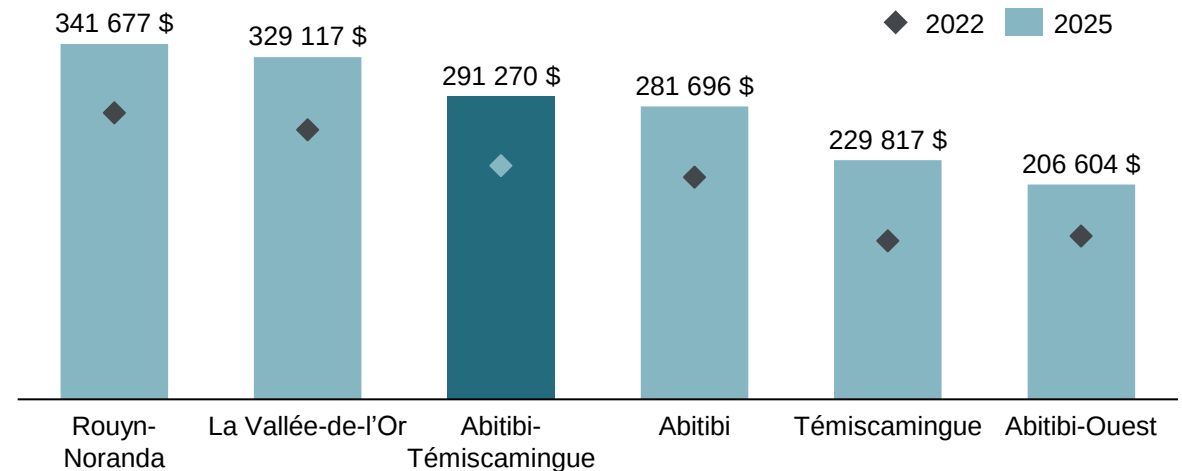


135 073 \$

Écart entre les valeurs moyennes maximale et minimale des MRC

Évolution de la valeur moyenne des maisons par MRC

Abitibi-Témiscamingue, 2022 et 2025, en \$



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

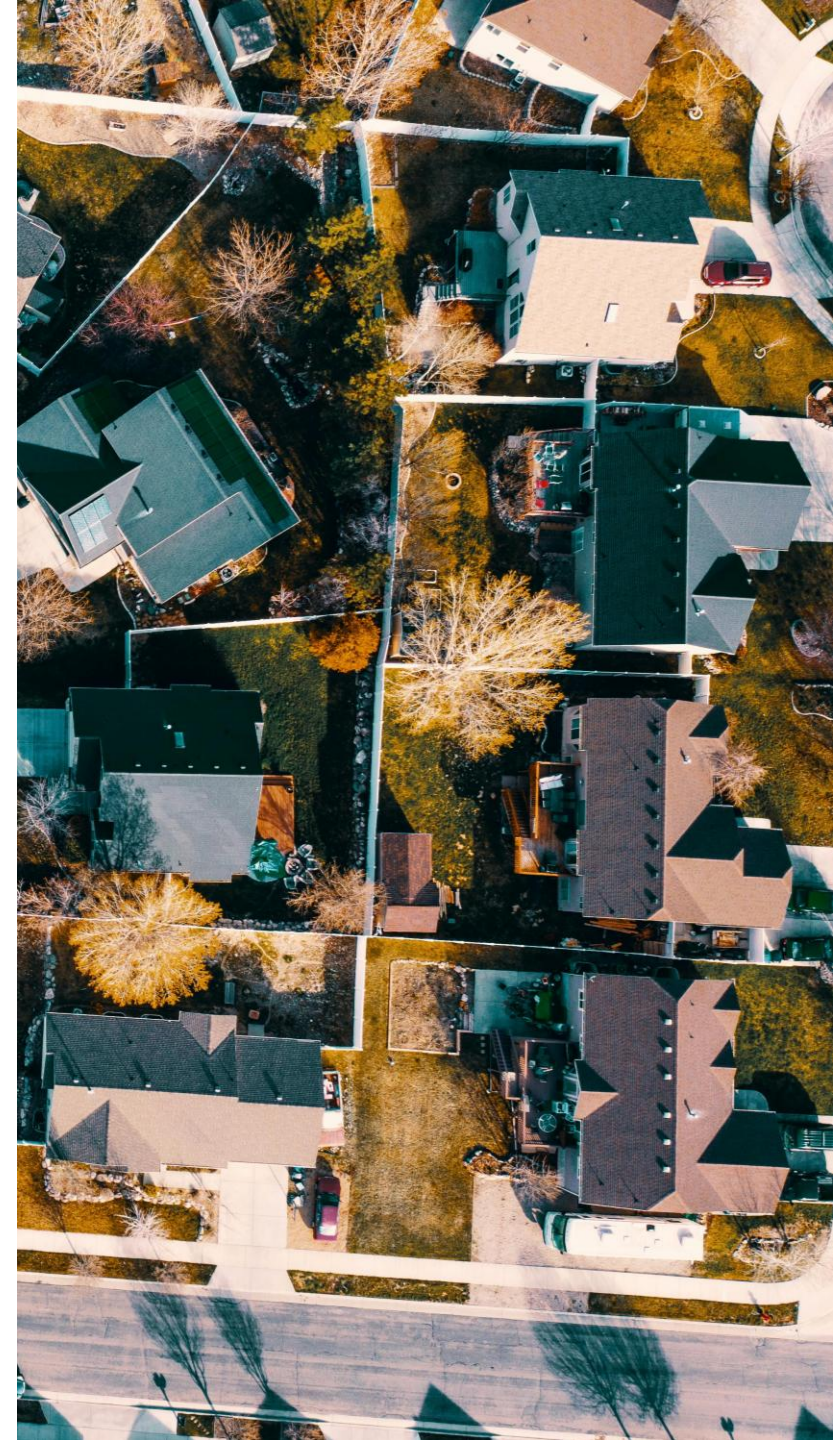
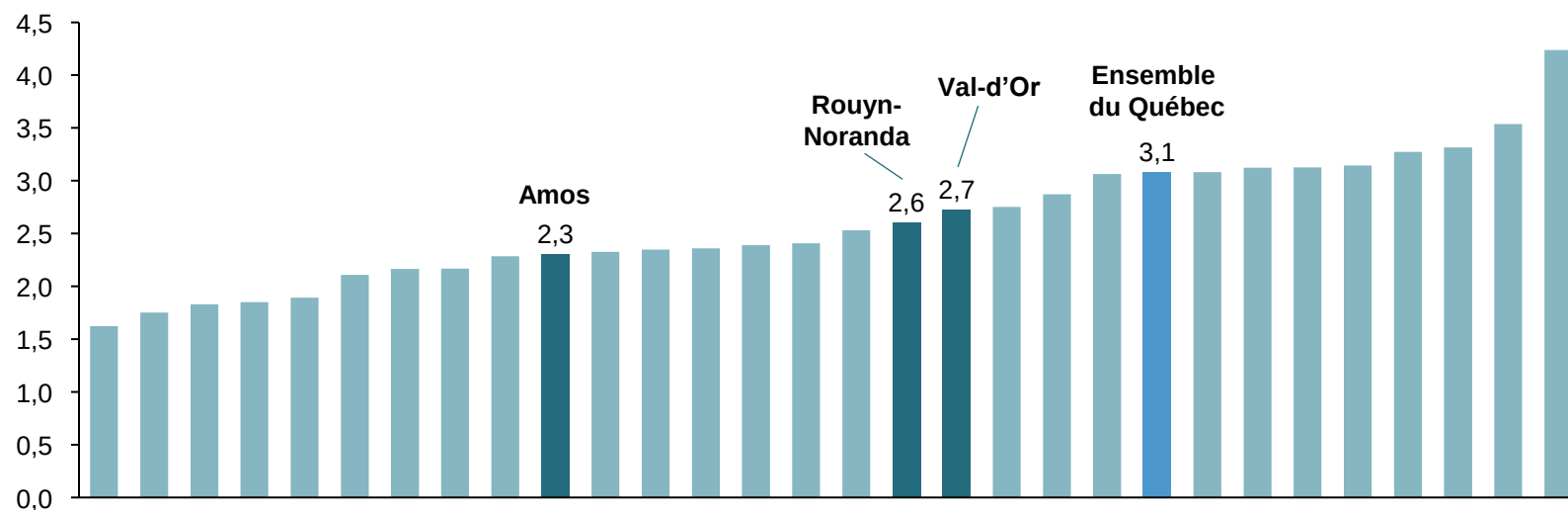
Un marché immobilier globalement abordable grâce aux revenus élevés

En 2021, les maisons unifamiliales se vendaient à un prix médian 2,7 fois supérieur au revenu médian des ménages à Val-d'Or, 2,6 fois à Rouyn-Noranda et 2,3 fois à Amos, les trois plus grandes villes de la région

- Le marché immobilier en Abitibi-Témiscamingue est donc en moyenne plus abordable que dans l'ensemble du Québec, et ce, même si le prix médian des maisons pour ces trois villes se situait parmi les plus élevés au Québec
- Les salaires élevés offerts dans la région permettent donc de contrebalancer les prix relativement élevés des maisons.

Prix médian des maisons unifamiliales par rapport au revenu médian des ménages

Régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement, 2021, en multiple du revenu médian



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

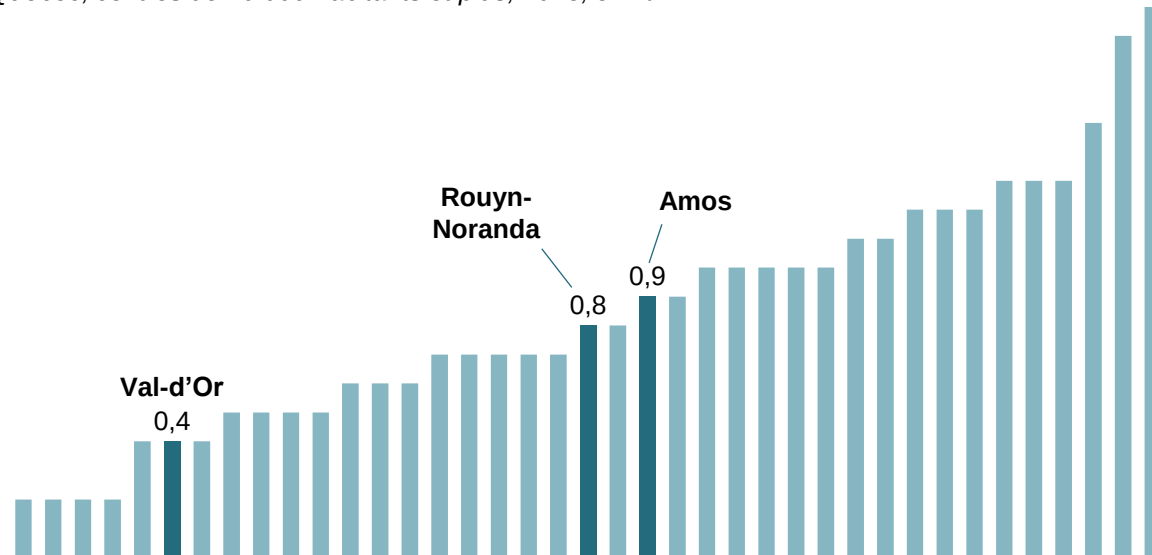
Un marché locatif relativement tendu, ce qui alimente la croissance des prix des loyers

Malgré un haut taux de propriété, le marché locatif dans les principaux centres en Abitibi-Témiscamingue est plus tendu que dans l'ensemble du Québec

- En particulier, Val-d'Or affichait le deuxième plus bas taux d'inoccupation au Québec en 2023, à 0,4 %. À Rouyn-Noranda et à Amos, ce taux s'est établi à 0,8 % et à 0,9 % respectivement
- Globalement, ces trois villes ont enregistré un taux d'inoccupation inférieur à celui de l'ensemble des centres de plus de 10 000 habitants au Québec, lequel s'est chiffré à 1,3 % en 2023.

Taux d'inoccupation des unités de logement locatif

Québec, centres de 10 000 habitants et plus, 2023, en %



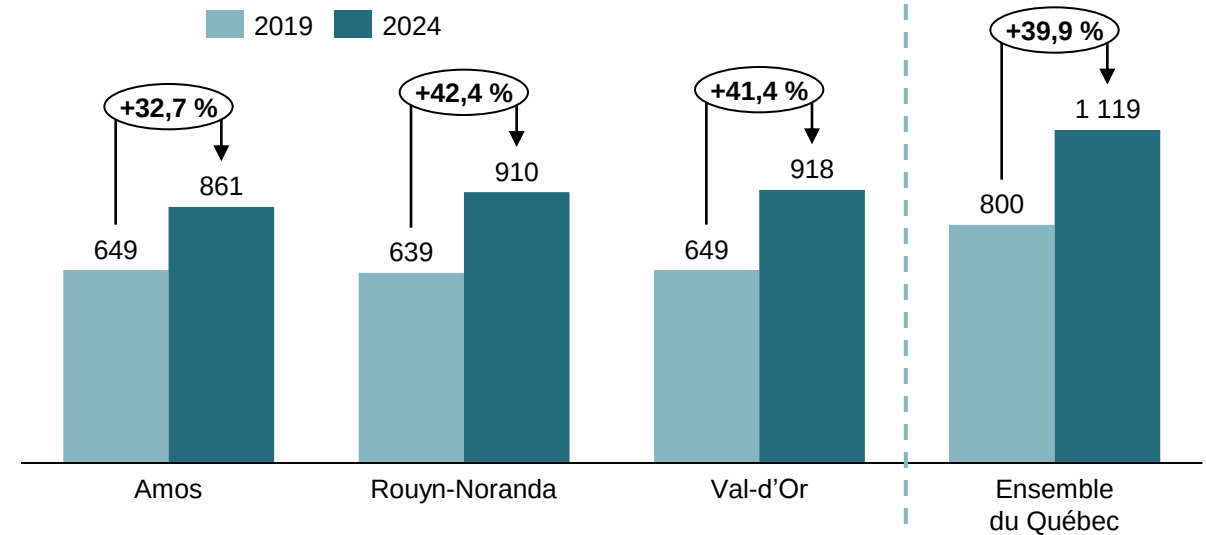
Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Analyse Aviseo Conseil, 2025

La faiblesse de l'offre du marché locatif a poussé à la hausse les prix, notamment à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or, où les loyers moyens ont crû à un rythme plus élevé que dans l'ensemble du Québec entre 2019 et 2024.

Malgré une hausse des prix plus rapide, les loyers y sont tout de même inférieurs d'entre 18,0 % et 23,1 % par rapport à la moyenne québécoise.

Loyer moyen des appartements de tout type

Québec, centres de 10 000 habitants et plus, 2023, en \$



PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

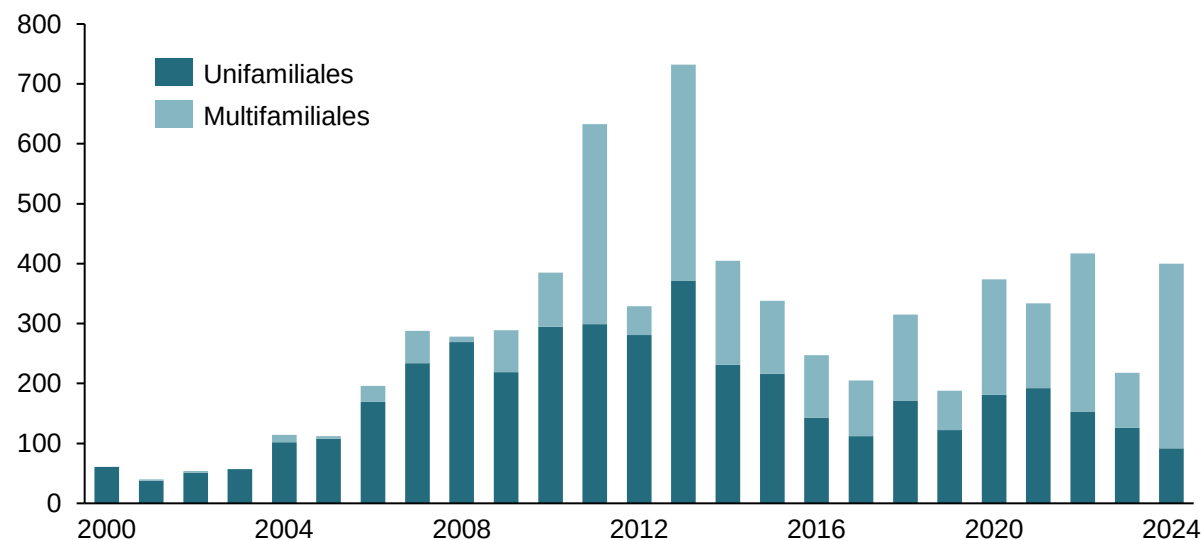
Des trajectoires divergentes entre la construction résidentielle et commerciale

La construction résidentielle en Abitibi-Témiscamingue¹ s'est montrée vigoureuse dans les dernières années, à l'exception de 2023 où elle avait fortement diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction

- La part des unités multifamiliales dans les mises en chantier totales s'est d'ailleurs inscrite en augmentation depuis 2016. Elles demeurent néanmoins insuffisantes pour répondre à la demande.

Mises en chantier

Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or, 2000 à 2024, en nombre



¹ Puisque les données des mises en chantier les plus à jour ne sont pas disponibles à l'échelle des régions administratives, il s'agit de la somme des mises en chantier à Amos, à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or.

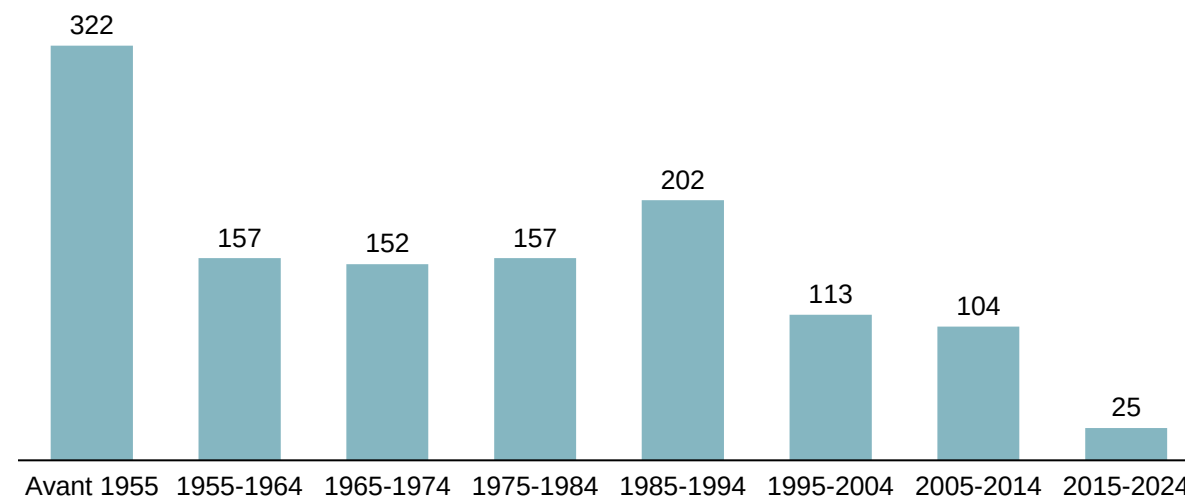
Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, rôle foncier 2025, Analyse Aviséo Conseil, 2025

Pour sa part, le marché immobilier commercial de l'Abitibi-Témiscamingue évolue lentement. Seulement 25 immeubles dans le secteur commercial ont été construits lors des dix dernières années selon le rôle foncier de 2025

- Ce manque de renouvellement laisse place à des locaux souvent vieillissants, qui ne répondent pas toujours aux besoins des entrepreneurs ou qui nécessitent d'importants investissements pour leur mise à niveau, ce qui peut agir comme un frein pour l'essor du secteur commercial en Abitibi-Témiscamingue.

Nombre d'immeubles commerciaux inscrits au rôle foncier, par année de construction

Abitibi-Témiscamingue, 2025, en nombre



Principaux constats du portrait socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue



La structure économique de la région est fortement axée sur les industries des ressources naturelles, nommément le minier et le forestier, qui présentent une forte valeur ajoutée par emploi. Le corollaire de cette spécialisation est que l'économie témiscabitiébienne est fortement exposée aux variations des prix des matières premières.



Malgré une productivité élevée et un marché du travail dynamique, la région fait face à des défis structurels, avec une population qui devrait diminuer dans les prochaines décennies et un bassin de main-d'œuvre moins scolarisé que dans l'ensemble du Québec.



En raison de la forte présence de l'industrie minière, l'Abitibi-Témiscamingue est la région qui attire le plus d'investissements privés, toute proportion gardée.



L'Abitibi-Témiscamingue ne reçoit pas sa juste part d'investissements publics, celle-ci étant systématiquement inférieure à son poids démographique. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où les jeunes adultes sont plus nombreux à quitter la région qu'à y emménager.



L'indice de vitalité économique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue est en constante diminution. La composante démographique de l'indice est au cœur de cette dévitalisation des MRC, alors que la croissance de la population est parmi les plus basses au Québec.



En raison de sa faible densité de population, le marché immobilier est axé sur les habitations unifamiliales en Abitibi-Témiscamingue. Le corollaire de cette situation est que l'offre de logement locatif est limitée, se traduisant par des taux d'inoccupation parmi les plus bas au Québec.





Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Approche méthodologique

Retombées économiques et fiscales

Estimation de l'écart fiscal

Conclusion

Annexes

Deux modèles pour estimer la contribution économique de l’Abitibi-Témiscamingue

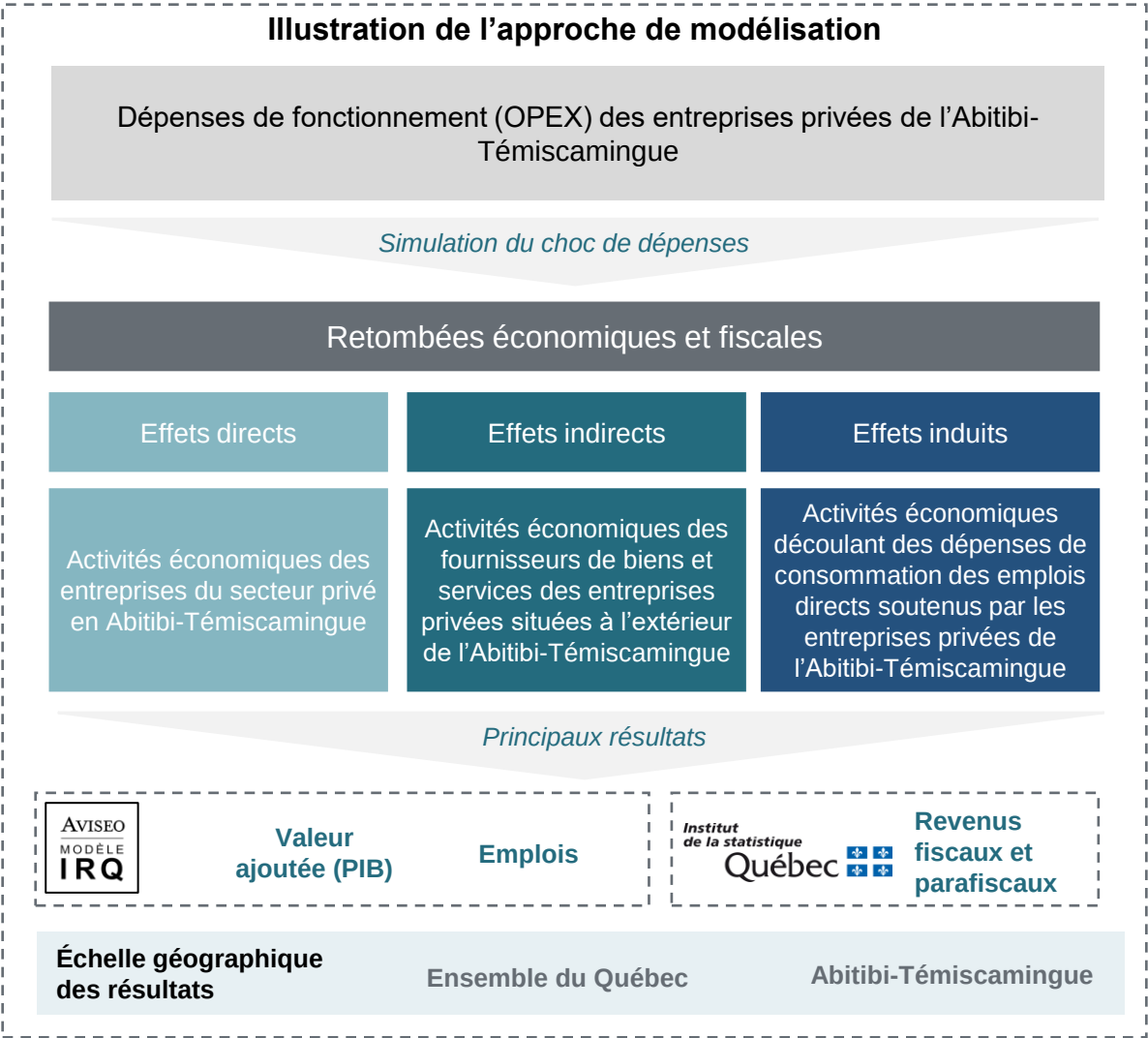
Afin de mesurer l’ensemble des retombées économiques, Aviséo a eu recours à deux types de modélisations : le modèle entrées-sorties de l’Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le modèle entrées-sorties régional interne à Aviséo.

1. Modèle entrées-sorties de l’ISQ ¹	2. Modèle entrées-sorties interrégional d’Aviséo (IRQ) ²
Objectif L’utilisation du modèle de l’ISQ avait comme objectif de quantifier les retombées fiscales découlant des activités des entreprises privées de l’Abitibi-Témiscamingue. En effet, Aviséo a fait le choix de recourir au modèle de l’ISQ afin d’avoir des résultats fiscaux en phase avec ce que le ministère des Finances à l’habitude de recevoir.	Objectifs L’utilisation du modèle interrégional d’Aviséo permet de quantifier les retombées économiques des entreprises privées de l’Abitibi-Témiscamingue pour cette région, mais également pour le reste du Québec. En effet, contrairement au modèle de l’ISQ, qui estime les retombées économiques pour l’ensemble du Québec, le modèle intersectionnel régional du Québec (IRQ) permet de les régionaliser, comme souhaité par la Conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue.
Données modélisées – Dépenses de fonctionnement (OPEX) des entreprises privées de l’Abitibi-Témiscamingue.	Données modélisées – Dépenses de fonctionnement (OPEX) des entreprises privées de l’Abitibi-Témiscamingue – Dépenses de biens et services des entreprises dans les autres régions administratives découlant des exportations de l’Abitibi-Témiscamingue, soit les effets en aval.
Résultats obtenus Revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec.	Résultats obtenus Valeur ajoutée et emplois soutenus.
Échelle géographique des résultats Québec	Échelle géographique des résultats Régions administratives du Québec

Le cadre de référence pour l'étude de la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

L'estimation des retombées économiques et fiscales vise à mesurer les répercussions de l'injection de dépenses dans l'économie (le « choc de dépenses »)

- Ce choc a été quantifié à partir d'une collecte de données exhaustive auprès d'agences statistiques reconnues
- **Seules les dépenses des entreprises du secteur privé ont été modélisées**, l'objectif du rapport étant de comparer la contribution économique des entreprises de la région, notamment en matière de revenus fiscaux qu'elles génèrent. Puisque l'analyse exclut les revenus fiscaux générés par les dépenses du gouvernement, celles-ci n'ont pas été modélisées
- Par leurs dépenses de fonctionnement, les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue ont des effets directs dans leur propre secteur et des effets indirects sur les autres secteurs par un effet de cascade sur les fournisseurs de biens et services
 - Afin d'éviter tout double comptage, Aviséo a retiré les effets indirects qui subvenaient en Abitibi-Témiscamingue puisque ces derniers sont déjà comptabilisés dans les effets directs des entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue. En d'autres mots, les effets indirects correspondent aux retombées économiques générées par les fournisseurs situés à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue, par leurs activités, soutiennent des milliers d'emplois directs à même la région. Ces travailleurs réalisent à leur tour des dépenses de consommation, notamment, dans les commerces et restaurants de la région. Ces travailleurs contribuent ainsi à l'économie de la région, contribution qui se décline sous la forme de retombées induites.



L'estimation de retombées économiques exige des hypothèses et la prise en compte de limites

Aviso a posé une série d'hypothèses afin de réaliser l'estimation des retombées économiques et fiscales des dépenses des entreprises du secteur privé en Abitibi-Témiscamingue

- Les simulations ont été effectuées en fonction de la structure économique des entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue. Basé sur le tableau ressource-emploi (TRE) du Québec, Aviso a isolé la structure de dépenses des entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue afin de composer le choc de dépenses à modéliser
- Les dépenses modélisées représentent les dépenses de fonctionnement pour une année type
 - Même si le TRE est disponible pour 2021 (dernière année disponible), Aviso a choisi d'utiliser la structure économique de 2019 qui correspond davantage à la structure économique d'une année type, en raison des bouleversements entraînés par la pandémie lors des années 2020 et 2021
 - Les retombées économiques pourraient donc changer si la structure de dépenses était revue ultérieurement.
- Les valeurs des résultats ont été indexées en dollars de 2023.
- L'estimation des retombées économiques est basée sur la structure industrielle régionale du modèle intersectoriel (entrées-sorties) IRQ et la structure industrielle québécoise de l'ISQ, ainsi que sur les parts de contenu régional et québécois fournies par Statistique Canada
 - Ce choix permet d'obtenir des résultats à l'échelle régionale et du Québec, et ce, en utilisant un seul cadre méthodologique d'entrées-sorties. Les résultats pourraient varier si les parts et les structures industrielles du modèle venaient à changer.
- Les répercussions sur les revenus des gouvernements sont basées sur la structure fiscale de 2024, de même que sur les hypothèses et choix méthodologiques de l'ISQ. Les retombées pourraient évidemment varier si le régime fiscal changeait
- Le modèle de l'ISQ ne permet pas de calculer les retombées fiscales découlant de l'impôt des sociétés. Toutefois, étant donné leur importance dans l'analyse de la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue, ces retombées ont été estimées à partir de simulations réalisées à l'aide du modèle d'équilibre général calculable interne à Aviso
- Les effets directs, indirects et induits sont estimés à l'échelle du Québec et de ses régions
- Les analyses complémentaires, telles que les salaires moyens et la productivité moyenne, ont été réalisées à partir des données publiques secondaires disponibles en date de mars 2025. Les données publiques sont parfois sujettes à révision.



Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Approche méthodologique

Retombées économiques et fiscales

Estimation de l'écart fiscal

Conclusion

Annexes

Une contribution au PIB de plus de 10 G\$ découlant des dépenses des entreprises du secteur privé en Abitibi-Témiscamingue

Les pages suivantes présentent le détail des retombées économiques découlant des dépenses des industries privées en Abitibi-Témiscamingue.

Sommaire des retombées économiques et fiscales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec, 2023, en millions \$ et en emplois (ETC²)

Dépenses de fonctionnement – OPEX				
	Retombées directes	Retombées indirectes	Retombées induites	Total
 PIB (millions \$)	7 896,5	2 247,9	n.d.	10 144,4
 Emplois (ETC)	47 042	16 144	n.d.	63 186
 Revenus fiscaux bruts et de parafiscalité (millions \$)	1 198,2	313,3	203,6	1 715,1

¹ Les chiffres étant arrondis, la somme peut différer du total indiqué. ² En équivalent temps complet.
Sources : Statistique Canada, analyse Aviséo Conseil selon les estimations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec et du modèle d'équilibre général calculable interne à Aviséo, 2025

Les dépenses des entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue génèrent 10,2 G\$ en valeur ajoutée au Québec

Les retombées économiques directes représentent 77 % de la valeur ajoutée générée par les activités de fonctionnement, soit 7,9 G\$

- Outre ces retombées directes, les dépenses des entreprises privées en Abitibi-Témiscamingue permettent de soutenir de l'activité économique chez leurs fournisseurs via l'achat de biens et services
 - Il est estimé qu'environ 2,3 G\$ en valeur ajoutée sont soutenus par les premiers fournisseurs et les autres fournisseurs.

La valeur ajoutée générée se décline en parts presque égales entre les autres revenus bruts (47 % de la valeur ajoutée) et les salaires et traitements (44 %). Ces composantes génèrent respectivement 4,7 G\$ et 4,5 G\$ en valeur ajoutée au Québec.

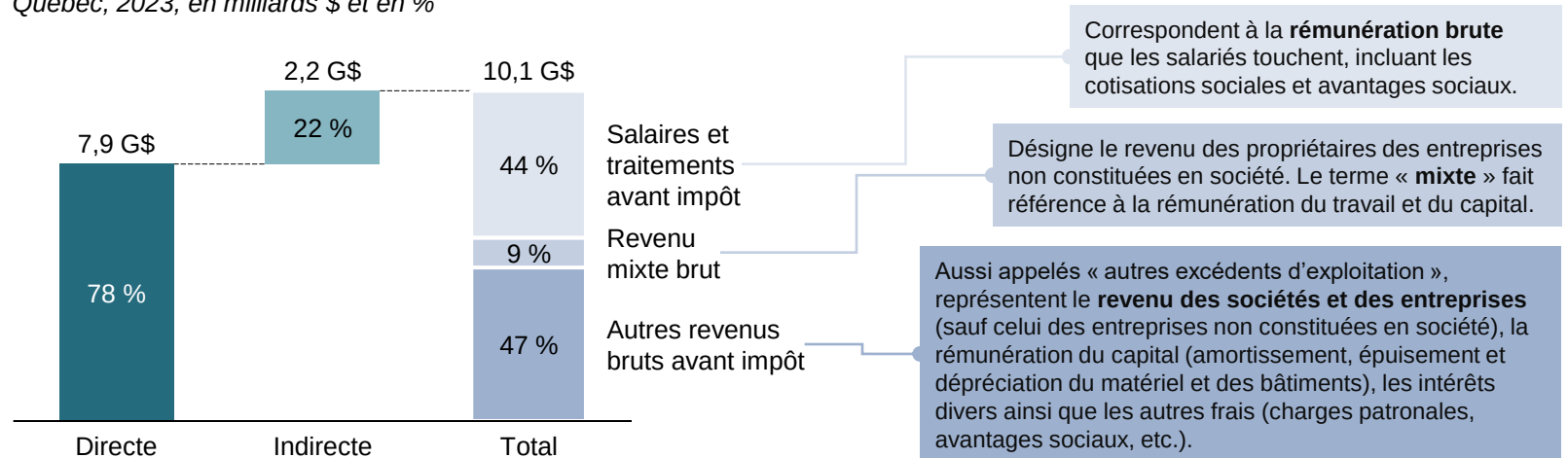


L'estimation du PIB

L'estimation du PIB est notamment obtenue par la somme des valeurs ajoutées, c'est-à-dire la rémunération des facteurs de production (rémunération du travail et rémunération du capital). La rémunération du travail désigne les salaires et traitements avant impôt. La rémunération du capital réfère notamment aux excédents bruts d'exploitation des entreprises.

Valeur ajoutée générée et ventilation par principales composantes

Québec, 2023, en milliards \$ et en %



Un total de 63 000 emplois (ETC) sont soutenus par les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue

Près de 74 % (47 042) des emplois soutenus par les dépenses privées sont des emplois directs, c'est-à-dire des travailleurs des entreprises du secteur privé en Abitibi-Témiscamingue

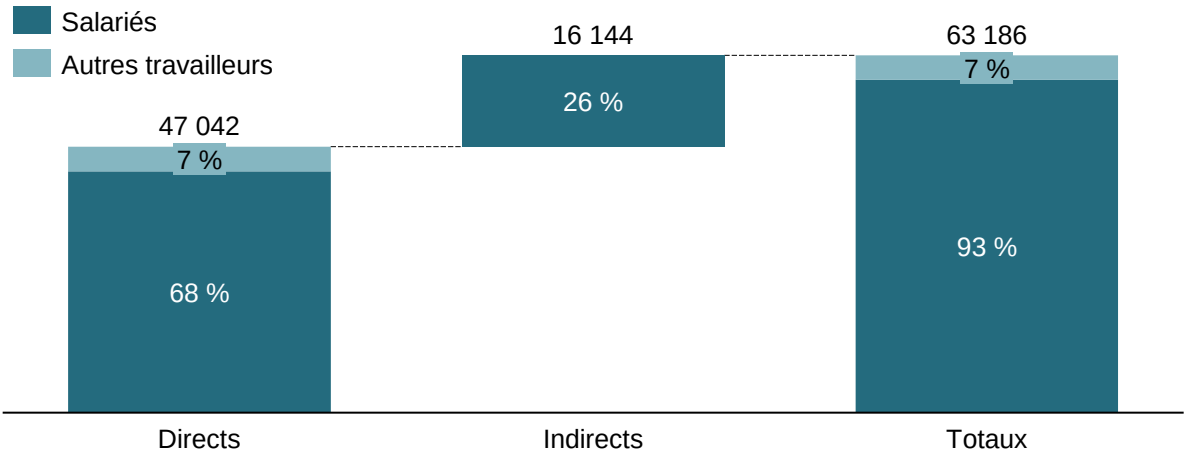
- Parmi ces travailleurs, 42 690 sont des salariés et 4 353 sont d'autres travailleurs, également appelés travailleurs autonomes
 - Il est estimé que les salariés se partagent 3 343,0 M\$ en salaires et traitements, ce qui correspond à un salaire moyen de 78 300 \$.
- De plus, les activités de l'Abitibi-Témiscamingue permettent de soutenir un peu plus de 16 000 emplois indirects auprès des différents fournisseurs dans le reste du Québec.

La productivité moyenne des emplois directs soutenus se chiffre à plus de 167 000 \$

- Cette forte productivité des emplois soutenus par les dépenses privées en Abitibi-Témiscamingue s'explique notamment par la grande place qu'occupe l'industrie minière dans la région, laquelle présente une forte valeur ajoutée par emploi
 - Il s'agit d'une productivité supérieure de 31 % à celle d'un travailleur moyen au Québec.
- Pour sa part, le salaire annuel moyen de l'ensemble des emplois soutenus s'élève à 72 112 \$, ce qui est 20 % supérieur au salaire moyen de l'ensemble du Québec.

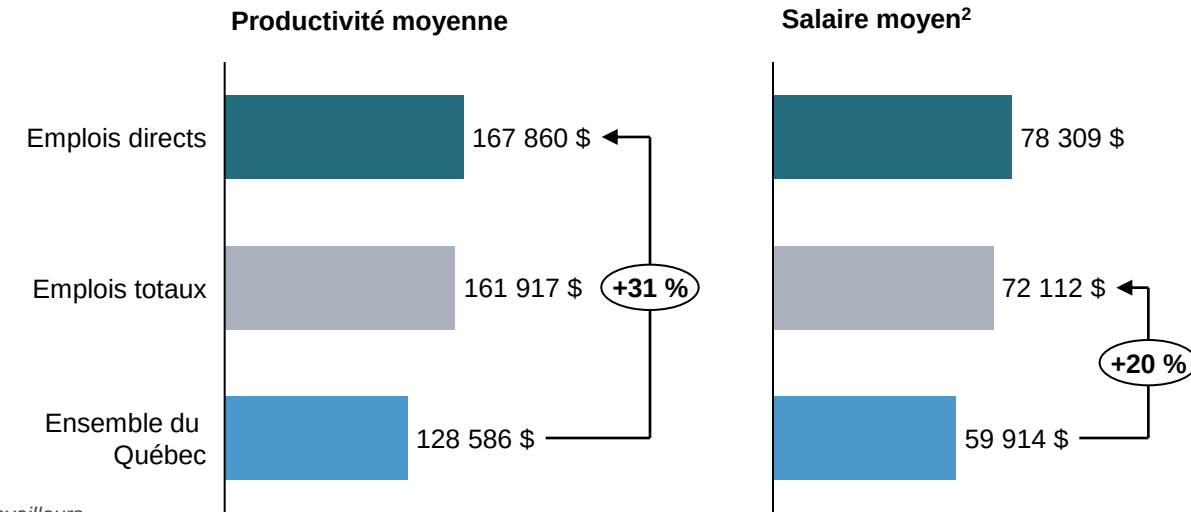
Emplois soutenus

Québec, 2023, en emplois (ETC¹) et en %



Productivité et salaire moyen des emplois soutenus

Québec, 2023, en \$



¹ En équivalent temps complet. ² Le salaire moyen est calculé sur la base du nombre de salariés soutenus, excluant les autres travailleurs.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Analyse Aviséo Conseil selon les estimations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, 2025

Le secteur privé témiscabitibien génère plus de 1,7 G\$ en revenus gouvernementaux

L'activité économique du secteur privé en Abitibi-Témiscamingue génère 1,2 G\$ en revenus fiscaux et parafiscaux découlant des effets directs, auxquels s'ajoutent 313,3 M\$ en revenus fiscaux issus des effets indirects

- La majorité des revenus fiscaux perçus par les gouvernements proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers. En effet, il est estimé que le gouvernement du Québec reçoit 377,2 M\$ en impôt payé sur le revenu des particuliers, et 126,5 M\$ en impôt sur le revenu des entreprises
- La taxe de vente et les autres taxes (88,3 M\$) s'ajoutent également aux revenus d'impôt. À ces revenus fiscaux s'ajoutent la parafiscalité, laquelle est estimée à 750,9 M\$ au Québec, ainsi que l'impôt minier (168,7 M\$).

Enfin, les retombées induites génèrent 203,6 M\$ en revenus de taxe de vente.

Revenus fiscaux bruts et parafiscaux¹

Gouvernement du Québec, 2023, en millions \$

	Directs	Indirects	Sous-totaux	Induits	Totaux
Impôt sur le revenu des particuliers	292,8	84,4	377,2	n.d.	377,2
Impôt des sociétés ²	98,5	28,0	126,5	n.d.	126,5
Impôt minier ³	168,7	s.o.	168,7	s.o.	168,7
Taxe de vente et autres taxes	68,3	20,0	88,3	203,6	291,9
Sous-total	628,3	132,4	760,7	203,6	964,3
Parafiscalité	569,6	181,0	750,9	n.d.	750,9
Total	1 197,9	313,3	1 511,5	203,6	1 715,1

¹ Les chiffres étant arrondis, la somme peut différer du total indiqué.
² Les revenus de l'impôt des sociétés ont été estimés à partir du modèle d'équilibre général calculable d'Aviseo puisque l'ISQ n'estime pas cette composante.
³ Les revenus de l'impôt minier sont ceux de l'année 2023, provenant du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
Source : Analyse Aviseo Conseil selon les estimations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, 2025

L'importance des retombées induites découlant des activités de l'Abitibi-Témiscamingue

Les effets induits représentent les retombées économiques générées par les dépenses de consommation des emplois directs soutenus par les entreprises du secteur privé de l'Abitibi-Témiscamingue.

Comme présenté, les travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue bénéficient d'une rémunération moyenne plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, ce qui contribue à l'économie régionale.

Globalement, les dépenses de consommation des travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue permettent au gouvernement du Québec de percevoir plus de **200 M\$ en taxe de vente et autres taxes**, un montant non négligeable. La part plus significative de la taxe de vente et des autres taxes provenant des effets induits découle du fait que les dépenses de consommation des travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue sont des dépenses finales. À l'inverse, les dépenses en biens et services des entreprises sont des dépenses de consommation de biens et services intermédiaire, lesquelles sont exemptes de taxes.

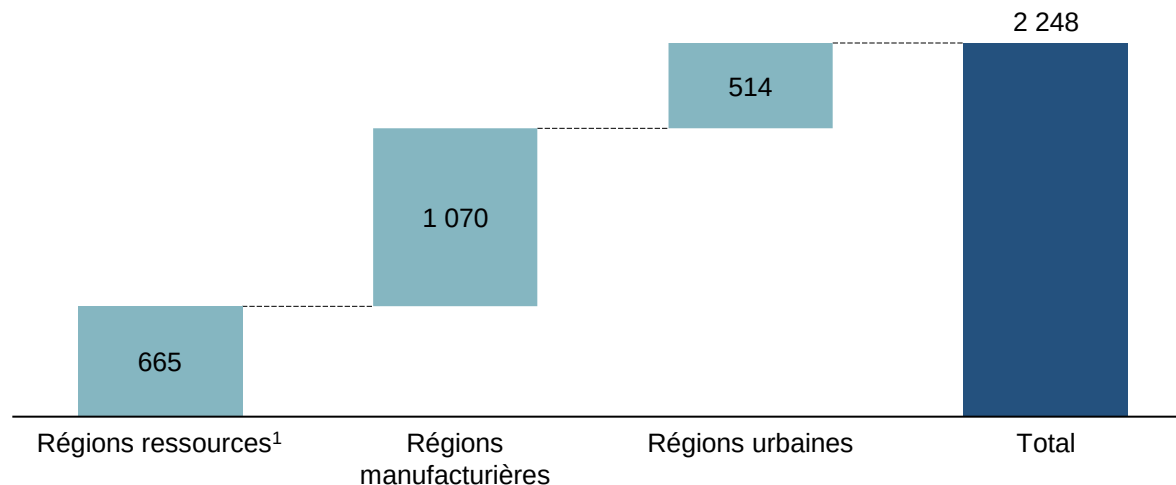
L'économie de l'Abitibi-Témiscamingue soutient davantage les régions hors des grands centres urbains

Globalement, les retombées indirectes de l'Abitibi-Témiscamingue sont majoritairement situées dans les régions hors des grands centres urbains, où la place qu'occupe le secteur de la production de biens dans l'économie est plus importante

- En particulier, les régions manufacturières bénéficient de 1 070 M\$ en retombées indirectes, soit près de la moitié (49,0 %) des retombées économiques régionales découlant de l'activité des entreprises témiscabitiennes. Les retombées pour les régions ressources s'élèvent en outre à 665 M\$ (30,5 %).

Valeur ajoutée, ventilée par type de régions

Québec, 2023, en millions \$



La répartition régionale des retombées économiques de l'Abitibi-Témiscamingue indique qu'en augmentant les investissements publics dans la région, le gouvernement contribuerait à revitaliser non seulement l'économie témiscabitiennne, mais également celle des autres régions par le biais d'un effet de cascade

- En soutenant l'essor de l'Abitibi-Témiscamingue, le gouvernement contribuerait également aux efforts de développement régional hors des grands centres urbains
- Il s'agit d'un constat porteur, dans un contexte où la vitalité économique des régions est un enjeu important pour le gouvernement du Québec.



« J'ai beaucoup beaucoup d'ambition pour les régions du Québec. On a une opportunité d'avoir une renaissance industrielle des régions du Québec, d'attirer des familles dans les régions du Québec. »

– François Legault

¹ Les retombées indirectes totales excluent celle de l'Abitibi-Témiscamingue puisqu'elles sont déjà captées dans les retombées directes.

Sources : modèle entrées-sorties régionalisé d'Aviseo Conseil, Analyse Aviseo Conseil, 2025

**Les dépenses des entreprises
témiscabitiennes et leurs
exportations interrégionales
soutiennent 10,1 G\$ à travers les
régions du Québec.**



Des effets structurants de 2,2 G\$ découlant des retombées en aval

L’apport des entreprises privées témiscabitiennes dépasse les effets directs et indirects. En effet, une proportion non négligeable de la production de biens et services des entreprises privées de l’Abitibi-Témiscamingue qui n’est pas consommée ou vendue dans la région est « exportée » dans les autres régions du Québec

- Ces ventes aux entreprises hors de la région représentent ainsi une dépense intermédiaire pour les entreprises des autres régions du Québec, lesquelles génèrent à leur tour des retombées économiques.

Schématisation des effets en aval



Selon les estimations réalisées avec le modèle IRQ, les exportations interrégionales des entreprises en Abitibi-Témiscamingue soutiennent quelque 2,2 G\$ de retombées dans les autres régions du Québec

- Ces retombées représentent les effets structurants découlant des retombées en aval de la production de biens et services des entreprises témiscabitiennes qui n’est pas consommée ou vendue dans la région. Encore une fois, ce sont les régions hors des grands centres urbains qui génèrent les plus grandes retombées.



Principales régions bénéficiant des effets en aval

Québec, 2023, en millions \$ et en %

Région	Effets en aval (millions \$)	Part (%)
Manufacturières	1 038,0	47,6 %
Ressources	645,0	29,6 %
Urbaines	498,5	22,9 %
Total – Ensemble du Québec	2 181,6	100,0 %

Sources : analyse Aviséo Conseil selon les estimations du modèle intersectoriel de l’Institut de la statistique du Québec, modèle entrées-sorties régionalisé d’Aviséo Conseil, Analyse Aviséo Conseil, 2025

L'Abitibi-Témiscamingue se positionne comme une incontournable pour répondre aux enjeux auxquels fait face le Québec

Les ressources naturelles extraites en Abitibi-Témiscamingue sont en parfaite adéquation avec les besoins du Québec en matière de lutte aux changements climatiques et à la pénurie de logements.



Lutte aux changements climatiques

Bien que dominé par l'industrie aurifère, le secteur minier en Abitibi-Témiscamingue compte sur son territoire plusieurs mines ou projets miniers de minéraux critiques et stratégiques, lesquels seront nécessaires afin que le Québec atteigne ses objectifs de décarbonation de l'économie

- Notamment, l'une des deux seules mines de lithium au Canada se trouve en Abitibi-Témiscamingue, soit le Complexe Lithium Amérique du Nord de Sayona Québec
- Ce minerai est essentiel à la décarbonation de l'économie, en raison de son utilisation dans la fabrication des batteries rechargeables utilisées dans les véhicules électriques.

D'autres projets portant sur les minéraux critiques, tels ceux de Dumont Nickel et de Mines Abcourt (zinc), renforcent la position de l'Abitibi-Témiscamingue comme une région qui jouera un rôle de premier plan dans les efforts de décarbonation de l'économie du Québec.



Pénurie de logements

À l'instar de l'industrie minière, l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue sera sollicitée dans les prochaines années afin de soutenir l'activité dans le secteur de la construction, dans un contexte où la majorité des régions est aux prises avec une pénurie de logements

- Avec environ 14 % de la production de bois d'œuvre du Québec, les entreprises de l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue fournissent une quantité importante de bois à l'industrie de la construction, laquelle est le principal consommateur de bois au Québec.



L'utilisation du bois dans la construction fait d'ailleurs partie d'une stratégie gouvernementale, la Politique d'intégration du bois en construction, laquelle vise à accroître l'utilisation du bois dans tous les types de construction, autant les infrastructures publiques et privées que la construction résidentielle.

L'Abitibi-Témiscamingue contribue à diminuer la dépendance du Québec aux importations

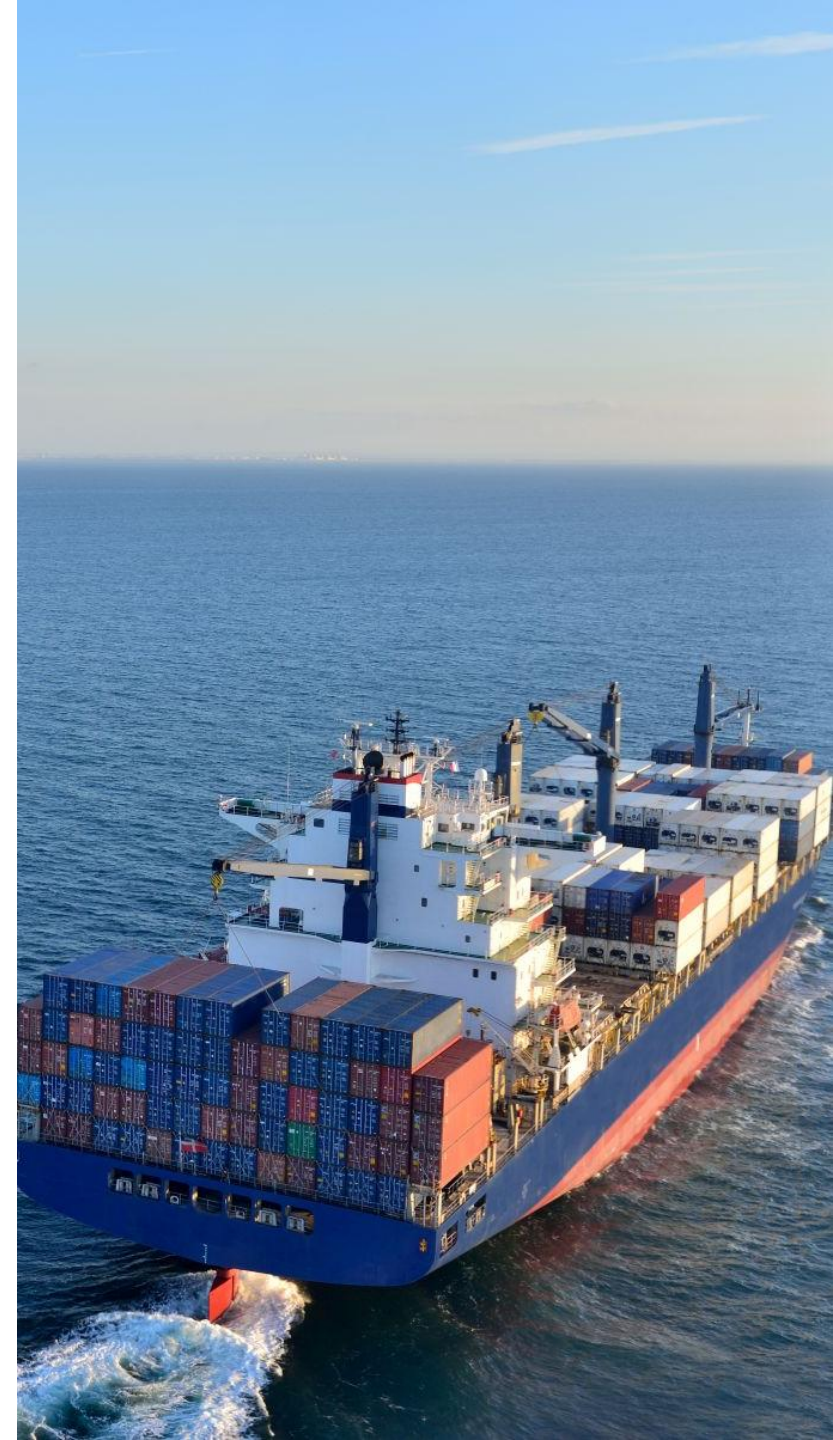
Les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue jouent un rôle clé dans la réduction de la dépendance du Québec aux importations, surtout en période d'incertitude commerciale

- Par leur rôle de fournisseur de matières premières aux autres régions du Québec, les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue permettent au Québec de réduire sa dépendance aux importations interprovinciales et internationales pour les produits tels que l'or, le cuivre, le zinc ainsi que le bois d'œuvre
- De plus, ces biens sont très recherchés pour répondre à des enjeux pressants au Québec.

La réduction de la dépendance aux importations, lesquelles représentent des fuites, est un important vecteur de création de richesse au Québec

- En achetant des produits québécois dans le climat politique actuel, les consommateurs et les entreprises soutiennent l'économie régionale, préservent des emplois et réduisent la vulnérabilité du Québec aux perturbations commerciales internationales
- La réduction de la dépendance du Québec aux importations américaines est plus que jamais nécessaire, alors que le virage protectionniste des États-Unis ne cesse de prendre de l'ampleur.

Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue ne se contente pas de fournir des ressources stratégiques, elle offre aussi au Québec une solution pour renforcer son autonomie économique face aux aléas des relations commerciales avec les États-Unis.





Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Retombées économiques et fiscales

Estimation de l'écart fiscal

Conclusion

Annexes

L'évaluation détaillée de l'adéquation fiscale a été réalisée de façon prudente et transparente

Cette section présente l'estimation de l'adéquation entre les revenus fiscaux générés par les entreprises privées témiscabitiennes et la contribution du gouvernement du Québec

- L'analyse de la contribution de l'Abitibi-Témiscamingue a été réalisée en fonction des dépenses de fonctionnement des entreprises privées, afin d'exclure les retombées fiscales qui découleraient des dépenses de fonctionnement du gouvernement du Québec
- Ainsi, seule la contribution fiscale des entreprises témiscabitiennes du secteur privé a été prise en compte.
- Pour leur part, les dépenses du gouvernement du Québec au bénéfice de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent se décliner en trois composantes, soit :
 - les dépenses en biens et services auprès des entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue¹
 - les salaires et traitements des employés du secteur public
 - les transferts.

L'estimation de l'écart fiscal nécessite de poser certaines hypothèses

1

Les revenus d'imposition des particuliers sont estimés à partir du taux effectif

Pour estimer les revenus fiscaux issus de l'impôt des particuliers, le modèle intersectoriel de l'ISQ utilise le taux effectif d'imposition, selon les données historiques. Or, il peut être avancé que l'utilisation d'un tel taux sous-évalue les revenus fiscaux soutenus, puisque celui-ci implique que les contribuables cotisent à leur REER, ce qui fait diminuer leur revenu imposable. Puisque ces cotisations représentent de l'impôt reporté, elles ont pour effet de diminuer l'impôt à payer à la période courante. Si le taux moyen d'imposition était plutôt utilisé, les revenus fiscaux seraient plus élevés.

2

Les retombées des projets d'investissements (CAPEX) n'ont pas été considérées

Les dépenses de fonctionnement sont généralement une meilleure représentation des effets récurrents. Néanmoins, considérant que 80 % des investissements en immobilisation en Abitibi-Témiscamingue sont issus du secteur privé, comparativement à seulement 20 % pour le secteur public, l'inclusion de ces dépenses aurait possiblement accentué l'écart.

3

Les retombées fiscales découlant des effets en aval n'ont pas été modélisées

Bien qu'une estimation des effets en aval sur le PIB ait été présentée, celle-ci ne se veut qu'une illustration des retombées soutenues par les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue en tant que fournisseurs aux autres régions du Québec. Puisque les modèles entrées-sorties sont mal adaptés pour ce type de modélisation, les retombées fiscales issues de ces activités n'ont pas été calculées, et ce, par esprit de prudence.

¹ Deux scénarios ont été réalisés pour estimer la contribution du secteur public liée aux dépenses auprès de fournisseurs situés en Abitibi-Témiscamingue. Le détail se retrouve aux pages suivantes.

Dépenses de fournisseurs du secteur public en Ab.-T.

Selon le rapport « Statistiques sur les contrats des organismes publics 2023-2024 » rendu disponible par le Conseil du Trésor du Québec, 1 % de la valeur des contrats provient des fournisseurs situés en Abitibi-Témiscamingue.

En appliquant cette proportion aux dépenses des organismes publics, il est possible d'obtenir deux méthodes d'estimation de la contribution du secteur public québécois à la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Méthode 1 : Approche régionale

À l'instar de l'approche qui a été utilisée pour quantifier les retombées économiques et fiscales des entreprises exerçant leurs activités dans les secteurs privés de l'économie témiscabitiébienne, les dépenses du secteur public se déclinent en plusieurs catégories, dont les dépenses intermédiaires du secteur public de l'Abitibi-Témiscamingue qui surviennent en Abitibi-Témiscamingue

– Le total de ces dépenses intermédiaires, toutes régions confondues, s'élève à 579,5 M\$.

Si on applique le taux de 1 % des dépenses de fournisseurs qui ont lieu en Abitibi-Témiscamingue, 5,8 M\$ seraient dépensés en Abitibi-Témiscamingue.

Méthode 2 : Approche nationale

Selon le rapport « Statistiques sur les contrats des organismes publics 2023-2024 », ce sont 383 M\$ qui furent dépensés en Abitibi-Témiscamingue en 2023-2024 en provenance de l'ensemble des organismes, et ce, peu importe où ils se trouvent au Québec

- De ce montant, il faut retirer 221 M\$ puisqu'il s'agit de dépenses en construction. À l'instar de ce qui a été fait pour les entreprises privées, seules les dépenses de fonctionnement (OPEX) sont considérées pour le calcul de l'écart fiscal
- À la différence de la méthode 1, la méthode 2 considère toutes les dépenses effectuées en Abitibi-Témiscamingue par les organismes du secteur public, peu importe que ces deniers se situent en Abitibi-Témiscamingue ou non.

Selon cette méthode, c'est donc, 161 M\$ qui sont dépensés auprès des fournisseurs situés en Abitibi-Témiscamingue.



Rappel : La valeur des contrats conclus avec des contractants situés en Abitibi-Témiscamingue est de 1 %.

Schémas de l'estimation des dépenses publiques auprès des fournisseurs

Méthode 1 : Approche régionale

Dépenses du secteur public

579,5 M\$
Dépenses des organismes publics situés en Ab.-T.



Part des dépenses publiques en Ab.-T.

1 %
Part des dépenses des organismes publics réalisées auprès des fournisseurs situés en Ab.-T.



Dépenses du secteur public en Ab.-T.

5,8 M\$
Dépenses en Ab.-T. par les organismes publics de l'Ab.-T.

Méthode 2 : Approche nationale

Dépenses du secteur public

383 M\$
Dépenses des organismes publics dans l'ensemble du Québec auprès des fournisseurs situés en Ab.-T.



Exclusion de la construction

221 M\$
Dépenses en construction des organismes publics de l'ensemble du Québec auprès des fournisseurs situés en Ab.-T.



Dépenses du secteur public en Ab.-T.

161 M\$
Dépenses en Ab.-T. par les organismes publics de l'ensemble du Québec

Dans la deuxième approche, les dépenses de construction sont soustraites pour présenter des résultats cohérents avec les retombées économiques qui n'incluent que les dépenses de fonctionnement.



Le déficit fiscal de l'Abitibi-Témiscamingue est estimé entre 666 M\$ et 822 M\$ par année par rapport à sa contribution

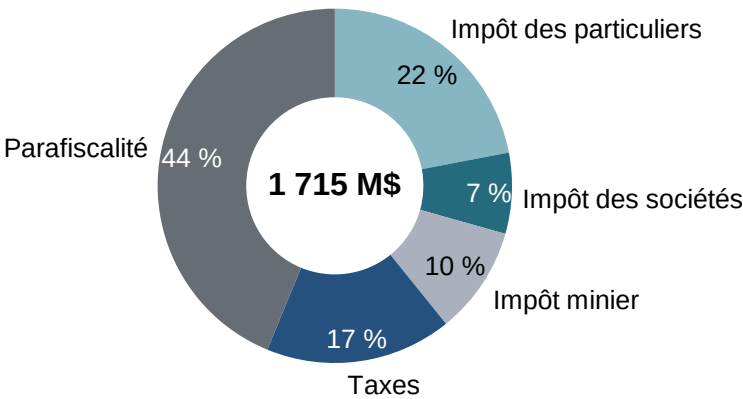
Selon les données recueillies auprès de Statistique Canada et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), il est estimé que les MRC, les villes et les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue ont reçu entre 893 M\$ et 1 049 M\$ en dépenses et transferts du gouvernement du Québec en 2023

- Indépendamment du scénario, les salaires et traitements des employés de l'État représentent la dépense la plus importante du gouvernement en Abitibi-Témiscamingue
- Les transferts du gouvernement du Québec se chiffrent à 91,4 M\$. Ce montant inclut des sommes pour le fonctionnement des MRC, villes et municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue chiffrées à 58,1 M\$ et des transferts de 33,3 M\$ pour les investissements
- Les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue génèrent 1 715 M\$ en revenus fiscaux pour le gouvernement du Québec, et ce, peu importe la méthode utilisée.

Ainsi, l'écart fiscal annuel se chiffre entre 666 M\$ et 822 M\$. Indépendamment du scénario, la région de l'Abitibi-Témiscamingue doit composer avec un déficit fiscal par rapport à la contribution du gouvernement du Québec.

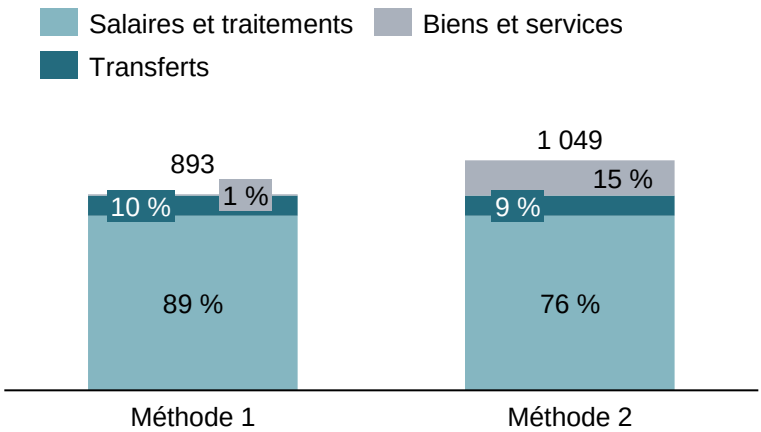
Revenus fiscaux générés par les entreprises privées

Abitibi-Témiscamingue, 2023, en millions \$ et en %



Dépenses du gouvernement du Québec, selon la méthode

Abitibi-Témiscamingue, 2023, en millions \$ et en %



Écart fiscal, selon la méthode¹

Abitibi-Témiscamingue, 2023, en millions \$

	Méthode 1	Méthode 2
Revenus fiscaux générés par les entreprises privées	1 715 M\$	1 715 M\$
Dépenses du gouvernement du Québec	(893 M\$)	(1 049 M\$)
Écart fiscal	822 M\$	666 M\$

¹ Les chiffres étant arrondis, la somme peut différer du total indiqué.
Sources : Statistique Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Analyse Aviseo Conseil, 2025

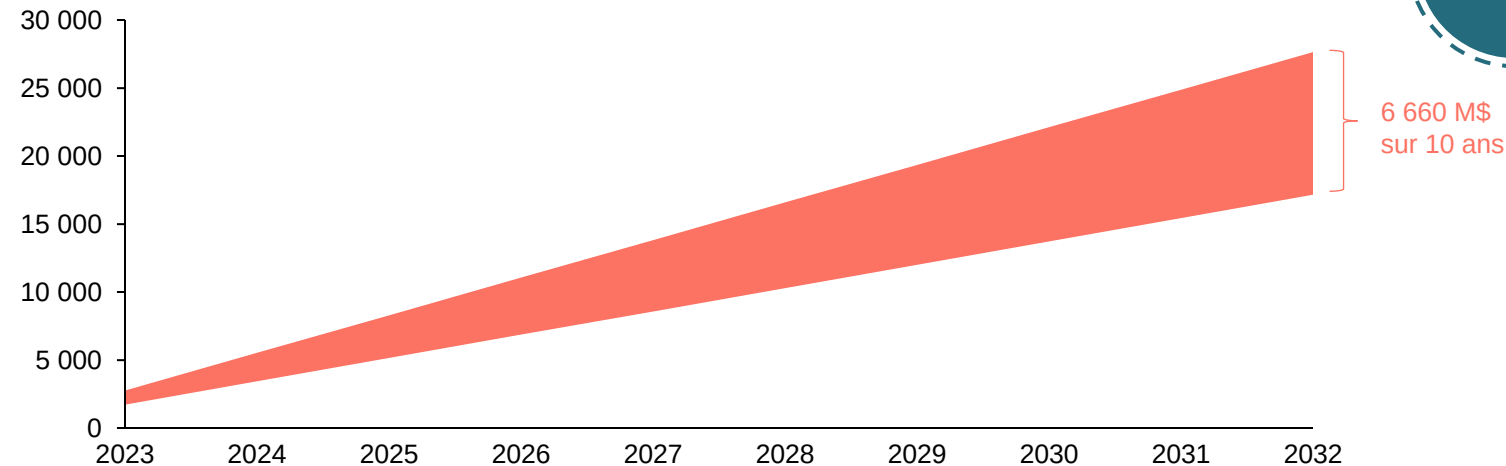
Un déficit fiscal qui pourrait se creuser annuellement entre l'Abitibi-Témiscamingue et le gouvernement du Québec

Si on projette linéairement la situation actuelle dans le temps, l'écart fiscal entre la région et le gouvernement du Québec pourrait atteindre plus de 6,5 G\$ d'ici 10 ans, et ce, en suivant les résultats de la méthode 2

- S'il s'avérait que l'écart fiscal est plus élevé que celui estimé à l'aide de cette méthode, le déficit serait encore plus important
- Il s'agit de sommes colossales qui pourraient être redistribuées dans la région pour soutenir les entreprises et contribuer aux budgets des MRC, villes et municipalités.

Écart fiscal cumulatif, méthode 2

Abitibi-Témiscamingue, 2023 à 2032, en millions \$





Le gouvernement peut agir en amont afin de freiner la dévitalisation économique de la région

- Le déséquilibre fiscal **contribue à perpétuer les enjeux**, notamment démographiques, auxquels fait face l'Abitibi-Témiscamingue
- Ces enjeux seront appelés à **s'accentuer si la tendance n'est pas renversée**, alors que le sous-investissement public dans la région contribue à une **fuite des jeunes adultes** vers les autres régions du Québec
- Cette fuite entraîne un **effet de cascade** sur la dévitalisation de la région, puisque le déclin démographique signifie que **l'assiette taxable** des villes et des municipalités sera **de plus en plus petite**
- Une **meilleure redistribution** des transferts du gouvernement est essentielle non seulement pour **assurer une équité régionale**, mais aussi pour **jeter les bases d'une croissance économique et démographique** pérenne en Abitibi-Témiscamingue.

Une redistribution plus équitable des redevances minières peut représenter une solution

L'analyse réalisée permet de mettre en exergue comment l'impôt minier peut jouer un rôle dans la résorption de l'écart fiscal auquel est soumise l'Abitibi-Témiscamingue

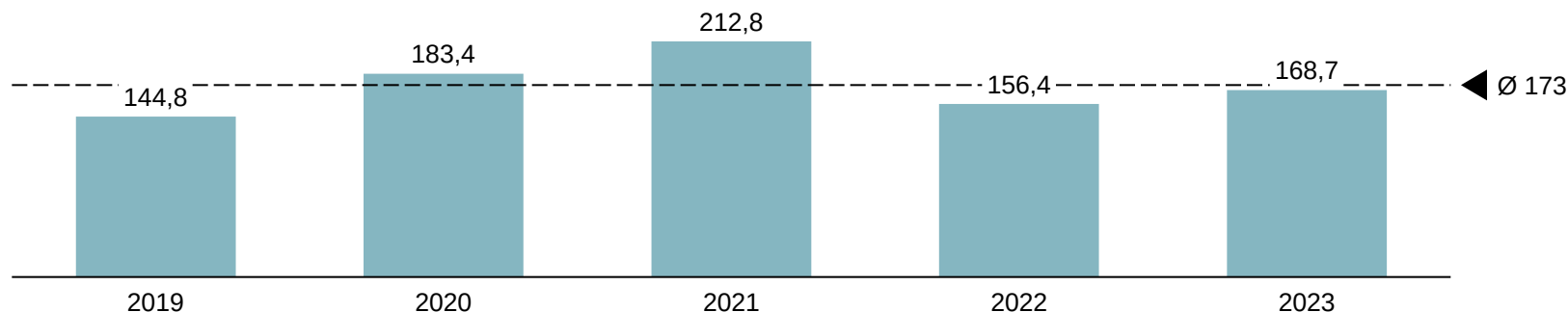
- À 168,7 M\$ en 2023, les droits miniers perçus auprès des mines en Abitibi-Témiscamingue ne seraient pas suffisants pour résorber le déséquilibre fiscal même s'ils étaient entièrement versés dans la région, bien qu'une telle situation ne soit pas réaliste ni désirable d'un point de vue de l'équité nationale.

Avant le budget 2023-2024, les redevances minières étaient versées au Fonds des générations pour réduire la dette. Désormais, elles servent à financer la réduction de l'impôt des particuliers.

En ce sens, si le gouvernement a déterminé qu'il était justifié d'utiliser les redevances minières pour financer des baisses d'impôt aux particuliers plutôt que pour réduire le poids de la dette, ce qui représente une décision politique, il est tout autant justifié d'ouvrir un dialogue sur une redistribution plus équitable de ces revenus au bénéfice des régions productrices, dont fait partie l'Abitibi-Témiscamingue.

Impôt minier perçu auprès des minières en Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue, 2019 à 2023, en millions \$



L'impôt minier en bref

Les redevances minières, ou impôt minier, sont des revenus perçus auprès des mines, lesquels correspondent au montant le plus élevé entre la valeur de la production à la tête du puits et le profit annuel.

Ce régime a été élaboré afin d'assurer aux Québécois une juste part des bénéfices provenant de l'exploitation des ressources non renouvelables du domaine public. Dans les cinq dernières années, les redevances des mines situées en Abitibi-Témiscamingue se sont élevées à 173 M\$ en moyenne par année.

+ Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

L'Abitibi-Témiscamingue apporte une contribution substantielle à l'économie du Québec

La présente étude a permis de mettre en lumière l'apport économique que génèrent les entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. De fait, l'analyse des retombées économiques et fiscales montre que la contribution fiscale de la région surpasse les revenus qu'elle reçoit de la part du gouvernement du Québec

- D'ailleurs, toutes les régions du Québec bénéficient de ces retombées en fait de PIB généré, d'emplois soutenus et de revenus fiscaux.

Effets économiques totaux

Québec, 2023



10,1 G\$

en PIB généré dans l'ensemble du Québec



63 186 emplois

(ETC) soutenus dans l'ensemble du Québec



1,7 G\$

en revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec



666 M\$ à 822 M\$

en déséquilibre fiscal avec le gouvernement du Québec

Au-delà des retombées économiques, le portrait socio-économique de la région a mis en exergue l'importance de la région pour l'économie du Québec, notamment avec sa **productivité élevée**.

Néanmoins, cette importance repose sur des bases fragiles, alors que la région fait face à plusieurs défis de nature structurels

- Notamment, la concentration sectorielle de l'économie témiscabitiennne, combinée au déficit chronique d'investissements en infrastructures publiques de la part du gouvernement, alimente le départ des jeunes adultes, dans un contexte où le renouvellement de la main-d'œuvre est déjà un enjeu pour les entreprises de la région
- La faiblesse des perspectives démographiques est d'ailleurs déjà bien perceptible dans la région, alors que la modeste croissance démographique est au cœur de la dévitalisation économique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

En somme, les défis auxquels fait face l'Abitibi-Témiscamingue sont d'abord et avant tout démographiques. En ce sens, le gouvernement a un rôle central à jouer dans l'attraction et la rétention de la population, qui passent notamment par l'investissement dans de meilleures infrastructures publiques.

L'Abitibi-Témiscamingue est porteuse de nombreux effets structurants, qui bénéficient à tout le Québec

1

Une productivité parmi les plus élevées au Québec

L'Abitibi-Témiscamingue affiche un PIB par emploi de plus de 173 000 \$, soit le 4^e plus haut au Québec. En ce sens, la région joue un rôle essentiel dans l'atteinte de l'objectif du gouvernement du Québec de réduire son écart de richesse avec l'Ontario

2

Attraction par la région de nombreux investissements étrangers

En raison de sa structure économique axée sur la production de biens, l'Abitibi-Témiscamingue accueille de nombreux investissements étrangers, lesquels ont des retombées positives sur la productivité des entreprises et génèrent des revenus fiscaux pour les différents paliers de gouvernement.

3

Présence d'industries en phase avec les besoins, actuels et futurs, du Québec

La forte présence des industries minière et forestière en Abitibi-Témiscamingue représente un atout pour le Québec, alors que les minéraux critiques et stratégiques ainsi que le bois d'œuvre qui y sont produits seront nécessaires afin de répondre aux défis de la décarbonation et de la pénurie de logements.

4

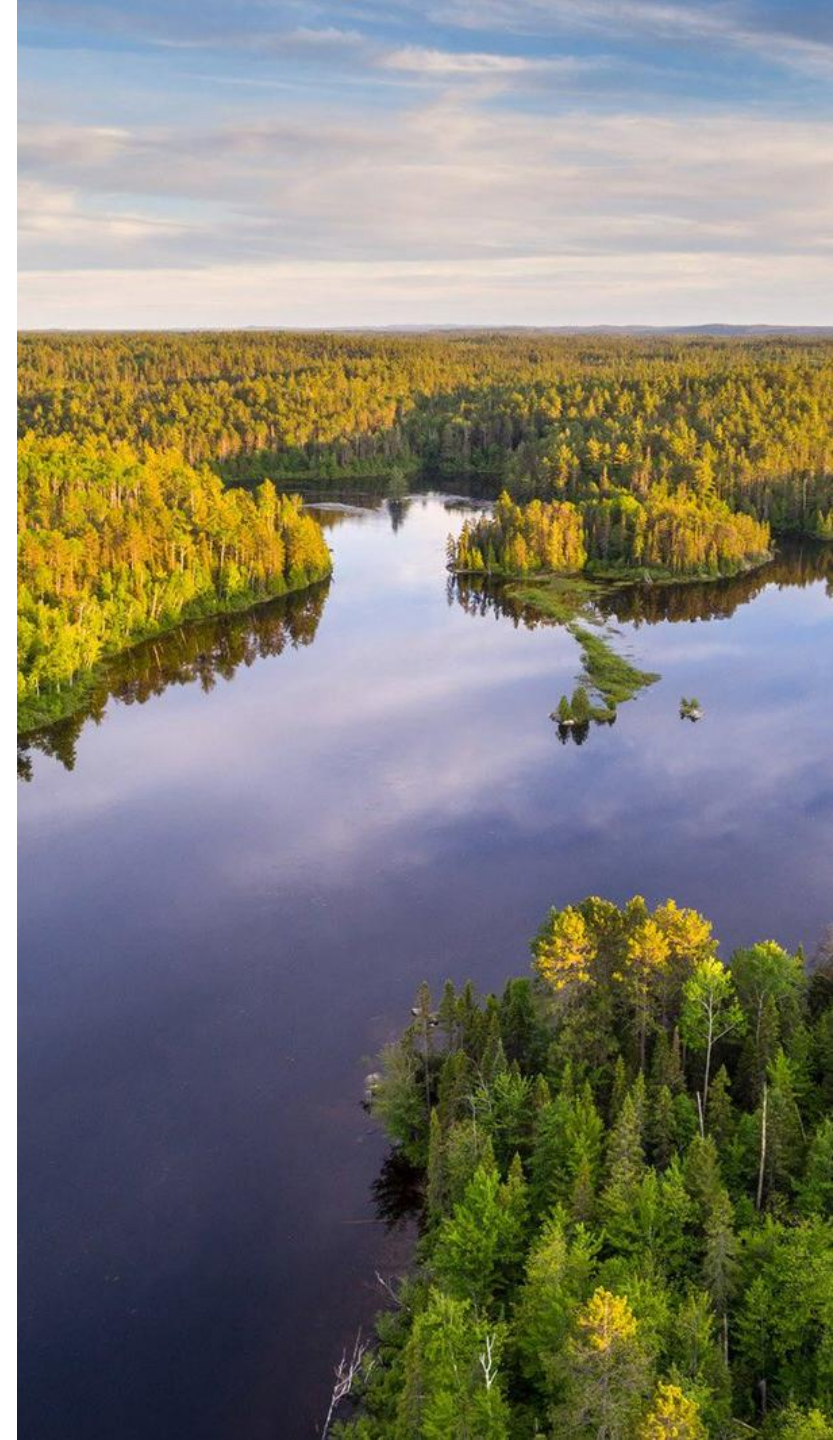
Soutien du développement économique régional

Les activités des entreprises privées en Abitibi-Témiscamingue soutiennent le développement économique régional, alors que les retombées économiques régionales sont concentrées hors des grands centres urbains.

5

Diminution de la dépendance aux importations

La production des entreprises témiscabitibiennes dans le secteur des biens permet de réduire le recours aux importations pour les entreprises dans tout le Québec, ce qui permet donc de sécuriser les chaînes d'approvisionnement face aux chocs géopolitiques, qui sont de plus en plus nombreux.



Le déséquilibre fiscal milite pour un accroissement des investissements dans la région

L'écart fiscal s'ajoute au déficit chronique des investissements en infrastructures publiques par rapport au poids démographique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans ce contexte, la faiblesse des investissements en infrastructures publiques dans la région amplifie les répercussions du déséquilibre fiscal. À cet égard, le cas du système de santé en Abitibi-Témiscamingue en est un probant

- En effet, il est plus coûteux pour le gouvernement d'investir en santé dans la région en raison de l'étendue du territoire, ce qui historiquement a limité, à tort, les investissements publics dans ce secteur
- Or, la présence d'un important déséquilibre fiscal qui désavantage l'Abitibi-Témiscamingue indique qu'en dépit de coûts plus élevés pour le gouvernement dans la prestation de services de santé ou de tout autre service gouvernemental, il apparaît justifié que ces coûts ne représentent pas une barrière eu égard à la contribution fiscale substantielle de la région.

Ce constat milite donc pour une redistribution plus équitable des revenus du gouvernement, afin d'offrir à l'Abitibi-Témiscamingue un financement public à la hauteur des défis auxquels elle est confrontée. Ce financement bénéficierait également à l'ensemble des régions du Québec, en raison des caractéristiques structurantes de l'économie témiscabitiennne.

Une estimation qui ne brosse qu'un portrait statique de la situation

Il importe de mentionner que l'écart entre la contribution fiscale de l'Abitibi-Témiscamingue et celle du gouvernement du Québec a été estimé pour une année type.

À titre illustratif, cet écart pourrait faire boue de neige et s'élever à plusieurs milliards de dollars s'il devait se perpétuer dans les prochaines années. Ce constat illustre pourquoi il est nécessaire pour le gouvernement du Québec d'agir et de résorber cet écart, que ce soit par le biais d'une redistribution des transferts ou des investissements publics, d'autant plus que les perspectives démographiques de l'Abitibi-Témiscamingue sont négatives. Il s'agit d'une condition nécessaire afin d'offrir à la population des services de qualité, accessibles et pérennes.

+ Suivi des sections

Introduction et mise en contexte

Portrait démographique

Portrait socio-économique

Contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Annexes

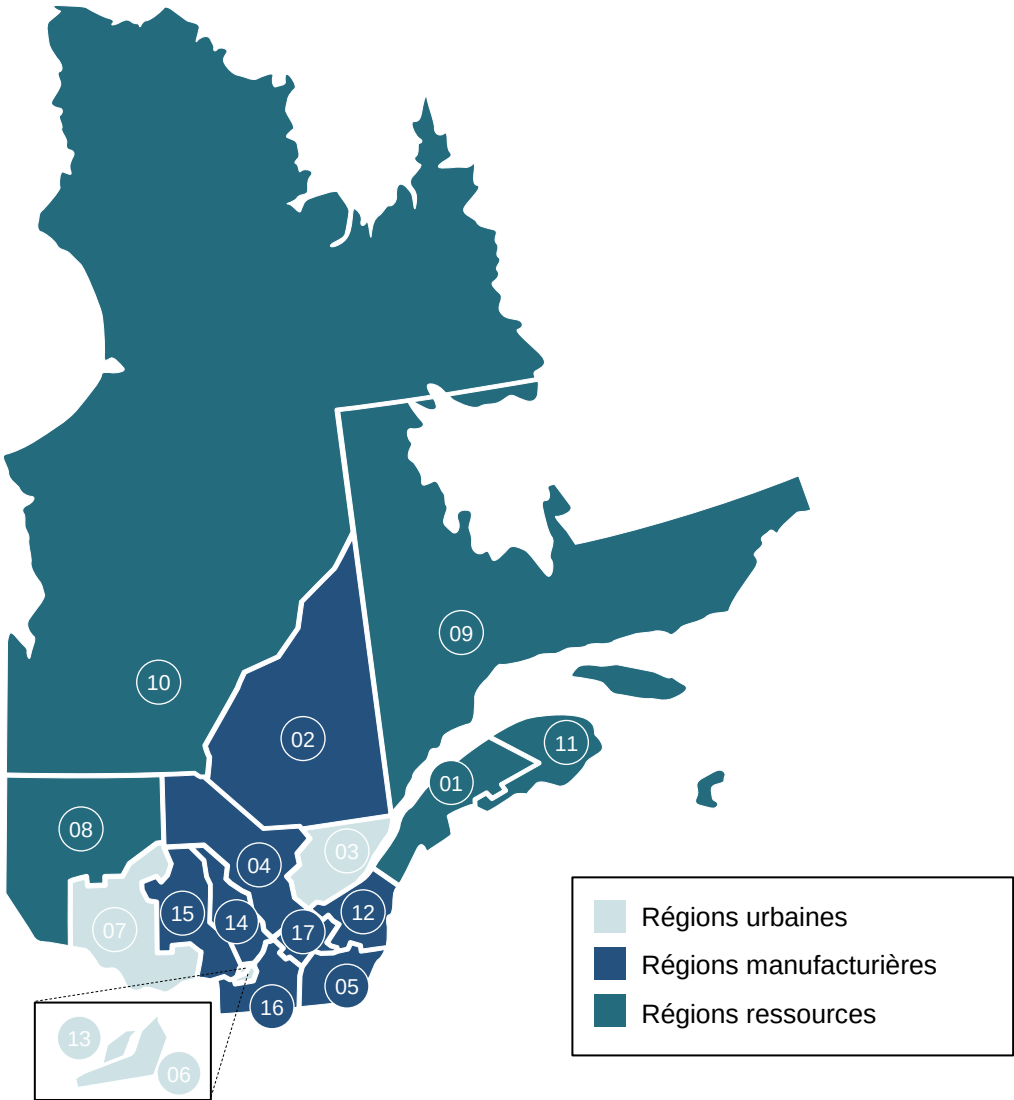


Annexe 1

*Carte des régions administratives selon leur
structure économique*

Regroupement des 17 régions administratives du Québec selon leur structure économique

	N°	Région administrative
	01	Bas-Saint-Laurent
	02	Saguenay–Lac-Saint-Jean
	03	Capitale-Nationale
	04	Mauricie
	05	Estrie
	06	Montréal
	07	Outaouais
	08	Abitibi-Témiscamingue
	09	Côte-Nord
	10	Nord-du-Québec
	11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
	12	Chaudière-Appalaches
	13	Laval
	14	Lanaudière
	15	Laurentides
	16	Montréal
	17	Centre-du-Québec





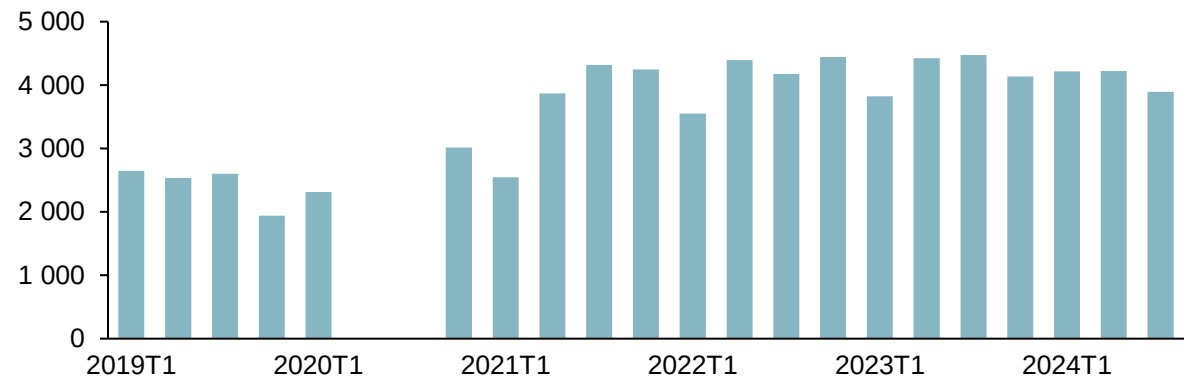
Annexe 2

Évolution des postes vacants

Un nombre toujours élevé de postes demeurent vacants, reflet d'un marché du travail tendu

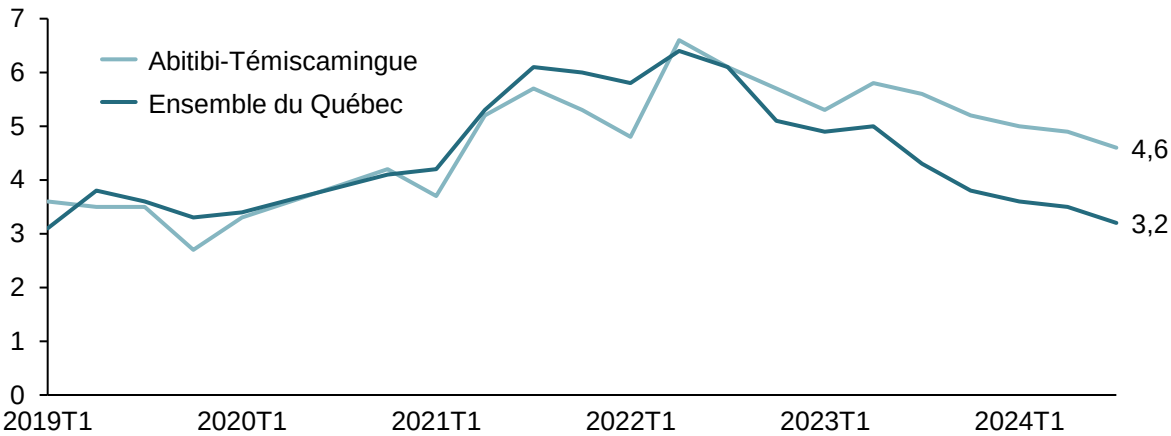
Au 3^e trimestre de 2024, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 3 895 postes vacants, un nombre qui s'est inscrit en baisse ces derniers trimestres

- À l'instar du Québec, le nombre de postes vacants a fortement augmenté lors de la pandémie de COVID-19, en raison des bouleversements découlant des mesures sanitaires imposées par le gouvernement
- La situation s'est toutefois normalisée à un rythme nettement moins rapide que dans le reste du Québec. En effet, le nombre de postes vacants n'a diminué que de 11,4 % en Abitibi-Témiscamingue depuis la levée des mesures sanitaires au 2^e trimestre de 2022, comparativement à une baisse de près de 50 % pour l'ensemble du Québec.



Ainsi, le taux de postes vacants en Abitibi-Témiscamingue se situe toujours au-dessus de son niveau pré-pandémique

- En effet, l'accroissement du bassin de main-d'œuvre a été insuffisant pour répondre à la demande des employeurs, ce qui se reflète dans le taux de chômage de la région, l'un des plus bas au Québec.



Il appert que les entreprises qui exercent leurs activités dans la région peinent à attirer la main-d'œuvre pour combler leurs besoins, et ce, malgré le fait que les industries présentes en Abitibi-Témiscamingue offrent des salaires élevés.



Annexe 3

Présentation du modèle IRQ

Présentation du modèle IRQ (1/2)



Au Québec, la plupart des études de retombées économiques ont recours au modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Or, ce modèle permet seulement d'établir les retombées à l'échelle de l'ensemble du Québec, sans pouvoir obtenir de résultats pour les différentes régions de la province. Aviseo a ainsi développé le modèle intersectoriel régional du Québec (le modèle IRQ) pour estimer les retombées par région

- À l'instar du modèle intersectoriel de l'ISQ, le modèle IRQ est un instrument qui permet de simuler les effets d'un choc sur l'économie québécoise
- Afin d'en apprendre davantage sur les modèles intersectoriels, vous pouvez vous référer au guide d'utilisation du modèle de l'ISQ.

Les données de base utilisées dans le modèle IRQ d'Aviseo Conseil proviennent de Statistique Canada, de l'Agence canadienne du revenu, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec.

Le modèle IRQ fonctionne de façon itérative. Il estime en rondes successives les retombées économiques d'une dépense effectuée dans le cadre d'un projet ou d'une activité, en déterminant de quelle façon la demande supplémentaire de biens et services se propage entre les secteurs productifs sollicités

- Plus précisément, cette répartition des retombées s'effectue en fonction d'une redistribution successive de revenus et de dépenses, processus connu sous le nom de propagation de la demande
- À chaque cycle de dépenses, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux : les importations de biens et services des autres pays et des autres provinces, les impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne
- Par ailleurs, le processus de propagation de la demande applique le principe selon lequel toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses, et ainsi de suite.

Présentation du modèle IRQ (2/2)



Le modèle IRQ permet aussi de classer les retombées économiques en distinguant les effets directs et indirects

- Les **effets directs** correspondent aux retombées économiques générées dans les secteurs directement touchés par les dépenses initiales
- Les **effets indirects**, quant à eux, correspondent aux retombées économiques imputables aux dépenses effectuées auprès des fournisseurs en biens et services du secteur initial et auprès des fournisseurs de ces derniers.
- Ces effets (directs et indirects) sont généralement exprimés en fonction des emplois ou de la valeur ajoutée.

Somme toute, le modèle IRQ constitue une représentation simplifiée de l'économie québécoise. En conséquence, il n'intègre pas tous les phénomènes économiques qui peuvent exister et repose sur des hypothèses qui doivent être connues afin de pouvoir l'utiliser adéquatement et interpréter correctement ses résultats

- Les principales hypothèses et contraintes à considérer lors du processus de modélisation utilisé en analyse intersectorielle sont que les industries ont la capacité nécessaire pour atteindre la production exigée par la demande supplémentaire de biens et de services. À moins d'indication contraire, les secteurs ne nécessitent pas de nouveaux investissements en construction ou d'achats supplémentaires de machines et de matériel. Ainsi, les résultats sont plus adéquats si l'on simule des changements de dépenses qui représentent des calculs de montants à la marge par rapport à l'importance du secteur étudié

- Également, le modèle fonctionne de façon statique, ce qui implique que les estimations sont réalisées sur la base d'une structure fixe des échanges entre les entreprises. Il ne tient pas compte d'économies d'échelle pouvant en découler
- De plus, il ne tient pas compte des variations des prix à la suite d'un changement de l'offre ou de la demande d'un bien ou d'un service et donc ne prend pas en considération le phénomène de rareté ni les effets de substitution entre les intrants de production.

Malgré ces limites, le modèle IRQ constitue l'outil de référence pour l'analyse présentée dans ce rapport.



Annexe 4

Définitions

Définitions pour des études de retombées économiques (1/2)

Autres fournisseurs	Les autres fournisseurs correspondent aux fournisseurs subséquents ou aux fournisseurs des premiers fournisseurs.
Autres travailleurs	Les autres travailleurs représentent les entreprises individuelles, soit les travailleurs autonomes. Ils sont estimés sur la base du revenu mixte brut qui, lui, représente la rémunération du travail et du capital des entreprises individuelles – versée en salaires aux travailleurs autonomes.
Dollars constants	Les dollars constants correspondent à une normalisation des dollars observés sur plusieurs années et exprimés selon leur valeur (ou leur pouvoir d'achat) au cours d'une seule année. Une unité mesurée en dollars constants est corrigée pour l'inflation (les variations de prix), ce qui permet de la comparer à travers le temps, c'est-à-dire pour un pouvoir d'achat constant. Par exemple, le PIB nominal du Québec observé entre 2007 (en dollars courants de 2007) et 2017 (en dollars courants de 2017) peut être ajusté en fonction de l'inflation et être exprimé en dollars constants de 2007. Le PIB nominal 2007-2017 ajusté pour l'inflation correspond au PIB réel 2007-2017.
Dollars courants	Les dollars courants renvoient à la valeur d'une monnaie à la période courante. Par exemple, le PIB nominal de 2007 est exprimé en dollars de 2007 et le PIB nominal de 2017 est exprimé en dollars de 2017. Les dollars courants de 2007 ne sont pas comparables aux dollars courants de 2017, puisque le niveau des prix et donc les pouvoirs d'achat des deux périodes sont différents.
Effets directs	L'effet direct est l'incidence sur l'économie attribuable à l'élément sur lequel porte l'analyse, soit les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est associé aux effets immédiats engendrés par les dépenses analysées. Par exemple, il fait référence aux salaires versés aux employés sur la liste de paie.
Effets indirects	Les effets indirects découlent de la demande en biens et services nécessaires aux activités des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue et couvrent la chaîne d'approvisionnement québécoise. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires auprès des divers fournisseurs des activités de fonctionnement (p. ex., pièces de rechange, services professionnels, services techniques spécialisés, de transport). Suivant la même dynamique d'interaction entre l'activité directe étudiée et l'activité déclenchée auprès des premiers fournisseurs, les effets indirects englobent également les effets associés aux fournisseurs des fournisseurs. La répartition de la demande de biens et services dans les secteurs productifs québécois s'effectue ainsi en rondes successives. Moins une industrie donnée nécessitera d'importations pour ses intrants, ou plus le choc de dépenses initial fera appel à des industries présentes sur le territoire, plus les retombées économiques indirectes seront importantes.
Effets induits	Les retombées induites surviennent quand les travailleurs touchés par le choc initial dépensent les revenus de production reçus en rémunération. Ainsi, les salaires et traitements ainsi que les revenus mixtes bruts sont dépensés en biens et services dans l'économie, et ces dépenses sont à l'origine d'un nouveau cycle de retombées. De nouveaux emplois sont nécessaires pour répondre à ce nouvel accroissement de la demande finale. Les revenus qui sont générés par ce choc sont à leur tour réinjectés dans l'économie sous forme d'achats de biens et services.

Définitions pour des études de retombées économiques (2/2)

Emplois soutenus	Les emplois soutenus sont issus de la demande de travail des secteurs d'activité qui doivent engager des employés dans leur processus de production afin de répondre à la demande de biens et services issue de la dépense initiale. Les emplois soutenus représentent la charge de travail annuelle utilisée par une industrie pour satisfaire la demande qui lui est adressée. Les emplois soutenus ne correspondent pas à des emplois créés puisqu'il s'agit d'un équivalent en ce qui concerne la charge de travail plutôt que d'une comptabilisation d'emplois.
Équivalent temps complet en année-personne (ETC)	Une année-personne correspond à une personne travaillant un nombre d'heures normalement travaillées dans un secteur donné pendant une année. Ainsi, le nombre d'années-personnes permet de comptabiliser sur une base commune les travailleurs à temps plein, ceux qui font des heures supplémentaires, ceux qui travaillent à temps partiel et les employés saisonniers. Par exemple, pour un employé qui a travaillé durant 3 mois pour un total de 600 heures, si les employés du secteur étudié ont des semaines de 40 heures sur une base régulière, l'équivalent temps plein associé à ce travailleur est : $600 \text{ h} / (52 \text{ sem.} * 40 \text{ h/sem.}) = 0,29 \text{ année-personne}$.
Fuites	Les fuites font référence à la demande de biens et services qui ne génèrent pas d'activité additionnelle auprès des fournisseurs québécois. Elles sont principalement constituées des importations interprovinciales et internationales, de l'utilisation de stock ou d'achats de biens usagés.
Parafiscalité	La parafiscalité fait référence aux contributions des employés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale. Les cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) font notamment partie de la parafiscalité collectée par le gouvernement du Québec, ainsi que les cotisations à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). La parafiscalité fédérale représente, quant à elle, les cotisations pour l'assurance-emploi.
Premiers fournisseurs	Les premiers fournisseurs sont les fournisseurs immédiats ou les fournisseurs du secteur sollicité par la dépense initiale.
Revenus fiscaux bruts	Les revenus fiscaux bruts représentent l'ensemble des revenus perçus par les gouvernements.
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Le TCAC est le taux de croissance annuel moyen d'un indicateur sur une période donnée. Il ne s'agit pas du taux de croissance réel, mais d'un taux de croissance moyen et constant pour la période donnée.
Valeur ajoutée et produit intérieur brut (PIB)	Le PIB est un indicateur qui mesure la valeur ajoutée associée aux biens et services produits par les agents économiques d'une région au cours d'une période donnée. Lorsqu'une société fabrique un produit ou fournit un service, elle est rarement l'artisan de tout ce qui compose le produit ou le service. Généralement, elle a acheté des matières premières et des produits semi-finis ou finis, en plus d'avoir obtenu les services d'autres entreprises (consommations intermédiaires) pour assurer sa propre production. Par ailleurs, d'un point de vue macroéconomique, que la valeur ajoutée soit directe ou indirecte, elle est essentiellement constituée du bénéfice brut d'exploitation (une variable économique qui s'apparente au BAIIA en comptabilité) et de la masse salariale. Enfin, comme le PIB est habituellement présenté comme un flux annuel de production, il n'est généralement pas opportun de présenter la somme du PIB d'une activité sur plusieurs années.



Montréal

451, rue Sainte-Catherine O.,
bureau 301, H3B 1B1
514-667-0023



Québec

125, boul. Charest E.,
bureau 401, G1K 3G5
418-476-0185



Casablanca

Casa Business Towers, 13^e étage
Avenue Main Street, CFC 20250
+ 212 5 20 74 60 38



Bruxelles

+32 472 27 81 18

Les concessionnaires réclament des assouplissements pour les travailleurs étrangers



Les nouvelles normes d'Ottawa mettraient en péril la capacité des concessionnaires de recruter de la main-d'œuvre qualifiée.

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER



Gabriel Poirier

Publié le 12 décembre 2024 à 17 h 25 HAE



Écouter l'article | 4 minutes



De passage en Abitibi-Témiscamingue, les associations de concessionnaires automobiles demandent à Ottawa de faciliter le recrutement de travailleurs temporaires à l'étranger. Ils craignent de perdre jusqu'à 20 % de leur main-d'œuvre en mécanique si le gouvernement fédéral refuse de rétablir ses anciennes règles.



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x



Sam Yue Chi, président de la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec, croit que les Abitibiens auront de la difficulté à obtenir des services mécaniques si rien ne change.

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER

Le gouvernement fédéral a révisé en septembre ses seuils de bas et de hauts salaires pour les résidents temporaires, en plus d'[adopter des restrictions](#) pour diminuer leur présence sur le territoire.

Ottawa considérait avant sa réforme que la main-d'œuvre mécanique recevait de hauts salaires. Le gouvernement juge maintenant que leur taux horaire d'environ 30 dollars l'heure les positionne dans la catégorie des bas salaires. C'est dans cette catégorie qu'Ottawa veut limiter la main-d'œuvre étrangère à 10 % des postes disponibles.

« Dans trois ans, on sera à 40 ou 45 % de travailleurs étrangers. Les jeunes délaissent cette profession. Quand ils s'y intéressent, c'est pour aller dans les mines. »

— Donald Dion, président de la CCANO

Indépassables mines



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

dans la région pour réparer les véhicules, s'inquiète M. Sam Yue Chi. Ça va devenir un problème très criant si on ne trouve pas de solutions à court terme. »

« Il y a des gens qui ont fait le choix de venir s'installer ici en prenant un contrat social avec leur employeur pour bien s'intégrer. Les concessionnaires de l'Abitibi-Témiscamingue ont été les premiers à faire appel à ce programme. C'est un succès dans la région. C'est notre meilleure option et on est en train de la perdre », avance-t-il.



Les concessionnaires automobiles de la région sont réunis jeudi au Noranda Hôtel & Spa.

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER

Les amendements adoptés par Ottawa visent à réduire le nombre de résidents temporaires au pays. L'objectif est de les faire passer de 6,2 % à 5 % de la [population canadienne](#) au cours des trois prochaines années.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires est décrit par le gouvernement comme un programme de dernier recours, à employer seulement s'il est impossible de recruter des travailleurs locaux.



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

Restrictions aux travailleurs étrangers temporaires : « Des drames humains » appréhendés



Juan et Jessica Garzon ont été recrutés pour travailler au restaurant Horizon Thaï de Rouyn-Noranda.

PHOTO : RADIO-CANADA / JESSICA GÉLINAS



Mathilde Blayo

Publié le 18 février à 14 h 54 HAE

Mis à jour le 19 février à 9 h 04 HAE



Écouter l'article | 6 minutes



Des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue craignent de perdre plusieurs employés en même temps, alors que les changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires sont entrés en vigueur



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x



Jessica Garzon, Flor Garzon, Andri Fanomezamtsoa et Juan Garzon travaillent au restaurant Horizon Thaï de Rouyn-Noranda.

PHOTO : RADIO-CANADA / JESSICA GÉLINAS

« Trouver de la main-d'œuvre en cuisine, ce n'est pas évident en région. Il y a beaucoup de compétition avec les mines, c'est des gros salaires », rappelle Émilie Roy.

La situation est aussi critique pour les restaurants McDonald's de la région.

Isabelle Leblanc est propriétaire des établissements de Val-d'Or, d'Amos, de La Sarre et de Malartic. Elle emploie près de 80 personnes, dont plus de 10 % ont le statut de travailleurs étrangers.

« S'il y a seulement six ou sept travailleurs étrangers qu'on peut avoir dans nos entreprises, surtout en restauration où on a besoin de beaucoup plus d'employés, c'est sûr que ça va beaucoup changer le quotidien pour nous, mais aussi pour nos clients », affirme Isabelle Leblanc.

« C'est certain qu'on va retourner vers des fermetures plus tôt de nos services. »

— Isabelle Leblanc, propriétaire



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

Elle évoque la détresse psychologique de plusieurs de ses employés, qui pourraient être forcés de repartir dans leur pays d'origine avec leur famille, faute de permis de travail.

« Ces personnes-là nous ont choisis pour venir s'établir ici, puis tout à coup, c'est : "Non, on ne vous veut pas." Jamais je n'aurais pensé que mon Canada, mon Québec, prendrait des décisions comme ça un jour », regrette Isabelle Leblanc.



Le restaurant McDonald's d'Amos (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / MARTIN GUINDON

La situation est aussi difficile à vivre pour Émilie Roy.

« Je ne sais pas si les gens réalisent à Rouyn le nombre de conjoints et de conjointes qui travaillent actuellement dans des entreprises et qui ne pourront plus le faire l'année prochaine. »

À Horizon Thaï, la décision avait été prise de se séparer d'un couple de cuisiniers, dans l'espoir de pouvoir garder un des deux en permis de travail fermé, et que l'autre puisse bénéficier d'un permis de travail ouvert en tant que conjoint.

Mais la fin de la possibilité pour les conjoints de travailler met le couple en difficulté. Il a pour le



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

La réforme implique aussi que les renouvellements de contrats ne pourront maintenant se faire que pour un an.

« Ça complique les choses, étant donné qu'avant c'était [des renouvellements] de deux ou trois ans, selon les emplois qu'il y a dans nos compagnies », précise Tatiana Gabrysz.

Ce changement représente une charge de travail supplémentaire pour Émilie Roy.

« C'est plus de paperasse, c'est plus de frais », confie-t-elle, alors que chaque renouvellement de contrat lui coûte de 1500 à 2000 \$.

Les employeurs appellent les autorités à préserver de ces réformes les personnes déjà installées sur le territoire avec ce statut.



Mathilde Blayo



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1 x



Quotas étudiants : « Ça envoie comme message de ne plus venir étudier au Québec »



Des étudiants de plusieurs pays poursuivent leurs études à l'UQAT. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / GUILLAUME RIVEST



Gabriel Poirier

Publié le 26 février à 19 h 36 HAE

Mis à jour le 27 février à 10 h 36 HAE



Écouter l'article | 5 minutes



Les quotas d'étudiants étrangers imposés par Québec inquiètent les représentants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et du Cégep, qui en constatent déjà les répercussions sur le nombre d'inscriptions. Les centres de formation professionnelle (CFP)



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

« C'est un frein pour le développement de l'université. On avait des projections de développement pour augmenter le nombre d'étudiants étrangers [dans] l'établissement », ajoute-t-il.

Il appréhende aussi des répercussions sur la recherche, les activités des cycles supérieurs et les projections financières.

À lire aussi :

- [Le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers en baisse dans les universités du Québec](#)
- [Le nombre d'étudiants étrangers en chute libre dans les universités du Québec](#)
- [Le moratoire sur l'immigration soulève des inquiétudes au Cégep](#)

« Malheureusement, nos étudiants de deuxième et de troisième cycle sont inclus dans les quotas. Ça nous force à faire des choix sur les programmes que nous allons ouvrir ou non aux étudiants étrangers », explique M. Rousson.



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x



Dany Mercier, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. (Photo d'archives)

PHOTO : GRACIEUSETÉ

Comme autre menace au développement, le recteur de l'UQAT, Vincent Rousson, pointe un aspect du décret qui vise cette fois-ci les professeurs d'université. Il déplore que leur corps de métier ne soit plus admissible au recrutement accéléré.

« Il faudra prendre la voie naturelle liée à l'immigration. Ça peut prendre deux à trois ans pour simplement obtenir les papiers pour faire venir un professeur de l'étranger. Malheureusement, ça va devenir pratiquement impossible d'embaucher des professeurs étrangers », ajoute-t-il.

Aucun changement pour les CFP

Comme au CFP de Val-d'Or, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté au CFP Harricana depuis la pandémie. Le conseiller en formation scolaire, Thierry Dubuc, précise que leur nombre est loin de la limite de 76 étudiants fixée par Québec.



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

Info | Économie | Immigration | 📍 Abitibi-Témiscamingue

Des travailleurs étrangers essentiels à leur survie, plaident des entreprises



Des entrepreneurs de la région prennent la parole au côté des chambres de commerce, comme Technosub, le Groupe Beauséjour et Cari & Gingembre.

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER



Gabriel Poirier

Publié le 28 février à 15 h 40 HAE



Écouter l'article | 5 minutes



Les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue réclament un moratoire sur les mesures d'Ottawa qui limitent le recours aux travailleurs étrangers temporaires. Ces dernières, appuyées par plusieurs entreprises, assurent que des milliers d'emplois sont en périls. tout comme la



Francisation : des répercussion

01:36

10:24

1x

« Du côté du Groupe Beauséjour, ça vient détruire nos plans d'action pour les prochaines années. C'est la moitié de nos travailleurs étrangers temporaires qu'on ne pourra pas renouveler », s'inquiète Alexa Lacroix, copropriétaire de Cari & Gingembre et du Groupe Beauséjour.

Le gouvernement fédéral a resserré l'accès à son [Programme des travailleurs étrangers temporaires](#) à l'automne dernier.

À lire aussi :

- [Restrictions aux travailleurs étrangers temporaires : « Des drames humains » appréhendés](#)
- [Les concessionnaires réclament des assouplissements pour les travailleurs étrangers](#)

Ce programme sépare les travailleurs entre ceux qui touchent un « bas salaire » et ceux qui touchent un « haut salaire ». En vertu des nouvelles règles, les entreprises doivent maintenant limiter à 10 % de leur personnel le nombre de travailleurs étrangers temporaires à bas salaire.

« La majorité des Québécois ne veulent plus travailler dans des commerces de détail comme ceux que nous opérons, croit Alexa Lacroix. C'est encore plus difficile en Abitibi-Témiscamingue d'opérer dans ces secteurs. On aimerait avoir certaines spécificités par domaine d'activité et qu'Ottawa nous traite à part plutôt qu'en lot. »

Plusieurs entrepreneurs dans la même situation considèrent qu'Ottawa a modifié les règles de son programme de façon abrupte. « Ça devient difficile et fastidieux pour les entreprises, mentionne le président et directeur général du Groupe Technosub, Éric Beaupré. Pour les travailleurs, ça crée un climat d'incertitude. On en a une vingtaine chez nous et ils se demandent s'ils ont fait le bon choix. On ne peut pas se permettre de les perdre. »



Francisation : des répercussio

01:36

10:24

1 x



Le président et directeur général du Groupe Technosub, Éric Beaupré, croit que les nouvelles mesures du fédéral nuisent aux entreprises, en plus de créer un «climat d'incertitude» pour les travailleurs.

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER

Un poste à bas salaire est payé en dessous de 32,96 \$ de l'heure, soit le salaire médian du Québec bonifié de 20 %. Là aussi des changements ont été apportés, car ce seuil était de 27,47 \$ de l'heure avant le 8 novembre 2024.

« On a eu la nouvelle en septembre et on doit s'y adapter maintenant, sans aucun préavis. On a une convention collective, on a l'obligation de respecter l'équité [salariale] à l'interne. On n'a aucun délai raisonnable pour mettre une telle structure en place. C'est ce que je trouve aberrant », confirme Audrey Lefebvre, conseillère chez Technosub.

Drames humains

La communauté d'affaires de la région appréhende des conséquences pour les entreprises, craignant que plusieurs doivent ralentir leurs heures d'ouverture, leur production et refuser des contrats. On redoute également dans certains cas des fermetures.

« Il faut qu'on s'ouvre les yeux et qu'on s'aperçoive que les décisions ont parfois des impacts



Francisation : des répercussio

01:36

10:24

1x

Brown, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda. Les travailleurs étrangers sont ici et on espère qu'ils sont ici pour rester. »



Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, Stéphane Brown. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER

Les entrepreneurs s'inquiètent également pour les travailleurs recrutés à l'étranger, qui viennent habituellement ici avec la promesse d'obtenir un emploi stable.

« Au-delà de l'aspect financier, l'impact est humain, déplore Sébastien Richard, deuxième vice-président de la Chambre de commerce de Val-d'Or. L'Abitibi-Témiscamingue s'est construite par l'immigration internationale, entre autres. C'est dans notre nature de défendre ce que nous sommes en région. »

À bas le mur-à-mur

Le moratoire que réclament les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue s'inscrit dans un mouvement provincial, porté par [leur fédération](#). Partout au Québec, les membres de la Fédération des chambres de commerce du Québec défendent la même revendication.



Francisation : des répercussion

01:36

10:24

1x

Avec un moratoire, les chambres de commerce espèrent convaincre les gouvernements de réviser leurs politiques afin qu'elles s'adaptent aux réalités de chaque région, plutôt que d'être appliquées de « mur-à-mur », complète M. Richard. Les entrepreneurs présents à la conférence de vendredi matin formulent la même exigence.

Les amendements adoptés par Ottawa visent à réduire le nombre de résidents temporaires au pays. L'objectif est de les faire passer de 6,2 % à 5 % de la [population canadienne](#) au cours des trois prochaines années.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires est décrit par le gouvernement comme un programme de dernier recours, à employer seulement s'il est impossible de recruter des travailleurs locaux.



Gabriel Poirier



Francisation : des répercussio

01:36

10:24

1 x



Les chambres de commerce s'opposent à la baisse des seuils d'immigration



Les chambres de commerce réagissent à l'annonce du ministre de l'Immigration, Jean-François Roberge, qui veut réduire le nombre d'immigrants au Québec. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / SYLVAIN ROY ROUSSEL



Martin Guindon

Publié le 6 juin à 16 h 54 HAE



Écouter l'article | 4 minutes



Les cinq chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue dénoncent la volonté de Québec d'abaisser les seuils d'immigration permanente et temporaire. Elles affirment qu'une telle décision priverait la région d'un levier économique important, alors qu'une importante pénurie



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22-

11:03

1x



Le deuxième vice-président de la Chambre de commerce de Val-d'Or, Sébastien Richard. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / GABRIEL POIRIER

« On ne parle pas que de recrutement, mais de la consolidation des gens qui ont été embauchés à l'étranger. C'est des humains qu'on a déracinés et enracinés chez nous. Ils sont dorénavant des gens qu'on peut assurément considérer comme des Témiscabitiens. À ce moment-ci, avec la complexité des dossiers qui sont liés à ces mesures, il y a de grands risques que ces gens-là ne puissent pas renouveler leur permis de travail », souligne M. Richard.

« Donc, on est en train de déraciner de nouveaux Témiscabitiens, ce qui est assez lourd de conséquences pour eux et leurs familles, puis des entreprises pour lesquelles ils travaillent. »

— Sébastien Richard, de la Chambre de commerce de Val-d'Or

Selon lui, le gouvernement devrait plutôt adapter ses politiques en fonction des besoins de la région.

« Ne pas faire du mur à mur et venir s'adresser directement aux régions pour comprendre les besoins réels. particulièrement dans notre cas de l'Abitibi-Témiscaminque. puis de venir



L'Édito de la semaine avec Piei

10:22

11:03

1x

Un travailleur étranger, deux fermes : une idée qui fait son chemin

Des voix s'élèvent dans le milieu agricole pour un assouplissement des lois relatives aux travailleurs étrangers temporaires (TET). Des producteurs estiment qu'il serait avantageux, à la fois pour eux et pour les employés, d'être autorisés à travailler sur plus d'une ferme à la fois.



Émilie Drouin-Bournival, de la ferme Clarital à Laverlochère-Angliers, aimerait avoir l'aide d'un travailleur supplémentaire pour quelques heures par semaine.

PHOTO : RADIO-CANADA / BIANCA SICKINI-JOLY



Bianca Sickini-Joly

Publié le 21 juillet à 6 h 18 HAE



Écouter l'article | 7 minutes



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

Les plus grosses fermes aussi

Le copropriétaire de la ferme Mondou à Saint-Eugène-de-Guigues, Michel Robert, emploie cinq travailleurs étrangers du Guatemala en rotation durant l'année.

« Même moi, sur ma ferme, on pourrait avoir des périodes où on aurait besoin de trois employés étrangers et demi. Ça serait bien de pouvoir les partager avec une autre entreprise », considère-t-il.

C'est surtout au printemps et à l'automne que la présence d'un travailleur à temps partiel serait la bienvenue.

« Ça serait quelque chose qui serait tout à fait à propos, et que les gouvernements pourraient accepter. »

— Michel Robert, producteur agricole



L'équipe de gestion de la ferme de Michel Robert avec les enfants. (Photo d'archives)

PHOTO : GRACIEUSETÉ D'AMÉLIE ROBERT



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

À lire aussi :

- [Restrictions aux travailleurs étrangers temporaires : « Des drames humains » appréhendés](#)
- [Hausse du nombre de travailleurs agricoles étrangers en Abitibi-Témiscamingue](#)
- [Un mois au Guatemala pour mieux comprendre les travailleurs étrangers du Témiscamingue](#)

« On a quand même des fermes à dimension humaine, pas des grandes fermes si souvent. Ils ont besoin de cette main-d'œuvre, mais pas à 40 h ou à 50 h par semaine », avait-il alors mentionné.

La MRC de Témiscamingue a aussi adopté une résolution, le 30 avril dernier, demandant au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) d'alléger les procédures administratives et de tenir « compte des réalités des territoires et de l'évolution du marché du travail pour ces travailleurs issus de l'immigration temporaire. »



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1 x



Le travailleur Kerin Gabriel Ramírez Santos à la ferme Baril Bon Lait effectue plusieurs tâches sur la ferme, dont l'injection d'antibiotiques. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / BIANCA SICKINI-JOLY

De son côté, Michel Robert compare les travailleurs étrangers aux travailleurs miniers qui s'exilent vers le Nord, « pour être capables d'aller chercher des bons montants d'argent pour faire vivre leur famille ».

« Souvent, le minimum qu'ils vont souhaiter travailler, c'est 50 h et ils aimeraient en faire plus, mais souvent on se limite à ça, 50 h », complète-t-il.

Des scénarios possibles

Une bonne entente entre deux producteurs agricoles est primordiale, selon Meagan Sigouin. Pour la traite matinale des vaches, l'employé pourrait par exemple commencer à 4 h dans une ferme et terminer à la deuxième ferme. Elle apporte toutefois une nuance.

« Quand il faut que tu sois là, il faut que tu sois là. Tu pousses les vaches dans le robot, après ça tu pars, mais s'il y en a une que tu es obligé de tirer manuellement, il faut que tu le fasses avant de partir », donne-t-elle comme exemple.



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x



La ferme Baril Bon Lait a accueilli un premier TET en 2018.

PHOTO : RADIO-CANADA / BIANCA SICKINI-JOLY

Michel Robert parle d'un partage d'expertise. « D'aller sur plus qu'une entreprise, peut-être qu'il y a des travailleurs qui apprécieraient ça, d'avoir une routine qui peut être différente », avance le producteur.

Si un tel allègement des règles se faisait, Émilie Drouin-Bournival pense qu'il faudrait surtout organiser l'horaire de l'employé à l'avance. « Si on attend la météo, tout le monde va vouloir l'appeler! », donne-t-elle en exemple, en s'amusant du fait qu'elle devra suivre des cours d'espagnol si elle accueille un travailleur hispanophone.



Bianca Sickini-Joly



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x



LA
PRESSE

ACTUALITÉS

Une présence forte qui redessine la ville



PHOTO CHRISTIAN LEDUC, COLLABORATION SPÉCIALE

Carlos Sodji et sa femme Sylviane Senou sont les propriétaires de Chez Morasse, une véritable institution locale, à

2 articles restants ce mois-ci

Se connecter

soudeurs, de mécaniciens... Et des programmes scolaires sans étudiants.

Alors, les gens sont venus. Certains ont été recrutés par des agences locales. D'autres ont suivi un conjoint, un ami, sont venus pour une formation. Beaucoup sont restés, ont fondé des familles, acheté des maisons. Et peu à peu, le paysage a changé.

Folake Lawanson, originaire du Nigeria, est arrivée à Rouyn-Noranda avec son mari québécois après avoir vécu à Joliette, à Salaberry-de-Valleyfield, à Repentigny. À Rouyn-Noranda, elle a d'abord travaillé à l'Épicerie interculturelle. Elle en est aujourd'hui propriétaire.



PHOTO CHRISTIAN LEDUC, COLLABORATION SPÉCIALE

Folake Lawanson, originaire du Nigéria, est propriétaire de l'Épicerie interculturelle à Rouyn-Noranda.

Sur ses rayons : ignames, poissons séchés, épices africaines, extensions de cheveux...
« C'est ici que j'aime le mieux vivre, dit-elle. Je n'aime pas ça, les grandes villes, j'aime



PHOTO CHRISTIAN LEDUC, COLLABORATION SPÉCIALE

Carlos Sodji et sa femme Sylviane Senou sont les propriétaires de Chez Morasse, une véritable institution locale, à Rouyn-Noranda.

« Ces travailleurs étrangers sont nos piliers en ce moment. Parmi eux, il y en a deux qui sont nos bras valides », assure-t-il.

Mais depuis la suspension du programme de l'expérience québécoise (PEQ) et la fermeture de certaines voies d'accès à la résidence permanente, leur avenir est incertain.

« J'ai une employée étrangère. Chaque jour, je la surprends en train de pleurer parce que sa fille est au Bénin. Elle comptait la faire venir. Et d'un coup, la loi dit que quelqu'un à bas salaire ne peut pas faire venir son enfant ni son conjoint. »



PHOTO LOUIS JALBERT, TIRÉE DU SITE DE L'UQAT

Vincent Rousson, recteur de l'UQAT

Et dans certains programmes, comme la foresterie, ils sont presque seuls : « Il n'y a pratiquement aucun étudiant québécois qui vient s'inscrire dans des programmes gradués en foresterie, maîtrise et doctorat. »

Mais les nouveaux quotas imposés par Québec ont un impact immédiat. « La réputation du Québec et du Canada est mise à mal sur la scène internationale », affirme le recteur.

L'UQAT a vu chuter de plus de 2000 le nombre de demandes d'admission étrangères.

L'impact, dit-il, est plus grand en région : « Une centaine d'étudiants en moins dans la région de Montréal n'a pas le même impact qu'une centaine d'étudiants en moins en

« Je suis un Rouynorandien, astheure ! »

Une ville qui vibre

Aimé Pinji, chimiste et enseignant d'origine congolaise, est arrivé dans la région en 2008. À l'automne 2024, il a cofondé l'Afrostival, un festival culturel qui célèbre la diversité africaine en Abitibi-Témiscamingue.

« Avant leur arrivée, la région n'était plus vivable. Il n'y avait plus d'intérêt à vivre ici. Les Walmart, les Tim Hortons fermaient tôt parce qu'il n'y avait pas d'employés pour le service à la clientèle. Mais depuis qu'ils sont là, c'est plus vivant. »

— Aimé Pinji, chimiste et enseignant d'origine congolaise, cofondateur de l'Afrostival

Il se réjouit du dynamisme retrouvé, mais reste lucide sur les défis de cohabitation. « Ce n'est pas toujours du racisme. Parfois, c'est juste de l'ignorance. Il faut prendre le temps d'expliquer. »

Une vague francophone

Le phénomène est tel qu'en 2024, le *New York Times* s'y est attardé. Le journal a souligné que des centaines de nouveaux arrivants venus d'Afrique avaient contribué à combler la pénurie de main-d'œuvre à Rouyn-Noranda, créant une nouvelle communauté dans cette ville minière isolée.

Mais pour Vincent Rousson, recteur de l'UQAT, cette transformation s'inscrit dans une continuité.

« Il y a déjà eu deux grandes vagues d'immigration en Abitibi-Témiscamingue, après les grandes guerres mondiales, rappelle-t-il. À l'époque, c'était une région cosmopolite. »

La population de l'Abitibi-Témiscamingue risque de diminuer d'ici 2051



Les nouvelles tendances démographiques évaluent la population régionale à un peu plus de 137 000 personnes pour l'année 2051, soit une baisse supérieure à 7 %.

PHOTO : RADIO-CANADA / CLARA FORTIN



Emily Blais

Publié hier à 12 h 32 HAE



Écouter l'article | 3 minutes



La baisse du nombre de naissances et la diminution de nouveaux arrivants issus de l'immigration incitent l'Institut de la statistique du Québec à ajuster ses prévisions démographiques pour les prochaines années.



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x

Si la tendance montre une augmentation à long terme de la population dans le Nord-du-Québec, dans la Capitale-Nationale, en Estrie et en Mauricie, elle est en déclin dans plusieurs régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

« Ce n'est pas une fatalité, signale Frédéric Fleury-Payeur. C'est la projection de la tendance actuelle. On offre ça aux différents intervenants de la société pour essayer de planifier et d'entrevoir ce que peut nous réserver le futur. »



Emily Blais



L'Édito de la semaine avec Pier

10:22

11:03

1x



**Document présenté à la
Chambre de commerce de Val-d'Or**



Remis le 15 juillet 2025

INTRODUCTION	3
ENJEUX	4
SUSPENSION DU PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ)	4
PERTE DU DROIT AU PERMIS DE TRAVAIL POST-DIPLOME (PTPD) DANS PLUSIEURS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	4
QUOTAS POUR LE CERTIFICAT DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CAQ) PAR CENTRE	5
PERTE DU DROIT AU PERMIS DE TRAVAIL OUVERT POUR CONJOINTS (PTO) D'ÉTUDIANTS OU DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS	6
IMPACTS	6
IMPACTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	6
IMPACTS SUR LES ENTREPRISES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL	7
IMPACTS SUR LES CANDIDATS ET LEUR FAMILLE	7
IMPACTS SUR LES INTERVENANTS DU MILIEU RESPONSABLES DES ÉLÈVES INTERNATIONAUX	7
CONCLUSION	9
SOURCES	10

Introduction

La mission du ministère de l'Éducation est de faire de la réussite de nos élèves la raison d'être des écoles et des centres, et ce, dans un climat de bienveillance (Gouvernement du Québec, 2025). C'est de ceci que s'inspirent tous les centres de formation professionnelle pour rédiger leur projet éducatif qui serviront de ligne directrice au personnel des établissements. Pour les cinq centres de formation professionnelle que représente Expérience Québec en Abitibi-Témiscamingue, il est difficile de remplir cette mission alors qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ainsi que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) changent les règles du jeu régulièrement depuis plusieurs mois. Bien que ces changements apportent des défis à tous les niveaux, nous souhaitons mettre de l'avant les enjeux concernant l'aspect humain, qui semble avoir été oublié par les deux paliers de gouvernement. Tout ceci dans un contexte où notre région affiche un taux de chômage inférieur (2,9 %) à la moyenne du Québec (5,3 %) pour 2024 (Gouvernement du Québec, 2025).

Enjeux

Voici les quatre enjeux que nous souhaitons mettre en évidence et auxquels nous sommes confrontés depuis les annonces des derniers mois venant des gouvernements fédéral et provincial.

Suspension du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

Le 31 octobre 2024, le MIFI suspend l'accès au PEQ volet diplômé, ce qui signifie qu'il ne reçoit plus de demandes. Le volet travailleur reste toutefois possible. Le 5 juin 2025, le MIFI ne reçoit plus de demandes pour ce dernier et prolonge ces suspensions jusqu'au 30 novembre 2025 (Gouvernement du Québec, 2025). **Aucune « clause du grand-père¹ » n'est annoncée, donc ces mesures sont applicables pour tous, y compris les étudiants et les travailleurs déjà sur le territoire.**

Une majorité de nos élèves étrangers, qui ont planifié pendant plus d'un an leur projet, voient d'un œil incertain leur avenir depuis ces annonces. Les élèves qui diplôment actuellement ne savent pas s'ils pourront obtenir la résidence permanente. Certains d'entre eux sont venus en famille. Ils ont vendu leur maison et leur voiture, puis investissent tout leur avoir dans l'idée de refaire leur vie au Canada. Ce sont des milliers de dollars que nos élèves doivent dépenser pour être en mesure de suivre une formation professionnelle. Bien que nous comprenions qu'un statut temporaire inclue le retour au pays selon l'article R216(1)b du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, une majorité de nos élèves viennent dans l'espoir de s'établir définitivement au Canada et aspire à une vie meilleure. Les politiques temporaires instaurés par le gouvernement fédéral ont encouragé le projet de transformer la résidence temporaire en résidence permanente. Ce sont ces candidats, à qui ces politiques ont vendu du rêve, qui sont sur le territoire actuellement et qui en souffrent le plus.

Perte du droit au permis de travail post-diplôme (PTPD) dans plusieurs programmes de formation professionnelle

À compter du 1^{er} novembre 2024, le gouvernement fédéral annonce que les élèves devront atteindre le niveau cinq au TCF Canada ou au TEF Canada et que certains programmes de formation ne seront plus admissibles au PTPD (Gouvernement du Canada, 2025). Bien qu'il fournisse une liste pour orienter les métiers visés par la pénurie de main-d'œuvre, cette liste ne permet pas de faire une corrélation directe avec nos programmes de formation. Aucune précision n'est faite pour indiquer aux élèves les documents qu'ils devront fournir pour prouver que leur programme mène à un métier visé par le gouvernement pour contrer la pénurie de main-d'œuvre. Cette liste a été mise à jour à plusieurs reprises depuis

¹ Terme juridique : la « clause d'antériorité » (aussi appelée « clause du grand-père ») est une disposition légale qui permet, dès l'adoption d'une nouvelle loi, à des bénéficiaires de l'ancienne juridiction de continuer à disposer des droits qui leurs étaient accordés.

l'annonce. Il est difficile de se tenir à jour et cela nous oblige à corriger continuellement l'information transmise aux élèves et au personnel de nos établissements d'enseignement.

Pour Expérience Québec, qui a une offre de formation de 33 programmes, cela représente 21 programmes inadmissibles au PTPD. Dans les 12 programmes restants, certains n'étaient pas offerts à l'international par manque de place en classe. À notre humble avis, plusieurs de nos programmes ne menant plus au PTPD, par exemple le programme de mécanique automobile, font partie d'une pénurie de travailleurs dans la région et reflètent la méconnaissance des réalités des régions de la part des gouvernements.

La baisse drastique de demandes d'admission a un impact majeur sur plusieurs aspects à commencer par le maintien de notre service. Vous constaterez ci-dessous les statistiques de nos inscriptions des dernières années. Ces données illustrent la baisse flagrante qui s'annonce pour l'année scolaire 2025-2026.

Analyse en date du 6 mars 2025				
Rentrée	Nombre d'inscriptions	Nombre de lettres d'admission émises	Nombre de CAQ reçus	Nombre de permis d'études reçus
2020-2021	147	155	7	2
2021-2022	467	545	18	11
2022-2023	444	281	44	33
2023-2024	834	328	185	116
2024-2025	849	381	279	92
2025-2026	327	153	77	9
Total		2087	610	257

Quotas pour le certificat de sélection du Québec (CAQ) par centre

Pour ajouter aux mesures concernant le PTPD annoncé par le gouvernement fédéral, le MIFI annonce, le 26 février 2025, la mise en place de quotas de CAQ octroyés par centre de formation professionnelle pour une durée d'un an (Gouvernement du Québec, 2025). Malheureusement, les nombres proposés par le MIFI ne sont pas en corrélation avec les programmes admissibles au PTPD. Par exemple, pour le Centre Frère-Moffet, représenté par Expérience Québec pour l'admission des élèves internationaux, le nombre de CAQ permis est de quatre alors que pour ce centre, nous offrons quatre programmes admissibles au PTPD au moment de l'annonce. Pour le Centre de formation professionnelle Val-d'Or, 256 CAQ possibles contre zéro programme admissible. Comme les élèves ont le souci

d'obtenir un permis de travail ouvert après leur formation, les demandes ont augmenté dans les programmes admissibles et ont presque disparu dans les programmes inadmissibles.

De plus, un CAQ obtenu ne garantit pas l'obtention du permis d'études. Notre équipe a mis en place un processus de sélection plus rigoureux afin d'évaluer le sérieux des candidats postulant dans nos centres.

Perte du droit au permis de travail ouvert pour conjoints (PTO) d'étudiants ou de travailleurs étrangers

À partir du 25 janvier 2025, les critères d'admissibilités au permis de travail ouvert pour conjoints (PTO) ont été modifiés. Les conjoints de nos étudiants ou de nos futurs travailleurs étrangers (PTPD) ne pouvaient plus renouveler ou faire une nouvelle demande pour un PTO à moins de répondre à ces nouveaux critères. (Gouvernement du Canada, 2025). Ceci a engendré la séparation de certaines familles ou a anéanti le projet de réunification avec la famille dans le futur.

Ces nombreuses annonces ont exigé énormément de suivis, une adaptation de notre horaire de travail et des rencontres régulières avec nos élèves et en équipe de travail afin de trouver des solutions pour chaque situation.

Impacts

Dans les prochaines lignes, nous vous présenterons les impacts que ces changements ont eus sur les établissements d'enseignement de notre région, sur les entreprises et le marché du travail, sur les ressortissants étrangers et leur famille ainsi que sur les différents intervenants auprès des élèves internationaux.

Impacts sur les établissements scolaires

- Diminution du nombre d'élèves en formation
- Des programmes de formation qui seront annulés, car ils étaient comblés par des étudiants étrangers
- Des mises à pied dans le réseau

Exemples concrets :

Au Centre Polymétier de Rouyn-Noranda et au Centre de formation professionnelle de Val-d'Or, les classes de secrétariat sont comblées à 80% par les élèves internationaux. Sans les élèves internationaux, le minimum de personnes requises afin de démarrer un groupe est insuffisant. Ce scénario est présent dans plusieurs programmes de formation, qui sont présentement en danger, tel que dessin industriel, dessin de bâtiment et mécanique

automobile. Actuellement, ceci a engendré plus de deux mises à pied au niveau du personnel enseignant.

Impacts sur les entreprises et le marché du travail

- Diminution du nombre de travailleurs qualifiés dans les entreprises
- Diminution d'élèves travaillant dans les entreprises les soirs, les fins de semaine et durant les congés scolaires
- Diminution de l'offre de service dû au manque de personnel

Exemples concrets :

Dans l'entreprise Groupe Maheux, 80% des mécaniciens sont issus de l'immigration. La plupart proviennent du programme de mécanique automobile offert par le Centre de formation professionnelle Val-d'Or. Ces personnes effectuent l'entretien et la réparation de l'ensemble des autobus scolaires de la région. Sans eux, il ne peut y avoir de transport scolaire puisque ce métier est en pénurie de main-d'œuvre en région.

De plus, dans les magasins à grande surface, dans les stations-service et les restaurants, la grande majorité des emplois à temps partiel sont comblés par les élèves internationaux. Sans eux, certains services risquent de fermer.

Impacts sur les candidats et leur famille

- Remise en cause du projet de vie
- Incertitude, détresse psychologique, séparation des familles, précarité financière, etc.
- Retour au pays

Exemples concrets :

Plusieurs personnes ayant obtenu leur autorisation pour venir étudier au Canada prennent la décision d'annuler leur projet en raison de l'incertitude de l'immigration comme le prouvent nos chiffres dans le tableau présenté plus haut. Nous observons également que les élèves ne choisissent plus nos programmes par intérêt, mais davantage par l'admissibilité au PTPD. C'est d'ailleurs l'une des questions les plus posées en entrevue. Plusieurs élèves sont en pleurs dans nos bureaux. Ils sont démunis, en détresse psychologique, en manque de solution pour leur avenir. Ils ont investi beaucoup de temps et d'argent dans leur projet d'immigration. Environ 90 % des élèves rencontrés par l'un des membres de l'équipe avaient des questionnements et vivaient de l'inquiétude par rapport à au moins un des enjeux mentionnés plus haut.

Impacts sur les intervenants du milieu responsables des élèves internationaux

- Incertitude de l'emploi
- Incertitude de l'information à donner aux élèves

- Impuissance face à leur détresse

Exemples concrets :

Nous avons fait du recrutement en France et en Afrique afin de promouvoir les programmes d'immigration. IRCC et le MIFI étaient présents à certaines de ces campagnes de recrutement pour faire la promotion de leurs programmes et des politiques temporaires en place. Une fois les élèves au Canada, ces politiques ont été abolies. Notre crédibilité a été ébranlée et nous nous sentons démunis face à leur situation.

La diminution des inscriptions à l'international a également affecté deux membres de notre équipe qui ont été mis à pied en date du 30 juin 2025.

Conclusion

Force est de constater que le stress qu'engendrent les annonces des gouvernements a un impact majeur sur la réussite éducative de nos élèves et sur la motivation du personnel des centres. Comme les nouvelles mesures mettent également l'offre de formation de certains programmes en danger, elles exercent aussi un stress sur notre personnel enseignant. La demande au Québec et en région pour maintenir ces offres de formation disponibles n'est pas suffisante.

À titre de rappel, la mission du ministère de l'Éducation est de faire de la réussite de nos élèves la raison d'être des écoles et des centres, et ce, dans un climat de bienveillance (Gouvernement du Québec, 2025). Les décisions des ministères en immigration sont à l'opposé de cette mission et de cette valeur.

Il faut se rappeler que l'éducation est un facilitateur pour l'intégration des ressortissants étrangers, notamment en entreprise. En rassemblant tous ces facteurs, nous sommes très inquiets pour l'avenir de notre région.

Sources

Chose à savoir (s. d.). *Qu'est-ce que la clause du « grand-père » ?* [Podcast Choses à Savoir Qu'est-ce que la clause du « grand-père » ?](#)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2025). *Aider son conjoint ou son partenaire à trouver un emploi au Canada*. Gouvernement du Canada. [Aider son conjoint ou son partenaire à trouver un emploi au Canada - Canada.ca](#)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2025). *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Gouvernement du Canada. [SOR-2002-227.pdf](#)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2025). *Travailler après l'obtention de votre diplôme : Qui peut présenter une demande*. Gouvernement du Canada. [Travailler au Canada après l'obtention de votre diplôme : Qui peut présenter une demande - Canada.ca](#)

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (2025). *Marché du travail*. Gouvernement du Québec. [Marché du travail | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie](#)

Ministère de l'Éducation (2025). *Mission et mandats du ministère de l'Éducation*. Gouvernement du Québec. [Mission et mandats du ministère de l'Éducation | Gouvernement du Québec](#)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2025). *Présenter une demande de sélection temporaire pour étudier au Québec*. Gouvernement du Québec. [Présenter une demande de sélection temporaire pour étudier au Québec | Gouvernement du Québec](#)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2025). *Programme de l'expérience québécoise (PEQ)*. Gouvernement du Québec. [Programme de l'expérience québécoise \(PEQ\) | Gouvernement du Québec](#)